UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291301 0

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bibliothquedel157ecol

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

CENT CINQUANTE SEPTIÈME FASCICULE

HABITATIONS GAULOISES ET VILLAS LATINES DANS LA CITÉ DES MÉDIOMATRICES

PAR ALBERT GRENIER

(AVEC PLANS)

85239
27/12/07

PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS

1906

Tous droits réservés

AS
162
B6
fasc. 157

HABITATIONS GAULOISES ET VILLAS LATINES

DANS

LA CITÉ DES MÉDIOMATRICES

ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE

DANS UNE PROVINCE GAULOISE

HABITATIONS GAULOISES

ET

VILLAS LATINES

DANS

LA CITÉ DES MÉDIOMATRICES

ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT

DE LA

CIVILISATION GALLO-ROMAINE DANS UNE PROVINCE GAULOISE

AVEC PLANS

PAR

ALBERT GRENIER

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

ÉLÈVE DIPLOMÉ DE LA SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS

—

1906

Tous droits réservés

A MES MAITRES

DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ET DU COLLÈGE DE FRANCE

ET

A MES AMIS LORRAINS

Sur l'avis de M. Héron de Villefosse, directeur d'études d'Épigraphie latine et antiquités romaines, et de MM. Émile Chatelain et Thédenat, élève diplômé, Commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Albert Grenier, le titre : d'*Élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 13 mars 1904.

Le Directeur de la Conférence,
HÉRON DE VILLEFOSSE.

Les Commissaires responsables,
E. CHATELAIN, THÉDENAT.

Le Président de la Section,
G. MONOD.

INTRODUCTION

Les habitations de l'époque gallo-romaine ont laissé de nombreuses traces dans les campagnes du pays messin. Mais parmi les ruines qui nous en conservent le souvenir, deux ou trois seulement ont été, jusqu'à présent, l'objet de fouilles approfondies et d'études qui semblent définitives. De quelques autres villas, le plan a été reconnu dans ses parties essentielles. La plupart du temps, nous ne connaissons que l'emplacement de ces habitations, et l'étendue approximative de la superficie qu'elles couvraient. Des monnaies ramassées parmi les débris nous fournissent encore, parfois, quelques renseignements sur la date de ces anciens établissements. Ce sont là tous les matériaux qui ont servi à cette étude.

La part des renseignements inédits que nous apportons est minime. Nous tenons cependant à exprimer notre reconnaissance à ceux des archéologues lorrains à qui nous les devons. Mais il nous a semblé que même sans révéler aucun détail nouveau, une étude d'ensemble des restes d'habitations rencontrés dans une même région, pouvait avoir sa raison d'être et son utilité. Le plan d'une villa, les détails de son aménagement, le style de ses décorations, même le mieux décrits, par la plus consciencieuse des monographies, ne prennent leur véritable signification, que par la comparaison avec les exemples voisins d'autres villas du même genre. Il est impossible d'expliquer les différentes particularités de la technique de construction, voire la destination des différentes parties des

bâtiments, sans se référer perpétuellement aux ruines de même caractère découvertes antérieurement. Les archéologues en sont presque toujours réduits à raisonner par analogie. Il leur sera commode de trouver, réunis et classés, les documents nécessaires pour éclairer leurs fouilles.

Mais surtout une étude d'ensemble des différentes villas d'une même contrée, peut permettre de dégager du caractère particulier de chaque villa, et des détails qui lui donnent sa physionomie propre, l'idée générale qui a présidé à la construction de ces habitations et les diverses modifications qu'elle a subies. Il devient ainsi possible de suivre l'histoire de l'architecture domestique dans une région donnée, et, par suite, celle des grandes directions de l'art et de la civilisation.

Les habitations portent en outre, profondément empreinte, la trace des hommes qui les ont élevées et habitées. Leurs dimensions, leur économie intérieure, leur décoration répondaient à la richesse des populations, à l'organisation de la famille et du travail. Leur répartition fut soumise aux conditions naturelles, leur développement aux événements politiques. L'étude méthodique et raisonnée des restes d'habitations fournit de précieuses indications touchant l'état économique et social d'un pays.

L'étude des habitations rurales et des villas est tout particulièrement apte à mettre en lumière les résultats obscurs de la vie matérielle et de la culture morale de la Gaule romanisée. Les villes jusqu'ici ont particulièrement attiré l'attention. Mais leur civilisation est souvent fort différente de celle des campagnes. Les cités participent plutôt de la vie générale des autres grandes villes, qu'à celle du pays même dont elles sont le centre. Le groupement de la population y modifie les conditions de l'existence ; il aide à la transformation rapide des mœurs. Dans les provinces soumises à une domination étrangère, tout particulièrement, les villes sont les points de contact entre le gouvernement conquérant et le reste du pays. L'action exercée immédiatement autour d'elle par l'administration et

ses représentants, parfois ne dépasse pas les portes des centres urbains où elle siège. Les monuments officiels qu'elle y élève présentent une façade souvent trompeuse. Par eux on peut juger sans doute des directions générales imprimées à la masse du peuple, et des efforts tentés pour agir sur sa civilisation. Du résultat de ces efforts, les documents que fournissent les campagnes permettent seuls de se faire une idée.

L'importance des villes, au point de vue économique et social, ne saurait d'ailleurs être comparée avec celle des campagnes. Aux époques anciennes surtout, c'est des campagnes que le pays tire ses ressources. Là s'accomplit tout le travail, de là vient toute la richesse. L'histoire même de la terre est à la base de toute l'histoire. L'étude des habitations rurales nous permet précisément d'atteindre cette histoire de la terre. Les villas sont invariablement liées à l'exploitation agricole du sol. Le caractère de leur architecture est solidaire de celui de la colonisation du domaine dont elles sont le centre. A une maison de plan latin, répondent nécessairement des méthodes de culture latine, une organisation du travail et de la propriété de forme latine. L'extension des villas mesure donc exactement la pénétration de la civilisation latine dans les campagnes. Le confort et le luxe des habitations témoigne de la prospérité de l'agriculture. Leurs dimensions correspondent à celles des domaines. Elles nous permettent de juger de l'état de la propriété et par suite de l'état social des populations. L'histoire des villas ne se sépare point de celle du travail agricole, et du développement économique du pays. On ne saurait laisser disséminés et perdus dans les innombrables revues locales, les documents précieux, que peuvent ainsi fournir les fouilles.

Les limites d'une cité gallo-romaine nous ont semblé prêter un cadre naturel à cette étude des villas. Ces limites reproduisaient, en général, celles qui avaient séparé les anciens peuples gaulois. La civilisation latine rencontra donc, sans doute, à l'intérieur de chaque cité, les mêmes traditions et les mêmes

usages. Ces très anciennes divisions dépendaient de la configuration même du sol, plutôt que de l'action artificielle des causes politiques. Des ressources naturelles identiques, un même climat, y durent produire des habitations assez semblables. La part d'autonomie que laissait aux cités le gouvernement lointain de la métropole, permettait à chacune d'elles de garder sa physionomie propre. Le développement de l'art de bâtir et de la colonisation, ne put donc manquer d'y présenter une certaine unité. Le territoire d'une cité offre, en outre, l'avantage d'être assez restreint pour permettre un recensement attentif des traces d'habitations gallo-romaines qui s'y sont rencontrées, et assez vaste pour que le nombre et la variété de ces exemples prêtent à leur étude un certain intérêt scientifique. Les circonscriptions adoptées par l'administration romaine étaient les plus naturelles pour l'étude des habitations de l'époque gallo-romaine.

Des raisons personnelles n'ont pas seules déterminé le choix que nous avons fait de la cité des Médiomatrices. Les ruines si nombreuses, et quelques-unes si caractéristiques qui peuplent la vallée de la Moselle, celle de la Sarre et les plateaux de l'Eifel, aux environs de Trèves, avaient d'abord attiré notre attention. Cette brillante floraison de villas de luxe ne date guère, autant que nous avons pu nous en convaincre, que de la seconde moitié du IIIe siècle. Elle fut déterminée uniquement par le séjour à partir de cette époque, des empereurs dans la ville de Trèves. Ce sont eux et les grands seigneurs de leur cour, qui, dans les campagnes environnantes, ont élevé ces somptueuses habitations de plaisance. Les villas trévires ne tiennent donc pas à la vie intime du pays. Elles n'y sont pas le produit normal du développement de la colonisation. Elles ne sauraient en aucune façon nous représenter les différentes phases de la civilisation gallo-romaine dans le pays.

Tout autre est le caractère des villas médiomatrices. Les vestiges qui en ont été retrouvés sont infiniment moins nombreux que dans la région de Trèves. Ils n'offrent pas, sans

doute, le même intérêt au point de vue de l'histoire de l'art. Mais les conditions dans lesquelles ces habitations ont été construites, relèvent bien plus de l'histoire économique de la cité des Médiomatrices, que de l'histoire politique de l'empire romain.

Les restes de ces villas nous permettent donc de suivre l'évolution régulière de la colonisation des campagnes messines. L'introduction de la civilisation latine y fut sans aucun doute plus précoce que dans le pays trévire. La population essentiellement gauloise n'offrit pas la même résistance aux arts de la paix apportés par les vainqueurs, que les peuplades à demi-germaines, ou du moins fortement mélangées d'éléments germaniques de la basse vallée de la Moselle. Divodurum, en effet, semble avoir été un centre d'influence latine, antérieurement à Trèves. Cette influence se répandit peu à peu dans les différentes parties de la cité médiomatrice. Ses étapes successives y donnèrent naissance à des habitations de genres distincts. De petites villas rustiques précédèrent les grandes villas de luxe. Nous en retrouvons les restes à côté de ceux de bâtiments plus ou moins analogues à ceux du pays trévire. Entre ces établissements divers, il nous est possible d'établir des différences de date. L'histoire des habitations rurales nous permet ainsi d'étudier le développement original d'une civilisation véritablement gallo-romaine. L'arrivée fortuite d'une puissante aristocratie étrangère n'en vint pas subitement interrompre le cours, et par une prise de possession du sol qui équivalait, pour ainsi dire, à une seconde conquête romaine, faire disparaître toute trace de colonisation antérieure à son établissement.

Parmi les vestiges les plus intéressants qui purent ainsi subsister dans le pays des Médiomatrices, il faut compter ceux de huttes à demi-souterraines, couvertes de branchages et d'argile. Ces demeures, de caractère primitif, n'ont sans doute rien de commun avec les villas. Si leur origine les rattache à la période de l'indépendance gauloise, nous avons cependant la preuve, que bon nombre d'entre elles furent encore habitées

après la conquête romaine. Leur répartition anormale nous permet de nous figurer la lutte entre l'influence latine et les traditions indigènes. Ces habitations représentent l'élément original sur lequel vint se greffer la civilisation latine. Par elles on peut mesurer le progrès que marquent les villas.

Les différentes sortes d'habitations qui se sont rencontrées dans le pays messin, se retrouvent également sur le territoire des autres cités gauloises. Les conditions générales auxquelles fut soumis le développement des habitations et de la colonisation latine dans la cité des Médiomatrices, ne semblent en aucune façon, avoir été différentes de celles qui présidèrent à l'exploitation de toutes les campagnes gauloises. On est donc autorisé à supposer que dans toute la Gaule également, les villas ne se substituèrent que peu à peu aux constructions indigènes; que ces premiers établissements latins furent de petites villas rustiques, et qu'ils ne cédèrent la place aux grandes villas urbaines, que dans les mêmes circonstances que nous permet de distinguer l'histoire des villas médiomatrices. Les progrès de la civilisation latine, dans la cité dont nous avons choisi les limites comme cadre de ce travail, nous ont semblé pouvoir représenter assez exactement les phases de toute la civilisation gallo-romaine. Une étude particulière des villas médiomatrices dépassait ces villas elles-mêmes. C'est cette raison surtout qui nous a déterminé à l'entreprendre.

Nous ne nous dissimulons pas cependant, que malgré une ressemblance générale, les habitations de l'époque gallo-romaine, durent être assez différentes en Aquitaine par exemple (1), de ce qu'elles étaient dans la Gaule Belgique. La technique et les procédés de construction pouvaient fort bien n'être pas les mêmes. Le sol, le climat, la richesse du pays, ont donné sans doute à l'architecture comme aux formes

(1) Cf. L. Joulin, *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martes-Tolosanes*. Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*. 1re *série*. *T. IX*, *p.* 217-516 (1900).

de l'exploitation agricole, des caractères particuliers. Le voisinage de l'Italie, la facilité plus grande des relations, y ont fait sentir plus vivement peut-être l'influence de Rome. Il serait à désirer que l'on pût, dans chaque cité, suivre l'histoire des habitations gallo-romaines, et marquer avec précision les traits qui leur sont propres. Les documents ne manquent dans aucune des régions de la France. De cette élaboration des matériaux aujourd'hui dispersés dans les revues locales, pourrait se dégager enfin une histoire générale, exacte et complète, des habitations de forme latine en Gaule, et de la colonisation des campagnes gauloises à l'époque de la domination romaine.

C'est une simple contribution à cette vaste enquête que nous avons voulu entreprendre. Comme il ne sera que trop facile de s'en rendre compte, ce travail ne souffre pas moins de l'absence de points de comparaison hors des frontières de la cité des Médiomatrices, que de l'insuffisance des fouilles exécutées jusqu'à présent à l'intérieur de ces limites. Seuls les exemples de villas rencontrées dans d'autres cités pourraient fournir les indications nécessaires pour combler les lacunes souvent considérables, que laissent entre elles les ruines d'une même région. Faute de cet appui, les conclusions que nous nous sommes efforcés de dégager, gardent bien souvent le caractère de simples hypothèses. Il était bien difficile d'échapper à cet inconvénient. Nous avons cru utile cependant d'indiquer les questions qui, à notre sens, se posaient à propos des villas médiomatrices, et de dégager les éléments d'information fournis par les fouilles. Nous souhaitons que d'autres réponses moins incertaines viennent à bref délai d'autres cités de l'ancienne Gaule.

Octobre 1904.

HABITATIONS GAULOISES ET VILLAS LATINES

DANS

LA CITÉ DES MÉDIOMATRICES

ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE DANS UNE PROVINCE GAULOISE

CHAPITRE PREMIER

Le Pays des Médiomatrices et les Médiomatrices.

1° Description géographique. — Les limites de la cité des Médiomatrices.
2° Le peuple des Médiomatrices. — Son histoire. — La civilisation romaine et les traditions indigènes.

La jonction des deux vallées de la Moselle et de la Seille forme le cœur du pays des Médiomatrices. C'est sur la hauteur dominant la vaste plaine sablonneuse où se rencontrent les deux rivières, que fut établi, dès l'époque gauloise, l'oppidum de Divodurum, capitale de la cité.

Vers l'ouest, jusqu'aux côtes de Meuse, s'étend un vaste plateau de calcaire oolithique, peu accidenté et très apte à la culture. A l'est, des plaines où dominent les marnes (*Keuper*) et plus loin le calcaire coquillier (*Muschelkalk*), conduisent jusqu'aux Vosges. Entre la Seille qui les borde au sud, et la Sarre qui les entoure à l'est et au nord, l'Albe, la Rosselle et les deux Nieds établissent de larges passages.

Ces terres, d'une fertilité moyenne, ont de tous temps constitué un pays agricole par excellence.

Une ceinture de terrains gréseux et accidentés, encadre à l'est ce pays de plaines. Elle reparaît au nord entre Sarrebrück et Saint-Avold, et se continue tout le long du cours de la Sarre. Ces grès marquent la limite des pays montagneux et forestiers. A l'est, ils forment la chaîne des Vosges. Ses forêts dessinent la frontière que ne dépasse pas la population médiomatrice. De nouvelles forêts, au nord du pays, bordent la Sarre de la Rosselle à la Nied, couvrent le plateau qui sépare la Sarre de la vallée de la Moselle, et se prolongent au loin vers l'ouest. Les forêts actuelles de Moyeuvre, de Caldenhoven, et de Warndt, ne sont plus que de faibles vestiges de celles, qui à l'époque ancienne, enserraient le pays presque de trois côtés.

Ces forêts formaient les frontières naturelles du pays, frontières vagues et indéterminées à l'époque gauloise, mais que ne put manquer de préciser l'administration romaine. Ce sont les limites de l'époque gauloise que décrit Strabon. « Au nord du pays des Helvètes, dit-il, les Sé-
« quanes puis les Médiomatrices sont établis sur la rive
« gauche du Rhin. Une peuplade germanique, les Tribo-
« ques, occupe d'ailleurs la partie de leur territoire qui est
« contiguë au fleuve.... Au sud et à l'ouest du pays des
« Médiomatrices habitent les Leukes et les Lingons... ; au
« nord, les Trévires » (1).

Ce territoire est beaucoup plus vaste que n'était la cité des Médiomatrices, à l'époque romaine. S'étendant jusqu'au territoire des Lingons, il comprenait la « civitas Verodunensium » que nous trouvons mentionnée à part, dans la *Notice des Cités de la Gaule* (2). Les Triboques, d'autre part, ancêtres des Alsaciens actuels, semblent avoir été rattachés à la province de Germanie supérieure. Ils forment au IVe siècle, la civitas indépendante « Argentoratensium »

Quant aux limites de la cité des Médiomatrices, ainsi réduite, nous pouvons nous les représenter, faute de documents plus précis, par celles de l'ancien diocèse de Metz.

(1) Strabo, IV, 4, 193.
(2) Cf. Longnon, *Atlas historique de la France*. Pl. I et II, p. 14.

Nous savons, en effet, que les divisions ecclésiastiques conservèrent la plupart du temps, presque sans changement, les anciennes circonscriptions administratives romaines (1). C'est donc au territoire circonscrit à l'est par les Vosges, au nord par les hauteurs qui bordent la rive gauche de la Sarre, et une ligne qui rejoint la vallée de la Moselle à peu près à la hauteur de Sierck ; à l'ouest et au sud par les anciens départements de la Meuse et de la Meurthe, que nous bornerons notre étude.

*
* *

Le peuple que la conquête romaine trouva en possession de ce territoire, appartenait à la famille Belge, ces tard-venus des invasions gauloises. Il n'a joué, semble-t-il, qu'un rôle assez peu important dans la lutte pour l'indépendance de la Gaule. César ne le mentionne qu'une fois, à propos du contingent de 6000 hommes qu'il fournit à l'armée de secours destinée à Alésia (2). Il n'apparaît pas non plus, après la conquête, dans les soulèvements auxquels prirent part les Trévires, ses voisins. Les Médiomatrices, en effet, formaient une « *socia civitas* » (3). Tacite reconnaît qu'aucun acte d'hostilité de leur part ne justifiait l'abominable carnage que firent à Divodurum les légions de Fabius Valens, lors des troubles qui suivirent la mort de Néron (4).

Ils semblent s'être accommodés très vite de la civilisation romaine. Moins voisins des Germains que les Trévires, ils échappaient à l'influence belliqueuse des tribus restées indépendantes. Tout porte à croire que le sentiment national ne leur fit jamais trouver lourd le joug de Rome. Divodurum apparaît de bonne heure comme une ville complètement latinisée. Elle est divisée en *vici* (5) ; elle a son

(1) *Ibid.*, Pl. III.
(2) César, *de Bello Gallico*, VII, 75, 3.
(3) Tacite, *Hist.*, I., 70.
(4) Tacite, *Hist.*, I, 63.
(5) Vicus honoris. (*C. I. L.* Pars. I, Fasc. II, 4301) Vicani vici pacis (*Ibid.* 4303).

praefectus statorum (1), ses inscriptions en l'honneur des empereurs (2), ses temples, son amphithéâtre, ses conduites d'eau, etc. . (3). Il en est de même dans les autres centres urbains de la région.

La situation géographique du pays fait d'ailleurs comprendre que l'influence romaine n'ait pas tardé à s'y répandre. Les vallées de la Moselle et de la Sarre étaient des passages naturels tout préparés, pour les routes dont l'administration des premiers empereurs sillonna la Gaule. Divodurum était le carrefour de cinq grandes voies. L'une venait de Lyon par Besançon, deux de Reims par Toul et Verdun, une autre allait à Strasbourg et la dernière à Trèves (4). Dès le règne de Néron, le légat consulaire de la Germanie inférieure, L. Antistius Vetus, songeait à établir un canal qui eût rejoint la Saône à la Moselle (5).

La civilisation latine était donc apportée à Metz par les légions qui se dirigeaient vers le Rhin, et par les marchands, qui de l'Italie gagnaient les profondeurs à demie inconnues de la Germanie. Les Médiomatrices se trouvaient mis en relations par ce réseau de routes avec tous les grands centres de la culture gallo-romaine, Sens (6), Autun (7), Lyon (8), Bordeaux (9), où l'on trouve des inscriptions se rapportant à eux. La région a pu, de très bonne heure, participer à la vie générale, qui, s'introduisant à travers les pays locaux, fait profiter chacun des progrès réalisés par tous.

Ce n'est pas à dire, cependant, que la civilisation développée par ces conditions si favorables, ait jamais perdu tout caractère original. Les dieux romains, l'art romain,

(1) Robert et Cagnat, *Epigraphie de la vallée de la Moselle*, I, p. 21. = *C. I. L.*, XIII, 1, *n°* 4291.

(2) *Ibid*, II, p. 16-19, etc. = *C. I., L.*, XIII, 1, *n°s* 4301 — 4304, 4312, 4323 — 4325.

(3) F. Keune, *Annuaire de la Société d'Histoire et Archéologie Lorraine*, IX (1897), p. 133-201, X (1898), p. 1-71.

(4) *Itiner. Anton.* (Ed. Parthey et Pinder), p. 111. 112. 173. 174. 177. Voir la carte. Pl. I.

(5) Tac., *Ann.*, XIII, 53.

(6) *C. I. L.*, XIII, 2954.

(7) *C. I. L.*, XIII, 2674.

(8) *C. I. L.* XIII, 1807.

(9) *C. I. L.*, XIII, 629, Jullian. *Inscript. rom. de Bordeaux*, I, n° 59.

et surtout l'architecture, les mœurs romaines, toutes ces importations étrangères trouvaient en face d'elles, une religion, des principes, des habitudes, avec lesquelles il leur fallut composer. Elles ne subirent pas sans altérations, ce contact avec les traditions indigènes. Cette sorte de contamination était la condition et la conséquence nécessaire de leur acclimatation.

La masse de la population médiomatrice, à l'époque romaine, était en effet gauloise, et demeura gauloise. Les éléments latins qui s'y mélangèrent furent rares, et ne suffirent pas à la transformer. Les provinces gauloises se distinguent profondément à cet égard de celles du Limes germanique, peuplées de marchands latins, semées de colonies de vétérans, occupées à demeure par les camps et les postes romains (1). Les cités de la Gaule Belgique, en particulier dont la population était à peine habituée à la vie sédentaire, étaient demeurées beaucoup plus voisines de la barbarie primitive que celles du centre et du sud de la Gaule (2). Elles étaient de toutes, les moins prêtes à profiter de la civilisation apportée par Rome.

Nous ne parlons pas ici, sans doute, de la population des villes, enrichie de bonne heure par le commerce, et facilement accessible à l'influence romaine. Il nous faut également faire exception en faveur de la noblesse médiomatrice. Nous savons, en effet, avec quel engouement la classe riche avait adopté en Gaule, tous les raffinements de la culture latine. Mais il n'en pouvait être de même du peuple des campagnes ; et il formait, selon toute vraisemblance, la grande majorité de la population médiomatrice. Nous le trouvons en effet encore au IVe siècle, obstinément attaché à ses vieilles croyances religieuses et à sa langue celtique. Il avait dû conserver avec le même entêtement la manière de vivre de ses ancêtres, leurs méthodes de construction et de culture, et les principes sur lesquels était fondée la condition des personnes et de la propriété.

De cette persistance des traditions indigènes, à côté de celles qu'apportait la civilisation latine, de l'adoption par

(1) Hettner, *Zur Cultur von Germanien u. Gallia Belgica. Westdeutsche Zeitschrift*, II (1883), p. 1-21.
(2) Strabon, IV, 4-1.

les riches d'un genre de vie tout romain, nous ne pouvons manquer de retrouver la trace dans les habitations de l'époque gallo-romaine. L'étude des restes qui s'en sont rencontrés dans la cité des Médiomatrices, peut nous fournir sur l'histoire du pays et celle de ses habitants, des renseignements de nature à préciser et à compléter, le peu que nous apprennent les textes anciens.

CHAPITRE II

Les Huttes gauloises a l'Epoque Gallo-romaine.

1° Textes et monuments figurés relatifs aux habitations gauloises.
2° Les mardelles dans le pays des Médiomatrices.
3° Partie souterraine des habitations gauloises.
4° La construction recouvrant la mardelle.
5° Date des mardelles.
6° Répartition des mardelles dans le pays des Médiomatrices.

Les habitations les plus anciennes dont les fouilles ont mis au jour des vestiges, dans le pays des Médiomatrices, sont des huttes à demi-souterraines, construites en branchages, couvertes de chaume et de terre. Elles répondent assez exactement aux descriptions succinctes que nous ont laissées les écrivains anciens, des maisons gauloises. Ce sont donc ces chaumières qui représentent dans le pays les traditions de l'architecture gauloise. Elles y ont précédé les villas, et comme nous le verrons, ne leur ont cédé que peu à peu le terrain. C'est par elles que nous commencerons notre étude.

*
* *

Les textes littéraires d'où l'on a cru pouvoir tirer une description des habitations gauloises, ne nous permettent pas, en réalité, de nous en faire une idée précise.

César, toujours très sobre de détails, se borne à remarquer que les cases des Gaulois sont généralement couvertes de branchages (1).

(1) *De B. G.*, V., 43, 1, casæ quæ more gallico stramentis erant tectæ.

D'après Strabon, nous savons que les Belges habitaient de grandes maisons de planches et de clayonnages, en forme de berceaux, couvertes d'une épaisse couche de chaume (1). On ne saurait attribuer une importance décisive à ce passage, étant donné que Strabon n'a pas vu lui-même ces maisons, dont il parle d'ailleurs, d'une façon assez vague. Tous ses renseignements lui viennent de Posidonius, et l'état qu'il décrit est antérieur à la conquête.

Quant à Vitruve, il nous apprend que de son temps, un certain nombre de peuples, parmi lesquels les Gaulois, en sont encore restés à une phase très primitive de l'art de bâtir ; ils habitent des maisons de planches ou de branchages (2).

Il donne sur ce genre de constructions quelques détails que l'on croit pouvoir appliquer aux huttes gauloises. Tout d'abord, dit-il, on dressa des fourches entre lesquelles on disposait de menus branchages; ces parois étaient recouvertes de boue. D'autres faisaient sécher des mottes de terre, dont ils édifiaient les murs, ils les abritaient de la pluie et de la chaleur par un revêtement de roseaux et de feuillages. Puis, voyant que les toits ne pouvaient supporter le poids des pluies de l'hiver, on en vint à construire des faîtes recouverts de boue, qui par leur inclinaison facilitaient l'écoulement de l'eau (3). Il ne faut voir dans ces indications, nous semble-t-il, qu'une esquisse rapide des perfectionnements de l'art de bâtir, suggérés aux peuples barbares par la nécessité. Nous ne saurions nous faire, à l'aide de ces seules considérations théoriques sur les origines de l'architecture, une idée

(1) IV, 4, 3. Τοὺς δ' οἴκους ἐκ σανίδων καὶ γέρρων ἔχουσι μεγάλους, θολοειδεῖς, ὄροφον πολὺν ἐπιβάλλοντες.

(2) *De Architect.*, II, 1, 4... ad hunc diem nationibus exteris, ex his rebus ædificia constituuntur, ut in Gallia, Hispania, Lusitania, Aquitania, scandulis robusteis aut stramentis.

(3) *Ibid.*, II, 1, 3. Primum furcis erectis et virgultis interpositis, luto parietes texerunt. Alii luteas glæbas arefacientes struebant parietes... vitandoque imbres et æstus tegebant harundinibus et fronde. Posteaquam per hibernas tempestates tecta non potuerunt imbres sustinere, fastigia facientes, luto inducto, proclinatis tectis, stillicidia deducebant.

exacte des habitations en usage dans le nord de la Gaule à l'époque romaine.

On peut tenter, il est vrai, d'appuyer ces textes et de les préciser à l'aide des représentations de maisons gauloises que nous fournissent des monuments figurés.

Le plus caractéristique de ces monuments est un bas-relief romain d'assez bon style, conservé au Musée du Louvre (1). Il semble dater du 1er siècle de l'ère chrétienne. La provenance en est inconnue. Un barbare, un Gaulois, semble-t-il, à en juger par sa physionomie et sa longue chevelure, défend contre un soldat romain, sa cabane représentée au second plan. C'est une hutte ronde, couverte d'un toit conique, dont le milieu semble être demeuré ouvert, pour livrer passage à la fumée du foyer. Les roseaux qui recouvrent les parois aussi bien que le toit sont nettement dessinés. Une ouverture rectangulaire forme la porte.

Ce sont, d'ailleurs, les mêmes huttes rondes, tantôt couvertes de roseaux, tantôt formées de poutres accolées, tantôt construites en pierre, que les bas-reliefs de la colonne Trajane (2) attribuent aux Daces, ceux de la colonne d'Antonin (3) ou de Marc-Aurèle (4) aux Marcomans et aux Quades. Ce type uniforme, adopté par les artistes romains pour figurer les habitations de leurs ennemis barbares, est-il copié sur la réalité ? Ne leur est-il pas suggéré plutôt, par d'anciennes traditions, qui font de la hutte ronde en branchages et en chaume, la demeure primitive des populations non civilisées. Ces représentations ne sont-elles pas, en un mot, tout aussi conventionnelles que la description de Vitruve ? (5)

De nombreux monuments, provenant du pays des Médiomatrices, nous en représentent, il est vrai, les habitations avec plus de chances d'exactitude. Ce sont quelques petits bas-reliefs, et surtout des tombes. Comme

(1) Clarac, *Musée de sculpture*, II, n° 326, p. 767.

(2) Fröhner, *La colonne Trajane*.

(3) Fröhner, *La colonne d'Antonin*.

(4) Petersen-Domazewski, *Die Marcussaüle*, pl. 110, 112, 118.

(5) Le caractère conventionnel de ces représentations est très nettement indiqué sur la colonne Trajane, par ce fait que les huttes rondes y apparaissent bâties en superbes pierres de taille.

un grand nombre de peuples de l'antiquité, les Gaulois aimaient à donner aux monuments abritant les restes de leurs morts, la forme des maisons où ils vivaient. Nous n'avons pas à tenir compte, pour nous faire une idée du genre de construction gaulois, de celles de ces tombes qui ont été trouvées dans le voisinage des villes (1). Elles appartiennent à une population romanisée et représentent les maisons des villes conçues sur un plan tout romain. D'autres tombes, d'apparence beaucoup plus ancienne, proviennent des forêts des Vosges. Grossièrement taillées, et ne portant aucune inscription, elles semblent le produit d'un art absolument indigène. Ce sont, pour la plupart, des blocs de grès prismatiques à base rectangu-

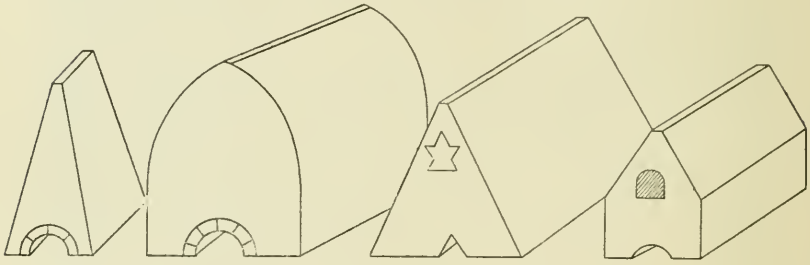

Fig. 1. — Tombes en forme de huttes trouvées dans les Vosges. D'après la *Westd. Zeitsch.* Ergänzungsheft, X, p. 48.

laire allongée, et dont la partie supérieure forme soit un angle, généralement très aigu, soit une ogive (2). Des habitations ainsi formées de deux parois obliques se rejoignant à leur sommet ne peuvent être que des huttes en branchages. Quelques tombes, en petit nombre, figurent, il est

(1) Par exemple à Scarpone : Cf. L. Quintard, *Journal Soc. Arch. Lor.*, 1900, p. 99-100 : et à Metz. Cf. Keune, *Sablon in römisch. Zeit. Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine*, 1903, p. 324-461, pl. XIII, XXVI.

(2) De nombreux spécimens de ces tombes sont rassemblés aux Musées de Metz, de Saverne et d'Epinal. Cf. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lor.*, 1899, p. 376 et 415, 1900, p. 383. *Westdeutsche Zeitschrift*, Ergänzungsheft, X, p. 48.

vrai, une maison à murs verticaux, surmontés d'un faîtage. Ces murs pouvaient être constitués de troncs d'arbres accolés, ou de planches. Peut-être aussi dans ce pays où le grès abonde, la pierre pouvait-elle être employée à leur construction. Une petite ouverture dans le bas du bloc, représente la porte. C'est le seul détail que permette de distinguer le caractère par trop rudimentaire de la sculpture.

Plus instructifs sont deux petits bas-reliefs consacrés, l'un à la déesse Nantosuelta, l'autre à la même déesse associée au dieu Sucellus (1). Sur les deux monuments, la déesse tient d'une main un sceptre surmonté d'une petite cabane rectangulaire.

Le bas-relief consacré à Nantosuelta seule nous montre cette cabane couverte d'un faîte assez aigu, surplombant légèrement les murs, et assez épais pour être fait de chaume. Une porte s'ouvre au milieu de la face antérieure, l'ensemble, en somme, est très voisin de quelques-unes des tombes que nous venons de décrire. Cette maison, sur le second monument est plus large ; le toit en est plus écrasé, et deux portes symétriques s'ouvrent sur la façade. Ce dernier détail ne donne-t-il pas à croire que ces petits édifices représenteraient des temples plutôt que des maisons ? On est d'autant plus porté à le supposer, que sur le premier bas-relief, Nantosuelta supporte de sa main restée libre une autre construction d'un caractère tout différent. C'est une petite hutte ronde. Les parois verticales en semblent formées de troncs d'arbres juxtaposés. Le toit conique et surplombant, laisse deviner à sa partie supérieure le croisement des branchages qui en forment la charpente. Cette hutte ressemble de très près à celle qui est représentée sur le bas-relief du Louvre. Les dispositions et le genre de construction qu'elle nous fait connaître répondent assez bien à ce que nous pouvons savoir par César, Strabon et Vitruve des maisons habitées par les Gaulois. Cette concordance confirme sans doute les renseignements généraux que nous avaient fournis les textes littéraires. Elle n'y ajoute que fort peu de détails, et n'augmente pas la portée des conclusions que nous pouvons en tirer.

(1) Michaelis, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1895, 1, p. 155.

Laissant de côté les données insuffisantes des textes et des monuments, un savant allemand, M. Meitzen a cru devoir chercher d'un autre côté, des documents plus précis sur la maison gauloise. Il la rattache à un type général d'habitation, propre aux tribus celtiques, et conditionné par l'organisation de la famille en clan patriarcal (1).

Mais la méthode de raisonnements théoriques, d'ailleurs trop peu rigoureuse, employée par ce savant, ne peut rien ajouter à la connaissance que nous avons par ailleurs de l'architecture domestique des Gaulois (2). La constitution de la famille gauloise est trop peu connue pour autoriser aucune induction touchant l'économie des demeures qu'elle habitait. Les seuls documents propres à préciser les données trop vagues des textes littéraires et des monuments figurés sont ceux qui sont fournis par les fouilles. Il ne s'agit pas du reste, pour nous, d'établir le type général de la maison gauloise, mais simplement d'étudier les vestiges des habitations indigènes relevés dans le pays des Médiomatrices, et d'essayer de reconnaître les caractères et la date des demeures dont ces restes nous ont conservé la trace.

*
* *

Les restes des habitations gauloises sont pendant longtemps passés inaperçus. Ils se présentent en général sous la forme de trous circulaires de 10 à 40 mètres de diamètre, et profonds de 2 à 10 mètres. Très rares dans les parties basses de la vallée, ces excavations se rencontrent surtout sur les pentes des collines et sur les plateaux, souvent à proximité de sources ou de ruisseaux. Elles sont particulièrement fréquentes dans les forêts où les travaux de l'agriculture ne les ont pas nivelées. La couche épaisse de tourbe et d'argile qui en garnit le fond en a transformé un grand nombre en mares. Ce sont les « mares au diable »

(1) Meitzen, *Siedelung u. Agrarwesen der Kelter. Römer, Finnen. u. Slaven.* 4 vol. in-8° dont un atlas. Berlin, 1895, T. I, p. 184, III, p. 281.

(2) Voir les reproches tout à fait fondés formulés à l'adresse de cette théorie par J. Flach, *L'origine historique de l'habitation et des lieux habités en France,* p. 11 sqq.

ou mares des païens (Heidenpullen), comme on les appelle dans le pays. Longtemps considérées comme des lieux hantés, elles sont encore aujourd'hui entourées de légendes mystérieuses. On les désigne habituellement par le terme de « margelles » ou plutôt « mardelles » (1).

Ces mardelles (2), si nombreuses en certains endroits, qu'elles donnent à des plateaux l'aspect de fonds marécageux, n'étaient pas sans provoquer l'étonnement. La nature très différente des terrains où elles se rencontrent excluait la possibilité de toute explication géologique. On n'y pouvait voir un phénomène naturel du même genre que celui qui a produit les cavités dites « trous au loup » dans les terrains calcaires (3). Ces mares ne pouvaient être que l'œuvre de l'industrie des hommes (4).

Les uns, en conséquence, voulaient y voir d'anciennes car-

(1) Sur cette question des « mardelles » et des habitations gauloises dans le pays messin, a paru depuis le dépôt de ce Mémoire à l'Ecole des Hautes-Etudes, une étude très importante de M. Wichmann : *Ueber die Maren oder Mertel in Lothringen. Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 218-262, pl. I-XI. Les conclusions de cet article confirment sur presque tous les points, notamment à propos de la date à assigner aux habitations gauloises des campagnes médiomatrices, celles auxquelles nous étions arrivés de notre côté. Ce travail apportait en outre un certain nombre de détails inédits sur des fouilles qui n'avaient été publiées que très sommairement auparavant. Nous nous sommes efforcés d'en faire notre profit et de mettre autant que possible notre étude au courant des dernières publications.

(2) Wichmann, dans l'article mentionné plus haut, p. 227-230, proteste contre l'emploi du terme « mardelle » pour désigner ces excavations. Ce mot n'est même pas français dit-il ; il est emprunté au patois. Il propose de le remplacer simplement par le mot « mare ». Nous ferons remarquer que le terme mare suppose la présence au moins intermittente d'eau dans ces dépressions, ce qui n'est guère vrai que de la moitié d'entre elles. Ce mot « mardelle » employé depuis près d'un siècle par les archéologues, peut être considéré, quelle que soit sa provenance, comme ayant acquis droit de cité dans la langue scientifique. Il a le grand avantage de la précision et permet de distinguer des autres, ces mares d'une espèce toute particulière qui nous conservent la trace des habitations gauloises.

(3) Cf. *Bulletin de la Soc. d'Arch. de la Moselle*, 1862, p. 62.

(4) Après de longues discussions les géologues ont fini par s'accorder tous sur ce point. Cf. Schumacher, *Mittheilungen des geologischen Landesanstalt v. Elsass. Lothringen*, 1890, II, 340 et van Werveke, *Beiträge zur Kentniss der lothringischen Mardellen. Ibid.*, 1903. V. Fasc. 4, p. 351 sqq.

rières d'où l'on aurait tiré l'argile nécessaire à la fabrication des poteries (1). D'autres en faisaient des citernes abandonnées. D'autres enfin, par une nouvelle application de la théorie chère aux archéologues anciens, assignaient aux mardelles, comme à toute ruine antique, une origine militaire, et prétendaient y reconnaître la trace de campements romains, plus ou moins prolongés, ou peut-être de postes d'observations et de retranchements de fortune, établis par les légions à la lisière des forêts et aux abords des routes (2).

Ils ignoraient en effet que des excavations analogues avaient été dès le XVIIIe siècle observées et fouillées en Allemagne (3) et en Angleterre (4). En France, M. de Lavillegille dans le Berry, et l'abbé Cochet en Normandie, avaient dès 1838 entretenu la Société des Antiquaires de France, des mardelles très nombreuses dans ces régions (5). Toutes ces recherches avaient abouti aux mêmes conclusions : les mardelles représentaient de très anciennes habitations.

La renaissance des études d'archéologie locale, vers 1860, et les fouilles qui en furent la conséquence en Lorraine, allaient permettre d'y vérifier le même fait.

Depuis un certain temps déjà, on avait relevé la présence, jugée inexplicable, de troncs de chênes, « gisant dans les mares, sous la terre végétale, dans des terrains bourbeux, dans le fond des vallées, et aussi en grand nombre dans le lit des rivières (6) ». Ces constatations avaient fait surgir les hypothèses les plus invraisemblables touchant les mouvements du sol, et l'extension des forêts à l'époque préhistorique. Le hasard mit les archéologues sur la voie de l'explication véritable.

En cherchant à vider, pour la combler ensuite, une mardelle située sur le Rotterhof, entre Mitterheim et

(1) *Bullet. Soc. Arch. Moselle*, 1862, p. 62 sqq.

(2) Ledain, *Austrasie*, 1857, p. 448. *Mém. Soc. Arch. Mos.*, V. (1862), p. 53.

(3) Dünnhaupt, *Antiquités saxonnes*, 1718.

(4) *Archéologie Britannique*, 1785.

(5) *Mém. Soc. Antiq. de France*, XIV, 1838, p. 160 sqq.

(6) V. Simon, *Mém. Soc. Arch. Mos.*, 1862, p. 15 et *Bulletin*, 1862, p. 27.

Munster, on avait trouvé dans le fond, des troncs d'arbres grossièrement taillés et des fragments de poterie. Les baliveaux, rayonnant des bords vers le centre de la mare, étaient enfouis sous une épaisse couche de tourbe, formée de débris de feuilles mortes, et de menus branchages protégés par de l'argile. Le même fait et les mêmes dispositions avaient été remarquées dans une autre mardelle mise à sec, aux environs de Sarrebourg, à la suite des travaux du canal des houillières de la Sarre (1).

Les deux problèmes de la présence de troncs d'arbres dans les terrains bourbeux et de l'existence des mardelles, étaient solidaires l'un de l'autre. La solution dès lors en était trouvée (2). Les mardelles conservaient la trace d'anciennes huttes en branchages, en partie souterraines. Les fouilles dès lors se multiplièrent, de plus en plus précises, et de plus en plus fécondes en renseignements. On a relevé jusqu'à présent plus de 5000 mardelles en Lorraine (3).

*
* *

Partie souterraine des habitations gauloises. — Les excavations dans lesquelles ont été retrouvés les débris des huttes en branchages, montrent suffisamment que les demeures dont nous avons ainsi conservé la trace étaient en partie au moins, souterraines. Cette habitude de creuser les habitations dans le sol se rattache directement aux traditions les plus anciennes de l'humanité, cherchant abri dans les cavités naturelles. On comprend qu'elle se soit perpétuée sous un climat excessif, comme celui de la Gaule,

(1) L. Benoit, *Les voies romaines dans l'arrondissement de Sarrebourg. Mém. Soc. Arch. Lorraine*, 1865, p. 14 sqq.

(2) L. Benoit (*article cité*), Bach, *Mémoire sur les habitations gauloises et les vestiges qu'on en trouve dans les provinces de l'Est. Mém. Soc. Arch. Mos.*, 1866, p. 85 sqq, et *Bullet.*, 1868, p. 169 sqq.

(3) Nous empruntons à M. Wichmann : *Ueber die Maren oder Mertel in Lothringen. Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 230, des statistiques et des chiffres précis. Sur ces 5000 mardelles, 1800 environ sont situées en plein champ, les autres se trouvent dans les forêts. Sur les mares placées hors des forêts, 787 sont toujours sèches, 537 toujours remplies d'eau, 445 sèches en été, et pleines d'eau en hiver.

chez des peuples malhabiles à travailler la pierre, et qui ne connaissaient pas l'usage du mortier.

Les Germains, eux aussi, nous rapporte Tacite, cherchaient, en habitant sous terre, un abri contre la rigueur de l'hiver et la chaleur de l'été (1). De fait, les mardelles sont également très fréquentes en Allemagne. Le genre d'habitation des tribus belges, ne différait donc pas essentiellement du leur.

Nous avons dit que la forme la plus fréquente des mardelles en Lorraine était ronde ou ovale (2). On en signale également quelques-unes de forme rectangulaire (3), ces dernières de dimensions généralement très supérieures à celles des mardelles circulaires. Elles ne mesurent en effet guère moins de 40 mètres de long sur 10 à 15 mètres de large, tandis que le diamètre moyen des autres varie entre 10 et 20 mètres (4). La profondeur en est généralement de 2 à 4 mètres, et dépasse rarement 5 mètres. L. Benoit en signale cependant de 10 mètres de profondeur (5).

De semblables cavités fournissaient un déblai considérable. Rarement cependant on en trouve la trace à proximité des mardelles. Une ou deux fois seulement, on a pu constater autour des bords une élévation artificielle du sol (6). En règle générale, la terre extraite a dû être transportée ou étendue à une certaine distance.

(1) *Germ.* 16, Solent et subterraneos specus aperire, eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemis... quia rigorem frigorum ejus modi loci molliunt.

(2) On ne saurait d'ailleurs tirer de cette particularité aucune indication touchant la forme des habitations; l'eau qui remplit les cavités a pu en ronger les bords.

(3) *Correspondenzblatt d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol. Ethnol. u. Urgeschichte*, nov. 1903, p. 132.

Cette forme exceptionnelle en Lorraine, semble, d'après M. de Lavillegille : *Mém. Soc. Antiq. de France*, XIV (1838), p. 161, avoir été la règle en Berry. Les dimensions qu'il indique pour ces mardelles berrichonnes semblent d'ailleurs fort sujettes à caution (150 mètres de long sur 80 de large et 6 à 8 mètres de profondeur).

(4) Wichmann, *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 230, parmi les mardelles situées hors des bois en compte 1249 ayant entre 10 et 30 mètres de diamètre moyen, 298 ayant moins de 10 mètres, 201 ayant plus de 30 mètres.

(5) L. Benoit, *Les voies rom. de l'arrond. de Sarrebourg, Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1865.

(6) Par exemple dans la forêt de Hohen Buchen, près Langenberg

Dans la plupart des mardelles fouillées, les différentes couches que l'on rencontre successivement se sont présentées dans l'ordre suivant :

1° Directement sous l'eau ou formant le sol dans les mardelles sèches, une couche de vase ou d'humus constituée par les feuilles mortes, la poussière et les débris de toutes sortes accumulés dans la cavité.

2° Une ou deux, ou même trois couches d'argile de couleur ou de finesse différentes.

3° Une couche de tourbe formée par des feuillages, de la paille et de menus branchages. C'est au milieu de cette couche et entre elle et la suivante que sont étendus, dans un certain nombre de mardelles, les troncs d'arbres dont le nombre et les dimensions varient.

4° Une ou plusieurs couches d'argile recouvrant le sol naturel.

Le fond de l'excavation et la couche d'argile qui le tapissait étaient aménagés pour former le sol de l'habitation. Une des mardelles des plus caractéristiques à cet égard, et de toutes la mieux décrite, est celle qui a été fouillée à Altrip en 1901 (1).

La mare, ovale, mesure 20 mètres sur 17 mètres de diamètre. Le bord nord-ouest, à l'extrémité du grand diamètre, est plus haut de 1 mètre que le bord sud-est. D'abord vertical jusqu'à une profondeur de $1^{m}10$, il se continue jusqu'au fond ($3^{m}40$ au-dessous du niveau du sol) par un talus fortement incliné ($0^{m}80$ par mètre). Au sud-est, au contraire, un plan incliné et formant dos d'âne, descend doucement jusqu'au centre de la mare. De ce côté était sans doute l'entrée de l'habitation. La partie la plus profonde de la mare dessine ainsi une sorte de fer à cheval, bordé contre le talus par une rigole, dont les plus grandes dimensions atteignent, du côté opposé à l'entrée, environ $0^{m}50$ de large et 1 mètre de profondeur. Un léger rebord, ménagé à la base du talus, au niveau du fond de la mardelle permettait probablement de couvrir cette rigole de planches ou de pierres plates. Cette disposition assurait

(Cercle de Sarrebourg), *Correspb. d. deutschen Gesellsch. f. Anthropol.*, nov. 1903, p. 132.

(1) Cf. Wichmann, *Ueber die Maren...*, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 241-142.

l'écoulement de l'humidité qui pouvait s'introduire dans la cabane. On peut conclure de ces précautions minutieuses, que nous avons là le sol même de l'habitation.

Ces détails qui semblent si naturels n'ont pu être, il est vrai, que rarement constatés. On ne s'en étonnera pas si l'on songe à la difficulté que présentent de telles observations dans le fond d'une mare envahie par l'eau. On ne saurait d'ailleurs nier, quoiqu'on n'ait jamais pu l'établir, que l'excavation n'ait pas parfois simplement servi de cave. Un plancher aurait alors formé le sol de la pièce servant à l'habitation (1). Peut-être, si l'on doit admettre la profondeur de 10 mètres qu'attribue Benoit à certaines mardelles (2), faut-il supposer qu'elle comprenait la hauteur d'une cave et d'une habitation encore établie en sous-sol, quoique bâtie sur cave. Mais nous en sommes réduits sur ce point à de pures hypothèses.

De quelque façon qu'il soit aménagé, le fond de l'excavation est toujours revêtu d'une couche d'argile, dont l'épaisseur varie d'une mardelle à l'autre, aussi bien que d'un endroit à l'autre du sol de la mardelle. Tous ceux qui se sont occupés de la question sont d'accord sur ce fait. Ils admettaient également que cette argile avait été disposée intentionnellement pour servir d'enduit aux parois et garnir le fond de la cavité (3). Un tel revêtement constituait en effet une excellente protection contre l'humidité du terrain environnant. L'emploi de l'argile battue pour former le sol des granges et même des pièces d'habitation est du reste, dans les campagnes, une vieille tradition. Il s'est continué jusqu'à nos jours en Lorraine. On en trouve des exemples nombreux et caractéristiques dans des constructions de l'époque romaine, témoin les caves des « canabae » voisines du camp de la Saalburg explorées par Jacobi. Les parois et le sol avaient été tapissés de terre glaise mélangée de paille, que le feu

(1) Cf. Wichmann, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1902, p. 517.

(2) Cf. plus haut p. 32, note 5.

(3) Wolfram, *Protokolle der Generalversammlung des Gesamtvereins d. deutsch. Geschichts u. Alterthumsvereine zu Metz*, 1890. Welter, *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...* nov. 1903, p. 135. Mardelle n° 2 de la forêt de Gondrexange : le sol est tapissé d'une couche d'argile fortement battue, qui se continue vers l'extérieur de la mardelle.

avait ensuite transformée en un revêtement de terre cuite poreuse, d'une seule pièce (1). Ce procédé qui n'est pas romain avait été emprunté sans doute aux populations indigènes. Il n'était pas surprenant d'en retrouver l'origine dans les huttes souterraines des Gaulois.

L'étude de la mardelle d'Altrip a amené M. Wichmann à formuler contre cette manière de voir des objections qui nous semblent plus spécieuses que justes (2). Il remarque que cette couche d'argile forme sur toute la surface du fond de la mare une masse d'un même niveau, et que, par conséquent, très mince sur la pente en dos d'âne (0^m10 à peine) elle atteint, contre le talus, l'épaisseur invraisembable de plus d'un mètre. En cet endroit, elle comble même entièrement la rigole, et eût ainsi empêché l'écoulement de l'eau. Il en conclut que nulle part, l'argile ne devait originellement tapisser le sol de l'habitation, et tente d'expliquer comment elle s'est déposée en cet endroit. Les troncs d'arbres qui formaient les parois de la hutte, en s'écroulant les uns sur les autres, auraient laissé entre eux des intervalles. L'eau, qui bientôt remplit la mardelle, pénétra la masse des feuillages et de l'argile qui constituaient les murs, et la désagrégea. Les feuilles surnagèrent et l'argile fut entraînée au fond. A la longue, les feuilles s'imbibèrent d'eau et revinrent s'appliquer sur les poutres qu'elles recouvrent maintenant. Quant à la couche superficielle d'argile qui sous l'eau de la mare protège la tourbe et les branchages, elle proviendrait de l'éboulement des bords de la mardelle et des débris tombés là durant le cours des siècles.

Nous remarquons simplement, qu'en admettant même que les bords de la mare fussent argileux et aient pu fournir la couche d'argile qui recouvre les débris de la hutte écroulée, on ne saurait, dans l'hypothèse de M. Wichmann, distinguer dans cette couche, deux ou même plusieurs autres de couleur et de finesse différentes. Or, M. Welter affirme l'avoir pu faire pour plusieurs mardelles (3).

(1) Jacobi, *Das Römerkastel Saalburg*, 1897, p. 112.

(2) *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 243.

(3) Notamment : Mardelle I et II de la forêt de Gondrexange, *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...* nov. 1903, p. 135.

En second lieu, on ne conçoit pas comment l'eau eût pu dissoudre l'argile, et la faire passer à travers les parois dont elle formait le revêtement extérieur. On ne trouve, en effet, aucune trace de la désagrégation dont parle M. Wichmann. Les feuillages formant l'épaisseur des murs n'ont jamais été attaqués par l'eau, puisque lui-même y a reconnu sans la moindre difficulté des feuilles de chêne et de hêtre (1). Leur enduit d'argile les a donc toujours protégés, et n'a pu fournir celui que nous trouvons dans le fond de la mardelle.

Il est du reste possible de comprendre, sans les artifices imaginés par M. Wichmann, comment une certaine quantité d'argile a pu s'accumuler contre le bas des talus de l'excavation, et combler une rigole qui n'en était pas primitivement garnie. Au moment de l'écroulement de la hutte, l'enduit s'est détaché en partie des parois qu'il revêtait. Il est tombé précisément au pied du talus de la fosse. Il a pu former dans le fond, contre le bord, une masse épaisse. Mais comment aurait-il tapissé tout le sol de la mardelle? Il semble donc bien qu'un revêtement continu du sol de la mardelle ne puisse être qu'intentionnel. Il est trop conforme aux habitudes gauloises pour n'avoir pas été en usage dans la plupart des cas.

Vers le centre de l'habitation se rencontrent souvent les restes d'un foyer : pierres plates noircies par le feu, cendres, débris d'os et de poteries (2). C'était donc bien, dans ces sortes de caves, que vivaient les Gaulois.

*
* *

La construction recouvrant la mardelle. — Les poutres, les feuillages et l'enduit d'argile qui les recouvrent, sont les restes de la hutte bâtie au-dessus de l'excavation que nous venons de décrire.

(1) *Ibid.*, p. 236.

(2) Cf. *Bullet. Soc. Arch. Mos.*, 1862, p. 62 sqq. Bach, *Mém. Soc. Arch. Mos.*, 1866, p. 85 sqq. Wolfram, *Protokolle d. Generalversaml. d. Gesamtvereins d. deutsch. Geschichts. u. Alterthumsvereine, zu Metz*, 1890. Welter, *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1903.

Les forts troncs d'arbres que nous trouvons parmi ces débris, formaient la charpente de la construction. On en a constaté la présence dans 107 des mardelles que l'on a fouillées (1), le nombre de ces mardelles ne dépassant pas, autant que nous sachions, 150 ou 200. Le groupe des mardelles, situées autour d'Altrip, fort bien étudiées par MM. Colbus et Wichmann, nous permettra mieux de juger de la fréquence de ces trouvailles. Treize d'entre elles, sur quinze contenaient de ces poutres (2). Et encore est-il fort possible que les deux autres aient été vidées précédemment et dépouillées de ces bois. On peut donc considérer cette charpente de troncs d'arbres comme générale dans les mardelles.

Le nombre, les dimensions et la disposition de ces poutres varient de l'une à l'autre.

Dans une des mardelles fouillées aux environs de Sarrebourg, une des premières que l'on ait étudiées, ces troncs d'arbres mesuraient $6^{m}50$ de long sur environ $0^{m}35$ de diamètre. Ils avaient été brisés, tous à peu près à la même hauteur, sans doute au niveau du sol. Ils rayonnaient du bord vers le centre de la mare (3).

Aux Bachats, près de Rodt (cercle de Sarrebourg), parmi de nombreuses branches noyées dans la tourbe, se sont trouvés deux grands pieux en chêne l'un de 17 mètres, l'autre de $13^{m}50$. De leur grosse extrémité ces pieux touchent le bord de la mare, chacun d'un côté opposé, et viennent se croiser vers le centre. Les autres branchages de fort diamètre étaient disposés de la même façon, tandis que les plus petits, gisaient pêle-mêle dans toutes les directions (4).

La disposition des bois est encore plus caractéristique dans une mardelle fouillée, à Altrip, en 1901 (5). Sous

(1) Wichmann, *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 233.

(2) *Ibid.*

(3) L. Benoit, *Les voies romaines dans l'arrond. de Sarrebourg. Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1865, p. 14 sqq.

(4) Hammerstein, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, p. 310 sqq.

(5) XXII *Allgemeine Versaml. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, sept. 1901, p 78 sqq. Wichmann, *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 241 et pl. V.

toutes les autres poutres gisent deux forts troncs de chêne; ils devaient donc soutenir l'ensemble de l'échafaudage. L'un, brisé aux deux tiers de sa hauteur, était planté exactement au nord de la mardelle, l'autre, dont la grosse extrémité est encore apointée, vers le sud-ouest. Entre ces deux maîtresses poutres, étaient plantés, au nord-est et au nord-ouest, deux hêtres longs de 16m80; l'un se termine par une fourche destinée à recevoir l'autre. C'est ensuite, du bord de la mardelle vers le centre, un rayonnement de poutres plus ou moins brisées de 0m30 à 0m45 de diamètre, et qui devaient mesurer de 10 à 14 mètres de long. On en compte une vingtaine. Du côté sud, vers lequel semble s'être écroulée la cabane, les poutrelles, dont quelques-unes sont des troncs encore munis de la naissance de leurs branches, vont rejoindre le bord nord-est de la mare. On trouve, en outre, une trentaine de branches plus légères, d'environ 0m20 de diamètre, mais à peu près égales aux autres en longueur. Une quantité d'autres branchages moins solides — sans parler des menus rameaux — sont éparpillés et se croisent dans toutes les directions (1).

Ces poutres trouvées à Altrip, aussi bien que celles qui proviennent d'autres mardelles, sont rapidement ébranchées et grossièrement taillées à la hache. Un certain nombre d'entre-elles, comme on le remarque surtout dans une des mardelles de la forêt de Gondrexange ont conservé une partie des branches latérales (2). L'extrémité destinée

(1) Voici, tel que le donne M. Wichmann, *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 236, le détail des bois de charpente trouvés dans la mardelle de Leyweiler, voisine de celle d'Altrip : « 8 troncs d'arbres particulièrement forts, dont 4 chênes de 0m40 à 0m45 « de diamètre, et 4 hêtres de 0m25 à 0m30. L'un des chênes avait envi- « ron 14 mètres de long, deux avaient 9 mètres, le quatrième était brisé « en trois morceaux. Venaient ensuite 17 troncs de 0m15 à 0m20 de « diamètre, 7 chênes de 10 mètres de long, 10 hêtres de 8 à 10 mètres, « puis six poutres de chêne d'un diamètre inférieur à 0m10, longues de « 6 à 8 mètres, trois aunes de 9 mètres de long, 0m10 à 0m12 de dia- « mètre. Le tronc d'arbre le plus long, celui de 14 mètres, gisait dans « le sens du plus grand diamètre de la mare (19m25 de long). Les autres, « en fouillis, rayonnaient pour la plupart des bords vers le centre. »

(2) Mardelle n° 1 dans la forêt de Gondrexange, Welter, *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1905, p. 132.

à être enfoncée dans le sol, est la plupart du temps apointée et durcie au feu (1). Ces poutres ont parfois été l'objet d'un travail beaucoup plus soigné. Elles sont faites dans une des mardelles de Gondrexange, de troncs d'arbres fendus en deux sur toute leur longueur, et bien équarris (2). Souvent elles portent la trace des trous, et même des chevilles qui servaient à les ajuster (3). Rarement, il est vrai, pour ne pas dire jamais, on ne trouve de bois travaillé à la scie. Quelques planchettes se sont rencontrées çà et là, mais jamais de planches (4). Tout ce travail de charpente, néanmoins, varie depuis l'état le plus primitif, jusqu'à un degré assez avancé d'habileté technique.

Ces troncs d'arbres de tailles diverses formaient comme le squelette de la hutte. Ils étaient recouverts des feuillages, au milieu desquels on les retrouve aujourd'hui au fond des mares.

L'épaisseur de la couche de tourbe produite par ces feuilles entassées varie beaucoup. On remarque qu'elle est en général supérieure au centre de la mardelle, à ce qu'elle est sur les bords. Elle ne mesure aux Bachats que $0^{m}28$ (5). Dans la première mardelle fouillée à Gondrexange elle est de $0^{m}25$ sur les bords, et de $0^{m}40$ vers le milieu; dans la seconde, $0^{m}30$ sur les bords, $0^{m}80$ au centre (6). Elle a atteint à Altrip en certains endroits $1^{m}50$, et $1^{m}90$ dans la mardelle voisine de Leyweiler (7). Il est vrai, qu'une partie de cette masse énorme, peut fort bien avoir été fournie par une litière de feuillages, garnissant le sol de la hutte. Parfois, au contraire, la couche de tourbe man-

(1) Mardelle des Bachats, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, 2., p. 315. Mardelle de Gudenbrunnen (près Harskirchen, cercle de Saverne) *Correspb. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol.*, nov. 1903, p. 133.

(2) Mardelle n° 2 de la forêt de Gondrexange. *Correspb. f. Anthrop., etc.* nov. 1903, p. 132.

(3) *Ibid.*, et mardelle de Gudenbrunnen, *ibid.*

(4) Mardelle de Gudenbrunnen : petite planche de chêne $0^{m}20 \times 0^{m}13$ sur $0^{m}002$ d'épaisseur. Mardelle d'Altrip. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 238.

(5) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, 2. p., 310 sqq.

(6) *Correspb. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol.*, nov. 1903, p. 133.

(7) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 236 et 239.

que complètement dans les mardelles (1), soit qu'elle ait été extraite avant les fouilles, soit que les feuilles n'aient pas été employées pour recouvrir la charpente de branchages.

Les feuilles garnissant les parois des huttes, y étaient maintenues et protégées par de l'argile. On a remarqué que cette argile recouvrant les feuilles est souvent plus fine que celle qui garnit le fond de la mardelle (2). Elle est souvent disposée par couches successives dont on distingue encore, paraît-il, les teintes différentes. On en compte deux dans la première mardelle de la forêt de Gondrexange, la première de $0^{m}45$, la seconde de $0^{m}25$. On en trouve jusqu'à trois dans la seconde mardelle ; ce sont en allant de l'intérieur vers l'extérieur, une première couche de $0^{m}40$, une seconde de $0^{m}25$, une troisième de $0^{m}20$ (3). C'étaient là, évidemment des enduits successivement ajoutés. La pluie, la chaleur, devaient facilement détériorer le revêtement extérieur des murs. Il était nécessaire de le réparer assez fréquemment. C'est sans doute de ces restaurations que les différentes teintes de l'argile, nous ont conservé la trace.

Des parois construites de la sorte, pouvaient on le voit, fournir un abri assez confortable et assez solide, les troncs d'arbres formaient une véritable armature de bois, dont les pièces devaient être assujetties entre elles, par des clayonnages et des entrelacements de menus branchages. Les feuilles donnaient au mur de l'épaisseur et en faisaient un excellent isolant contre la température extérieure. Un fort revêtement d'argile protégeait le tout. En additionnant les différentes couches formant les parois, on arrive, sans même compter le volume des troncs d'arbres, à $0^{m}90$ et $1^{m}25$ pour les mardelles de Gondrexange. Une pareille épaisseur est du reste parfaitement en rapport avec les dimensions de ces huttes.

(1) Mardelles de Drulling, *Corresph...* etc., nov. 1903. Ce sont des mardelles creusées dans le roc de grès.

(2) Hammerstein, Mardelle des Bachats, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, 2 p., 310 sqq.

(3) Welter, *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1903, p. 133.

Essayons maintenant de nous représenter la forme et l'élévation des cabanes ainsi construites.

Il semble bien, à en juger, non pas tant d'après la forme circulaire des mardelles qui pourrait être trompeuse (1), que d'après la disposition des troncs d'arbres, que les habitations en majorité étaient rondes ou ovales. Les matériaux employés se prêtaient mal, en effet, à des constructions qui eussent exigé des angles. Les huttes rectangulaires dont les tombes des Vosges nous présentent des modèles, ne seraient donc que des exceptions qu'il faudrait localiser dans les régions montagneuses. Peut-être offraient-elles moins de prise à la tempête, ou plutôt permettaient-elles en allongeant le plan, sans l'élargir, d'agrandir indéfiniment les habitations.

Des parois formées de feuillages maintenus par un enduit d'argile, pouvaient difficilement être verticales. Le poids de ce revêtement peu homogène en aurait amené la chute à la moindre secousse. La forme conique s'imposait donc. Et de fait, c'est bien cette forme que semble indiquer la disposition des bois après l'écroulement des murs. Les pièces maîtresses de la charpente rayonnent des bords vers le centre de la mardelle. La construction en branchages était donc simplement une toiture, abritant une habitation souterraine. Il n'était pas utile qu'elle dépassât de beaucoup le niveau du sol. La profondeur de la mardelle suppléait au peu d'élévation du toit, et donnait à l'intérieur de la hutte, une hauteur suffisante.

L'existence de parois verticales supportant le toit conique, était, on le voit, totalement superflue. De hauts « tuguria » cylindriques, tels que nous les représentent les bas-reliefs du Louvre et le monument votif consacré à Nantosuelta, ne permettent pas de supposer une mardelle au-dessous d'eux (2). Les murs en exigent d'autres matériaux que les feuilles et l'argile que nous avons trouvé partout. Des planches, ou du moins un grand nombre de

(1) Cf. *supra*, p. 32 note : 2

(2) A moins que l'excavation n'ait servi que de cave. Or l'aménagement du fond de la mardelle, la présence du foyer si fréquemment signalée, montrent l'inexactitude de cette hypothèse, dans la plupart des cas.

poutres très régulièrement taillées (1), un revêtement de roseaux ou de chaume (2), étaient nécessaires à de telles constructions. Elles sont d'un caractère moins primitif que celles dont les restes nous ont été conservés. Quoique leur plus grande élévation au-dessus du niveau du sol dût les exposer davantage à souffrir des tempêtes, elles étaient seules possibles, dans les vallées et les bas-fonds, aussi bien que dans les régions rocheuses, partout, en un mot, où l'on ne pouvait creuser de mardelles. On comprend d'ailleurs aisément, que nous ne puissions retrouver aucune trace d'habitations établies ainsi à la surface du sol.

Quant à l'abri, qui couvre les mardelles, sa construction devait entraîner parfois certaines difficultés. Les excavations de 30 mètres et plus de diamètre ne sont pas sans exemple. Comment trouver des troncs d'arbres assez forts et assez longs pour se rejoindre au dessus d'elles? Une toiture conique, analogue à celle des mardelles de petite dimension était évidemment impossible (3). Il nous est difficile de deviner le procédé employé dans l'architecture domestique gauloise, pour couvrir ces vastes espaces. Qu'il nous suffise d'indiquer que le toit, conique ou non, était parfois soutenu par des piliers plantés dans l'intérieur de la mardelle. M. Wichmann en a compté neuf dans la mare de Leyweiler, voisine de celle d'Altrip. Ils ne mesurent que de 5 à 8 centimètres de diamètre : leur grosse extrémité s'enfonce en terre de 0,30 à 0,40; ils sont brisés presque au ras du sol. Trois étaient groupés vers le centre, autour des restes du foyer, tandis que les

(1) Voyez par exemple les huttes rondes représentées sur la colonne de Marc-Aurèle. Petersen Domazewki, *die Marcussaüle*, pl. 110, 112, 118.

(2) Reconnaissable sur le bas-relief du Louvre.

(3) Cf. Wichmann, *Ueber die Maren...*, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 248-249. M. Wichmann, nous semble néanmoins porté à exagérer les difficultés de ce genre de couverture et à multiplier outre mesure le nombre des mardelles qu'il devait être impossible de couvrir d'un toit conique. Les critiques qu'il adresse à ce propos, à différents savants ne nous semblent pas justes. Il reproche par exemple à L. Benoit d'avoir admis l'existence d'un toit conique au-dessus de mardelles ayant au moins 10 mètres de diamètre et dont les poutres ne dépassaient pas 6m50. Mais L. Benoit indiquait lui-même que ces poutres n'étaient que des fragments et n'avaient plus leur longueur primitive. *Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1865, p. 15.

six autres placés à intervalles à peu près réguliers étaient alignés dans le sens du plus grand diamètre de la mare (1). De même dans la mardelle des Bachats il signale l'existence d'un tronc d'arbre ayant conservé de tous les côtés la naissance de ses branches, et qui par conséquent, ne pouvait faire partie des parois. Il ne pouvait servir que de soutien du toit, dans le milieu de la hutte (2).

Nous n'avons aucun renseignement touchant la disposition intérieure des huttes gauloises et leur aménagement. Les trouvailles se sont réduites dans la plupart des mardelles à des débris de clayonnages, formant parfois de véritables panneaux d'environ 2 mètres de long sur 1 mètre de large et encadrés de forts montants de bois cylindriques. Trois claies de ce genre se sont rencontrées au fond de la seconde mardelle fouillée dans la forêt de Gondrexange (3). A Gudenbrunnen, on n'en a plus trouvé que les montants percés de part en part d'un grand nombre de petits trous, qui les font ressembler, dit M. Welter à un métier à tisser primitif (4). Avons-nous là des débris de portes, ou peut-être de cloisons destinées à séparer l'habitation en plusieurs appartements, comme on l'a voulu supposer? Le fait est peu probable. Ces huttes primitives ne devaient former à l'intérieur qu'une sorte de vaste tanière où toute la famille s'entassait pêle-mêle. Les dimensions de certaines mardelles permettent même de supposer que le bétail y devait, pendant l'hiver, trouver place à côté des gens. La porte, et, sans doute, une ouverture pratiquée dans le toit pour le passage de la fumée du foyer, étaient les seules ouvertures, laissant pénétrer la lumière. De telles habitations, semble-t-il, ne devaient guère fournir abri que pour la nuit et la mauvaise saison, à une population retenue dehors tout le reste du temps par ses goûts et ses occupations.

*
* *

Date de ces habitations. — Les 5000 mardelles que nous

(1) *Ibid.*, p. 237.
(2) *Ibid.*, p. 253.
(3) *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1903, p. 133.
(4) *Ibid.*

retrouvons encore aujourd'hui, sur le territoire de la petite cité des Médiomatrices, se répartissent sur une durée de plusieurs siècles. Les premières remontent à l'époque gauloise. On y trouve des débris de poterie de l'époque de Hallstatt et de La Tène. Mais un certain nombre d'entre elles datent de l'époque gallo-romaine. Quelques faits permettent au moins d'affirmer qu'elles étaient encore habitées à cette époque.

Sans doute, il est difficile de rien conclure de certain, de ce fait signalé par les anciens archéologues, qu'un certain nombre de mardelles, se trouvent dans le voisinage, plus ou moins immédiat, des voies romaines (1). Il serait téméraire d'en induire que les huttes ainsi placées sont postérieures à la construction de ces voies. Rien ne prouve que le passage de la route, ait été précisément la cause déterminante de l'emplacement des habitations.

Il n'en est pas moins vrai que le passage d'une route amène, en général, dans son voisinage, la disparition de tous les vestiges des civilisations antérieures. Il est vraisemblable, que nous ne retrouverions plus sur le parcours des voies romaines aucune trace des huttes en branchages, si elles avaient déjà cessé complètement d'être habitées à l'époque où les routes furent construites.

Des indices plus positifs permettent d'ailleurs d'établir que la civilisation gallo-romaine pénétra dans un bon nombre des habitations que nous venons d'étudier. Ce sont les tessons de vases et les différents débris trouvés au fond des mardelles, sous la couche de tourbe et de branchages; ils nous fournissent par conséquent une date indiscutable. Ces trouvailles, il est vrai, n'ont pas été jusqu'ici bien fréquentes. Les huttes gauloises, en effet, ne semblent pas avoir péri, comme la plupart des villas, par incendie ou par quelque catastrophe subite. Elles se sont écroulées, faute d'entretien, abandonnées par leurs habitants. Ceux-ci avaient emporté tous les objets qui pouvaient être de quelque usage. Les rares débris qu'ils ont

(1) L. Benoit, *Les voies romaines... Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1865. Ledain, *Mém. Soc. Arch. de la Moselle*, 1862, p. 53 sqq. . P. Bach, *ibid.*, 1866, p. 85 et sqq. Hammerstein, *Annuaire Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, 2. p. 315.

laissés portent presque tous la marque de l'époque romaine.

Nous savons que la brique et la tuile furent en Gaule une importation latine. Or, fréquemment parmi les pierres qui forment le foyer, dans les mardelles, se sont rencontrés des fragments de briques plates et de tuiles (1). M. Wichmann en signale deux fragments dans la mardelle de Leyweiler, près d'Altrip (2). A Drulling, M. Welter a trouvé une tuile à rebords presque intacte (3). Aucune, malheureusement, ne porte d'estampille qui permettrait de préciser la date.

Les débris de poterie sont plus fréquents encore, et non moins caractéristiques. Ce sont, à Leyweiler des tessons de terre rouge et jaune assez fine, l'anse et le cou d'une grande cruche en terre rouge (4), à Altrip et à Drulling des tessons de ces vases en terre blanchâtre, si fréquents dans l'est de la Gaule, et les provinces de Germanie, à l'époque romaine (5). Dans l'une des mardelles de Drulling on a même ramassé un fragment de terre sigillée (6). A Gondrexange se sont trouvés les débris d'une cruche romaine à anse, d'un modèle courant à l'époque de Trajan (7). Mais la trouvaille, de toutes la plus significative, fut faite aux Bachats (8). Sous la couche d'argile, cachée au pied d'une des grandes poutres de chêne s'est trouvée une « trua » de bronze fort bien conservée, encore garnie de sa trulla. Cet ustensile absolument romain, et qui tenait de près aux usages du bas-

(1) Cohausen, *Protokolle d. Generalversamml. d. Gesamtver. d. deutsch. Geschichts u. Alterthumsver.*, 1890.

(2) Wichmann, *Ueber die Maren...*, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 237.

(3) *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1903, p. 135.

(4) Wichmann, *Ueber die Maren... Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 237.

(5) *XXXII. Allgemeine Versaml. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, sept. 1901, p. 80.

(6) *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropol...*, nov. 1903, p. 135.

(7) Koenen, *Gefässkunde der vorrömisch. römisch. u. frankisch. Zeit. in. d. Rheinlande*, Bonn, 1895, p. XI, 25.

(8) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, 2., p. 315. Trouvaille d'un objet semblable : *Westd. Zeitsch.*, I, p. 484.

peuple italien (1), était donc également connu et employé par le peuple des campagnes médiomatrices.

Des cimetières se sont aussi rencontrés parfois à côté de groupes compacts de mardelles. M. Welter en signale un d'assez grande étendue dans la forêt de Hohen Buchen (2) (près Langenberg, cercle de Sarrebourg). En l'absence de toute autre trace d'habitation dans le voisinage de cette forêt, il semble permis de supposer que ces sépultures sont bien celles des habitants des mardelles. Ce sont bien des sépultures gallo-romaines. Les cendres sont enfermées dans de petites urnes creusées dans un cube de pierre. On n'y trouve, il est vrai, ni vases ni monnaies. Cette absence de document précis interdit de fixer une date, même approximative ; elle n'autorise pas à mettre en doute le caractère gallo-romain de ces tombes à incinération.

Si peu nombreux que soient tous ces indices, et si vague qu'en demeure le caractère, on peut en conclure cependant, avec une certitude entière qu'un bon nombre des habitations dont les mardelles nous ont conservé la trace, datent de l'époque gallo-romaine. Des huttes de ce genre devaient, en effet, se détériorer rapidement. La construction n'en exigeait, ni beaucoup de frais, ni beaucoup de temps. Il est à supposer que chaque hutte ne dut jamais avoir qu'une durée assez courte et que les générations nouvelles ne devaient pas hésiter à abandonner l'abri où elles avaient grandi pour s'en élever un nouveau. Nous constatons qu'elles s'en tinrent pendant longtemps, sans aucun changement, au genre de construction qui était celui des plus anciens Gaulois.

Ces procédés primitifs de l'architecture gauloise auraient cependant dû disparaître rapidement devant la technique romaine. Le solide appareil de pierres ou de briques, liées au mortier, était de toutes les nouveautés introduites par les Romains dans les provinces conquises, la plus avantageuse. Elle était immédiatement à la portée des habitants

(1) Horace, *Sat.*, II, 3, V, 141.

.....Pauper
Qui Veientanum festis potare diebus
Campana solitus trulla, vappamque profestis.

(2) *Corresph. d. deutsch. Gesellsch. f. Anthropolog.*, nov. 1903, p. 136.

du pays médiomatrice. La pierre abonde, en effet, sur tout le territoire de la cité ; les voies améliorées et multipliées, en rendaient le transport facile. A défaut de pierre, les habitants des campagnes avaient partout sous la main l'argile et le bois nécessaire pour fabriquer des briques. Leur attachement aux misérables huttes de branchages et de boue montre une sorte de résistance passive et obstinée du vaincu à tout ce qui lui venait de son vainqueur. Il en accepta sans doute quelques poteries indispensables, la plupart d'ailleurs provenant du pays même, quelques vases, comme celui des Bachats, dont le métal, le bronze, lui rappelait les ustensiles produits par l'ancien art indigène. Mais pour tout ce qui touchait de près à son genre de vie et à ses mœurs, il s'en tenait aveuglément aux traditions anciennes. Il est absolument vraisemblable que les méthodes de culture romaines, les principes sur lesquels était fondée en Italie la condition des personnes et de la propriété, demeurèrent longtemps aussi étrangers aux « pagani » médiomatrices que l'art de bâtir des Romains.

Faut-il voir là simplement l'effet d'une résistance volontaire à toute innovation et à tout progrès ? Il est probable que la masse de la population gauloise se trouva exclue du bienfait de la civilisation romaine par l'effet de sa misère, bien plutôt que par sa volonté propre. La condition sociale du peuple était, semble-t-il, assez misérable dans la Gaule aristocratique d'avant la conquête. Les guerres et la défaite, ne furent jamais profitables aux humbles. Il est probable que la conquête romaine ne fit qu'aggraver sa situation. La confection du cadastre ordonnée par Auguste dut tourner surtout à l'avantage des grands propriétaires dont l'administration romaine cherchait à gagner les sympathies. L'établissement d'une mardelle et la construction d'un abri en branchages, ne demandaient au Gaulois sans ressources, que du temps et un peu de peine. Il ne pouvait songer à s'élever une demeure de pierre ou de brique.

Ces huttes légères, faciles à bâtir et facilement abandonnées, nous révèlent l'existence, à l'époque romaine, d'une population entièrement pauvre et sans doute encore à demie nomade. Aucun lien solide n'attache à la terre l'habitant d'une semblable cabane. Il n'en possédait sans doute que ce qu'il parvenait à occuper pour quelques sai-

sons. Incapable de lutter avec la concurrence de la grande culture développée par la paix romaine, il ne devait d'ailleurs ensemencer que ce qui était indispensable à sa subsistance et à celle de sa famille. Quelques troupeaux devaient constituer tout son avoir ; car les mardelles peuvent avoir servi d'étables, aussi bien que d'habitations. Ils devaient se composer surtout de petit bétail, de porcs et de moutons, dont l'élevage était traditionnel en Gaule.

Une telle situation était l'obstacle le plus infranchissable opposé à l'expansion de la civilisation romaine dans les campagnes gauloises. Loin de s'aplanir avec le temps, il ne pouvait que croître. Seule la disparition de cette population misérable pouvait achever le triomphe de la colonisation latine. Jusqu'à quelle époque la population gauloise non romanisée, qui continuait d'habiter les mardelles, subsista-t-elle dans le pays médiomatrice ? Il est difficile de le dire. Ces représentants obstinés des traditions indigènes furent-ils englobés plus tard, avec le reste de la population libre, dans le grand mouvement du colonat, ou persévérèrent-ils jusqu'à la fin de la domination romaine dans leur misère et leur indépendance, c'est ce qu'aucun document ne nous permet d'établir.

*
* *

Répartition des mardelles dans le pays des Médiomatrices. — Suivant les premiers archéologues qui ont étudié les mardelles, elles se rencontreraient généralement par groupes de trois, l'une, exposaient-ils, aurait servi d'habitation, la seconde d'étable, la dernière de grange (1). Dans les endroits où elles se rencontrent en plus grand nombre, on en compterait 6, 9, 12.., etc. Une telle régularité serait de tous les caractères qui distinguent les mardelles, le plus extraordinaire. Elle fournissait, d'ailleurs, de trop faciles développements, pour ne pas flatter l'imagination de chercheurs souvent plus pressés d'expliquer que soucieux de constater les faits. L'idée de ce groupement par

(1) Ledain, *Austrasie*, 1857, p. 448. L. Benoit, *Les voies romaines de l'arrondissement de Sarrebourg. Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1865, p. 18.

trois, type d'une petite exploitation agricole, une fois admise, un peu de complaisance suffisait pour le retrouver facilement dans toutes les régions où les mardelles abondent.

En fait les mardelles se rencontrent, tantôt complètement isolées au milieu des champs et des bois, tantôt associées en petit nombre, et dispersées à des intervalles très variables dans un rayon de 1 ou 2 kilomètres. Parfois aussi, et le cas n'est pas rare, elles sont étroitement groupées en certains endroits et semblent avoir constitué de véritables villages.

Une carte des mardelles relevées jusqu'à présent dans le pays des Médiomatrices, a été dressée par les soins de la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine (1). On constate qu'elles y sont très inégalement réparties.

Nous remarquons tout d'abord qu'on ne rencontre aucune mardelle, dans toute la région située au nord de Saint-Avold, entre Forbach à l'est, et Sarrelouis à l'ouest. Il en est de même dans la région vosgienne proprement dite, au sud de Lorquin, et à l'est de la vallée de la Sarre. Au nord de Saint-Avold, comme dans les Vosges, le sol est constitué par le grès.

Cette seule et même raison géologique : la nature du terrain, suffit à expliquer l'absence de mardelles, sur ces deux points du territoire médiomatrice. Il était difficile de creuser des habitations dans le roc. Surtout, le manque d'argile rendait impossible la construction des huttes de branchages et de terre que nous avons décrites. La pierre affleurant le sol fournissait des matériaux d'un autre genre. Autre terrain, autre mode de construction. Ces demeures de pierres, établies sans fondations ont laissé moins de traces, que les huttes à demie souterraines.

Un exemple cependant permet de se faire une idée du genre d'habitation qui, dans les pays du grès, correspondaient aux mardelles. C'est celui d'une petite maison dont les fondations ont été mises au jour au-dessus de Walscheid, à proximité du cimetière gallo-romain de Drei Hei-

(1) Reproduite à la suite de l'article de Wichmann, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, pl. I.

ligen (1). Les murs épais d'environ 1 mètre forment un quadrilatère de 6m75 sur 4m80. Ils sont construits de blocs irréguliers, simplement entassés, sans aucun moyen de liaison (2). Au centre de la salle, une dalle posée à plat et deux autres qui semblent avoir été placées de champ, représentent le foyer. Attenante à l'habitation était une vaste enceinte de 45 mètres de long sur 23 mètres de large d'un côté et 25m50 de l'autre. Les murs en sont plus ruinés que ceux de l'habitation ; les blocs semblent en avoir été moins régulièrement disposés. C'était soit un parc à bestiaux, soit une cour entourée d'une clôture.

A défaut de restes d'habitations, d'autres vestiges nous permettent d'établir, au moins pour la région vosgienne, l'existence d'une colonisation aussi indépendante de la civilisation latine, que celle dont les mardelles nous ont conservé la trace. Nous voulons parler de ces amas de pierres considérables que la langue du pays désigne sous le nom de « *rotteln* ». Sur les pentes des hauteurs, ils forment comme de longs murs continus, bordant des sortes de terrasses. On y voulait voir autrefois les restes d'un vieux système de fortifications. Il paraît établi aujourd'hui, que ces rotteln ne doivent leur existence qu'aux blocs extraits des champs où ils gênaient la culture, et entassés sur les limites de façon à former des clôtures (3). Certains parmi ces blocs portent en effet de longues et nombreuses éraflures qui ne semblent dues qu'au passage de la charrue (4). Ces amoncellements de blocs nous appor-

(1) Welter, *Strassburger Post.*, 20 déc. 1903.

(2) Les substructions de murs, construits de même façon, en blocs irréguliers, mais liés par de l'argile ont été trouvés également par M. Welter, au nord du pays messin, à Rédange (près de la frontière luxembourgeoise). *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1902, p. 470. La construction à laquelle ils appartenaient date de l'époque gallo-romaine. On y a trouvé une monnaie romaine, moyen bronze, fruste, une cupule en terre cuite, et un fond d'écuelle en terre sigillée. *Ibid.*, 1899, p. 378. Il est inutile de rappeler que l'emploi de l'argile en guise de mortier est un procédé gaulois. Cf. Bulliot, *Les fouilles du Mont Beuvray*, notamment la description de la forge située à la porte de l'oppidum. I, p. 3 sqq.

(3) Behlen, *Mittheilungen. d. Ver. f. Nassauische. Altertumskunde. u. Geschichtsforsch.*, 1903-1904, n° 1.

(4) Welter, *Die Hochäker im Vogesengebirge zur gallo-römischer Zeit. Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1903, p. 483-488, pl. XXXVII.

tent donc la preuve de l'exploitation à une époque ancienne des terrains où ils se rencontrent.

Le voisinage de cimetières gallo-romains nous autorise à dater cette mise en valeur de l'époque romaine. L'absence de tout élément caractéristique de la civilisation latine, la forme tout particulièrement gauloise de la majeure partie des tombes, montre en même temps une population demeurée fidèle aux traditions indigènes. Cette population semble absolument la même que celle à qui l'on doit les mardelles. Les « rotteln » aménagés par elle, s'étendent tout le long de la lisière du massif vosgien, depuis Alberschwiller jusqu'à Bitche. Profitant des petites vallées, ils s'avancent jusqu'à l'entrée des forêts, qui marquent aujourd'hui encore et marqueront toujours la limite extrême des habitations. Malgré l'absence de mardelles, il nous est donc permis d'affirmer que les abords des Vosges — et sans doute aussi la région forestière située au nord de Saint-Avold — furent l'objet d'une colonisation analogue à celle dont les mardelles nous ont conservé le souvenir.

Les mardelles font également entièrement défaut dans un rayon de quinze à vingt kilomètres autour de Metz. On n'en trouve aucune sur les collines et le riche plateau qui sépare la Moselle de la Seille, pas plus que dans la vallée de la Moselle et sur les côtes qui la bordent jusqu'à Thionville. Elles sont extrêmement rares dans tout le pays de la Seille. Aucune raison géologique ne s'opposait ici à leur établissement. Le sol, très argileux, rendait au contraire extrêmement facile l'aménagement de ces habitations à demi souterraines. Ces plaines et ces coteaux sont les plus riches de tout le pays. Ils ont dû être de tout temps les centres les plus peuplés. Il semble que l'on devrait y retrouver des traces de colonisation, remontant aux époques les plus lointaines.

On peut admettre, il est vrai, que la fertilité même de cette région et la densité de population qui en fut de tout temps la conséquence, aient contribué à faire disparaître dans le cours des âges, les traces de ces demeures primitives. Mais cette explication ne saurait suffire. Tous les vestiges de civilisations anciennes ne manquent pas également, en effet, sur ces collines et dans ces vallées. Les restes de villas gallo-romaines, notamment, s'y rencon-

trent en grand nombre. La longue perturbation produite dans le pays par les invasions barbares, a laissé le temps à ces ruines de se recouvrir d'une couche d'humus ou de trouver une protection dans les fourrés des forêts renaissantes. Il en eût été de même pour les mardelles. Quelques-unes au moins auraient pu ainsi, échapper au nivellement de la charrue.

Une seule raison permet de rendre compte de leur disparition totale. Nous n'en trouvons aucune dans les fertiles vallées de la Moselle et de la Seille, parce que précisément les villas gallo-romaines y abondaient. Les huttes gauloises y ont été toutes détruites à dessein, pour être remplacées par des constructions d'un genre moins grossier. Les campagnes, voisines des grandes villes, de Metz et de Scarpone, coupées en tous sens par les voies reliant la capitale de la cité au reste de la Gaule et à l'Italie, ne pouvaient échapper à l'influence latine. Leur richesse attirait la civilisation. La population devait se plier aux mœurs, accepter les méthodes de colonisation et l'art de bâtir des nouveaux maîtres du pays, ou bien disparaître. Dans tout pays conquis, l'avantage reste toujours à la civilisation la plus avancée. Les indigènes qui ne purent ou ne voulurent pas devenir des romains de Gaule durent peu à peu céder le terrain. Ils cherchèrent dans l'intérieur du pays des régions plus écartées et moins accessibles aux mœurs nouvelles. C'est là qu'ils creusaient leurs huttes, en attendant que le flot de la civilisation envahissante les repoussât dans des lieux toujours plus pauvres et plus sauvages.

C'est, en effet, dans les régions les moins favorisées du pays lorrain, que nous trouvons en plus grand nombre, les restes des habitations gauloises. Nous avons déjà vu, en effet, qu'ils ne manquaient pas à la lisière des forêts et sur les mamelons rocheux des Vosges. Quant aux mardelles, elles se rencontrent par groupes compacts extrêmement denses, sur toute la rive gauche de la Sarre, depuis la région des Etangs jusqu'à l'Albe, depuis l'Albe jusqu'à la Rosselle. C'était la partie de la cité des Médiomatrices la plus éloignée de la capitale. Occupée par de maigres plateaux en partie boisés, elle formait en avant de la forêt vosgienne, une sorte de marche frontière, que la pauvreté de ressources rendait peu pénétrable.

Les mardelles abondent également au sud de Sierck, dans la vaste forêt de Caldenhoven, et sur cette partie du plateau, qui sépare la vallée de la Moselle de celle de la Nied. Cette contrée est aujourd'hui encore fort pauvre et peu peuplée. Elle était en dehors des voies de communication de l'époque romaine.

C'est encore dans une région moins favorisée que les plaines environnantes, que se trouvent, à l'ouest de Thionville et au nord de Moyeuvre, des groupes importants de mardelles ; les collines où on les rencontre sont encore boisées aujourd'hui. Elles l'étaient davantage dans l'antiquité.

Très curieuse également est la densité des mardelles dans la forêt de Rémilly, au centre du territoire de la cité.

La conservation de ces restes si nombreux d'habitations gauloises, s'explique évidemment par la pauvreté de ces régions, relativement au reste du pays, et par la présence des forêts. Il n'en reste pas moins à rendre compte de l'existence, à une époque reculée, d'une colonisation si développée dans ces parages. La population était-elle tellement dense avant la conquête romaine, qu'une partie en ait été réduite à s'établir jusque sur les terrains les moins favorisés et à défricher les forêts ? N'est-il pas bien plus vraisemblable de reconnaître dans ces établissements la trace des Gaulois chassés des terres plus fertiles qu'ils occupaient auparavant, par le progrès ininterrompu de la civilisation latine.

Cédant devant les villas, les mardelles ont reculé peu à peu sur les plateaux les plus maigres, et dans la profondeur des forêts. C'est là qu'elles se sont multipliées durant les quatre siècles de la domination romaine. Leur situation, à l'écart des centres naturels de la civilisation dans le pays, leur permettait d'échapper à toute influence de l'art de bâtir romain et des méthodes de colonisation latines. La même raison a protégé contre l'action destructive des siècles, les vestiges de ces habitations primitives. C'est ainsi qu'ils ont pu parvenir en si grand nombre jusqu'à nous, nous apportant la preuve de la persistance des traditions indigènes, chez toute une partie de la population gallo-romaine de la cité des Médiomatrices.

CHAPITRE III

Villæ rusticæ.

1° Historique de l'étude des villas dans le pays messin.
2° Définition de la villa.
3° La villa rustica d'après les écrivains latins.
4° Villas de la forêt de Cheminot.
5° Villa de Sorbey.
6° Villa de Betting.
7° Caractère des villas médiomatrices.

Outre les mardelles on retrouve fréquemment dans les campagnes, les restes d'habitations moins primitives. Ce sont des fragments de murs et des fondations en petit appareil romain, des amoncellements de stucs et de mortiers, mêlés de morceaux de briques et de tuiles dures et sonores. Tous ces débris portent avec eux la marque indiscutable de la technique latine. Chaque année amène la découverte de nombreuses ruines de ce genre, et cependant, il est à présumer qu'un certain nombre de celles qui ont existé, disparaissent chaque jour, extirpées par les travaux de l'agriculture. Elles étaient, sans aucun doute, en nombre infiniment plus considérable dans les siècles passés.

L'intérêt de ces vestiges et leur caractère véritable, néanmoins, n'ont guère été reconnus que récemment. Fort rares sont encore aujourd'hui ceux qui ont été l'objet d'une étude méthodique.

Les plus anciens renseignements que nous puissions trouver sur des constructions de ce genre nous viennent de D. Calmet. Il décrit en assez grand détail les restes de quatre petites salles, dans lesquelles il croit reconnaître

un bain (1). Mais il ne semble pas soupçonner les raisons qui peuvent expliquer la présence de ce bain au milieu de la campagne. Il n'a pas remarqué, ou plutôt son correspondant ne lui a pas signalé, que ces substructions ne devaient être qu'une partie d'un ensemble de bâtiments plus vaste, et il tourne court sans deviner la présence d'une villa en cet endroit. Les religieux Bénédictins, dont l'histoire de Metz commence par une étude si consciencieuse et si détaillée des documents épigraphiques et archéologiques, ne mentionnent même pas la présence de ces vestiges du passé (2).

Les restes des constructions romaines disséminées dans les campagnes ne commencent à attirer l'attention qu'à l'époque où le zèle éclairé de chercheurs tels que MM. V. Simon, Ch. Abel, Ledain, Aug. Prost (3), fonde réellement l'archéologie lorraine. Et encore les quelques fouilles exécutées alors, n'ont-elles le plus souvent pour but que la trouvaille de quelque objet curieux ou d'une médaille intéressante. L'étude se réduit trop à de simples « promenades archéologiques ». Ce n'est que par exception que le plan des substructions exhumées nous a parfois été transmis. Le résultat de ces études un peu superficielles n'en a pas moins été de faire reconnaître à ces ruines leur vrai caractère de restes d'habitations rurales de l'époque gallo-romaine. Enfin le relevé des voies romaines de la cité, contribution au vaste travail de topographie générale des Gaules, entrepris à l'instigation de Napoléon III, amena la découverte d'un grand nombre de ces villas, et permit de se rendre compte de leur répartition dans le pays (4).

(1) *Histoire de Lorraine. Edit. de 1745.* T. VII. *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine*, XXII. « On a découvert en 1729, vis-à-vis le village de Dontjeu, en un lieu nommé Brucourt, où l'on dit qu'il y avait autrefois une ville ou un château, on y a découvert, dis-je, un édifice composé de quatres chambres..., » etc.

(2) *Histoire de Metz*, par les Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, Metz, 1769, T. I.

(3) Voir les collections : *Mémoires de l'Académie de Metz. Mémoires et Bulletins de la Soc. d'Arch. et d'Hist de la Moselle* et passim *l'Austrasie.*

(4) Cf. Ch. Abel. *Les voies romaines du département de la Moselle. Mém. Soc. Arch. Moselle*, 1858, p. 5 sqq.

Après une longue interruption des travaux scientifiques dans la Lorraine annexée à l'Allemagne, les fouilles ont été reprises dans le courant de ces vingt dernières années. Toutes celles qui ont été exécutées n'ont pas encore été publiées. Les villas que nous pouvons connaître, permettent déjà cependant, une étude méthodique de ce genre d'établissements dans la cité des Médiomatrices. Les renseignements que nous devons à l'amabilité de la plupart des archéologues lorrains sur les fouilles qu'ils ont dirigées, pourront suppléer en partie au retard des publications attendues.

*
* *

Les villas ont été en Gaule comme dans les autres provinces de l'Empire, une importation de la conquête romaine. C'est en Italie que ce genre d'habitation s'est constitué : la forme d'exploitation agricole auquel il est lié, est proprement latine.

La villa en Italie est subordonnée à l'existence du *fundus* ensemble de terres plus ou moins vaste, isolé au milieu de la campagne et appartenant en propre au *paterfamilias*. Chaque *fundus* a son nom particulier, dérivé la plupart du temps, de celui du propriétaire qui l'a constitué (1) et sous lequel il est inscrit au cadastre (2), la villa porte le même nom et ne forme avec le *fundus* qu'un seul tout. A l'origine même, les deux termes de *villa* et de *fundus* sont synonymes. Comme le remarque Pline, le mot *villa* ne se rencontre pas dans la loi des XII Tables (3). C'est le terme *hortus* qui est employé en ce sens et *hortus* est l'équivalent de *heredium*. Sur chaque *fundus* s'élève donc régulièrement une villa. Sans les bâtiments destinés à loger le colon et à servir de centre à l'exploitation agricole, le *fundus* n'est qu'un *ager* (4). La villa est la

(1) *C. I. L.*, IX, 3003, 1455, X. 407. Willmann, *Exempla I. L.*, 2845.
(2) *Digeste*, L, titre XV, 4.
(3) *Hist. nat.*, XIX, 19.
(4) D'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus Acad. Inscript.*, 1886, p. 307.

maison de ferme, nécessaire à la mise en valeur d'une terre.

Cette forme primitive de la villa suit naturellement dans le cours des âges, toutes les transformations de l'état social et de la propriété. Elle change profondément, suivant qu'elle devient la propriété d'une familia servile, ou se trouve réservée aux villégiatures rustiques du maître. Elle s'agrandit en même temps que le domaine et se prête à toutes les innovations du luxe et de la civilisation. Les villas de l'époque impériale ne rappellent que de très loin celles du temps de Caton.

Elles diffèrent également suivant les provinces où les fait pénétrer l'influence de Rome. Elles y subissent l'action des conditions naturelles de chaque région, du climat et de la configuration du pays. La construction en varie suivant les matériaux que fournit le sol. L'aménagement intérieur doit se plier aux besoins de la vie et de la culture, différents dans chaque contrée. Les villas de l'Afrique proconsulaire ne peuvent ressembler à celles du Limes germanique.

Elles n'en montrent pas moins partout un mode de construction essentiellement latin, une forme de la propriété et une organisation du travail rural dominées par les traditions latines.

Il en est ainsi dans le pays des Médiomatrices. La seule présence des villas y prouve l'influence de la civilisation romaine. Les détails de leur construction et de leur aménagement intérieur d'autre part, doivent nous fournir des indications sur la forme particulière qu'a revêtue cette civilisation dans le pays. Ils doivent porter trace de la constitution de la famille et des habitudes de l'exploitation agricole à l'époque gallo-romaine. Nous serons à même d'en juger, en comparant ces villas au type original de la villa latine dont elles sont une reproduction. Il importe donc, avant d'entrer dans le détail des renseignements qui nous sont fournis par les fouilles, de demander aux écrivains techniques latins, la connaissance précise de l'organisation des villas italiennes.

***

La « villa rustica » latine. — Sans tenir compte des indications particulières que nous pouvons tirer d'un certain nombre d'écrivains latins, tels que Cicéron et Pline le Jeune, touchant les grandes villas de luxe, nous trouvons des descriptions assez précises de la villa, simple exploitation agricole, chez Caton (1), Varron (2) et Vitruve (3), puis chez Columelle (4), et dans le petit traité de Palladius (5). C'est sur leur expérience de propriétaires ou d'architectes que s'appuient ces auteurs pour donner les règles de la construction et de l'installation d'une villa. De leurs préceptes se dégage le tableau des villas de leur temps. On pourrait s'attendre à ce que leurs descriptions séparées par plusieurs siècles d'intervalle, diffèrent profondément entre elles. Il n'en est rien. De tous les écrivains latins, Caton et Varron, ont été, en effet, peut-être les plus souvent copiés. Vitruve complète parfois leurs indications ; la plupart du temps il se rencontre avec eux parce qu'il se borne à les répéter.

Columelle emprunte largement à Vitruve, et Palladius ne fait qu'un résumé des prescriptions des uns et des autres Des traités de ces cinq auteurs, se dégage, en somme, une image très cohérente et assez précise de la villa latine.

Une particularité est à noter. Caton ne connaît que la villa rustica. C'est à elle également que Varron restreint les préceptes qu'il donne. Vitruve, au contraire, la distingue de la villa urbana, demeure de luxe d'un riche propriétaire. Quant à Columelle, tout en conservant à la villa rustica sa physionomie ancienne, il ne semble plus la concevoir que comme une simple dépendance de la villa urbana. Elle n'est plus pour lui que la ferme, accolée à l'habitation de plaisance.

(1) *De Agricultura*, III, sqq.
(2) *De Re Rustica*, I, 11 sqq.
(3) *De Architectura*, VI, 6.
(4) *De Re Rustica*, I, 4-6.
(5) *De Re Rustica*, I, passim.

Tel était sans doute, même dans les provinces, l'état le plus fréquent à l'époque impériale. Pour plus de netteté, nous conserverons cependant dans cette étude, la division commode de Vitruve. Nous traiterons séparément de la villa rustica, simple exploitation agricole, et de la villa urbana, destinée à offrir aux riches propriétaires une luxueuse villégiature à la campagne.

Quoique les deux genres d'établissements se trouvent aussi la plupart du temps associés, dans le pays messin, nous appellerons « *villa rustica* » celui où domine le caractère d'exploitation agricole. Nous désignerons de même par le terme général de « *villa urbana* » celles des villas où l'ampleur des appartements d'habitation, l'emporte sur celle des bâtiments réservés à la culture du domaine.

La première condition que doit remplir la villa rustique, c'est d'être en rapport avec les dimensions du *fundus* sur lequel elle s'élève (1). Le type le plus habituel de la propriété, à l'époque de Caton et de Varron, semble être le domaine d'environ 200 arpents. Il exige pour le cultiver, trois paires de bœufs, trois bouviers, six travailleurs, sans compter le villicus (2). Une habitation de 20 à 30 mètres de côté, semble être suffisante pour abriter le bétail et loger ce personnel.

Des règles nettement fixées déterminent le choix de l'emplacement des bâtiments. Le voisinage d'une voie de communication, rivière ou grande route est avantageux (3). La villa doit s'élever, autant que possible, entre bois et plaine. Il faut éviter les vallées et la proximité des fleuves. Les inondations y mettent en danger l'habitation elle-même,

(1) Cato. *De Agric.*, III : Ita ædifices ne villa fundum quærat, neve fundus villam. Varro, *de R. R.*, I, 11 : alii villam minus magnam fecerunt, quam modus fundi postulavit, alii majorem, cum utrumque sit contra rem familiarem ac fructum. Vitruve, *de Architect.*, VI, 6 : magnitudines earum (villarum) ad modum agri copiasque fructuum comparentur. Cf. Columelle, I, VI, 6. Palladius, 1. 8. Cet exemple peut donner une idée de la concordance qui est généralement celle des cinq écrivains que nous suivons.

(2) Cato, I, 10-11. Varro, II, 19.

(3) Cato, I. 3 : Oppidum validum prope siet, aut mare, aut amnis qua naves ambulant, aut via bona celebrisque.

et les miasmes compromettent la santé des habitants (1). La situation la plus favorable est à mi-côte d'une hauteur boisée (2).

L'exposition des bâtiments doit être saine. Il faut les abriter du vent et les disposer de façon à recevoir l'ombre en été et le soleil en hiver (3). Ils doivent donc prendre jour généralement du coté du midi ou de l'est (4). Il est à désirer que les greniers, les granges, la forge, le four, soient placés en dehors du bâtiment principal. On diminuera ainsi les chances d'incendie (5). L'ensemble de toutes ces constructions sera entouré d'une clôture, faite de haies, d'une tranchée, de planches ou même d'un mur (6).

Des prescriptions des écrivains classiques, sur l'économie intérieure de la villa, se dégage à peu près le plan suivant (7) : Au centre des bâtiments, vis-à-vis l'entrée, est une grande cour. Elle tenait la place de l'*atrium*. Comme lui, elle était sans doute couverte en partie, de quatre portions de toit inclinées vers l'intérieur. Dans cette cour, à l'endroit le moins froid, est installée la cuisine. A proximité doivent se trouver, d'un côté l'étable à bœufs, car la chaleur est nécessaire aux animaux ; de l'autre, le bain des esclaves. C'est à la cuisine en effet, qu'on en fait chauffer l'eau. Les écuries des chevaux, s'il y en a, doit au contraire être séparée de la cuisine. Les chevaux ne doivent pas voir le feu qui les effraye. Ils doivent être tournés vers l'est, de façon à recevoir aussitôt que possible la lumière du matin.

Le *villicus* loge auprès de la porte afin de pouvoir surveiller les allées et venues de chacun. Il doit avoir vue de chez lui, et sur la cour extérieure, située en avant de l'habitation et sur la cour intérieure. Les *cellæ* des esclaves doivent être orientées vers le midi (8). Il faut ménager

(1) Varro I, 12 : Quod crescunt animalia quædam minuta, quæ non possunt oculi consequi, et per aera intus in corpus, per os ac nares perveniunt atque efficiunt difficilis morbos.

(2) Columelle, I, VI, 10.

(3) Varro, I, 12.

(4) Cato, III. Columelle, I, V, 5.

(5) Vitruve, VI, 6.

(6) Varro, I, 14.

(7) Vitruve, *ibid.*

(8) Columelle, I, 6. 3.

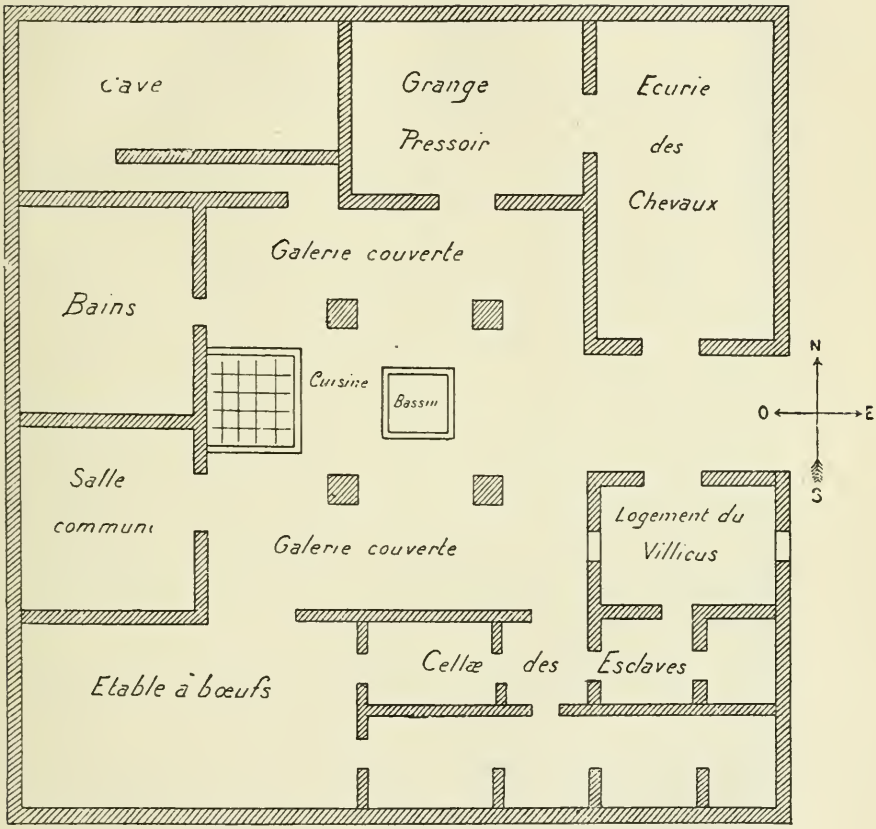

Plan 1. — Villa rustica romaine, d'après Vitruve.

pour la familia, auprès de la cuisine, une salle grande et haute, où les gens prennent leur repas avant de partir au travail, et puissent se reposer, la journée finie, à l'abri du chaud et du froid (1). Les bouviers et les pasteurs doivent être logés auprès de leurs bêtes. Il est bon que les esclaves soient groupés, afin que le fermier n'ait pas à disperser sa surveillance (2). Toutes les salles doivent être aussi claires que possible (3).

Sur la cour intérieure donnent le pressoir et l'entrée des caves. Les ouvertures de la cave où se conserve le vin doivent être au nord, tandis que le cellier où se range l'huile, doit autant que possible, recevoir la chaude lumière du midi. Les greniers sont à l'étage supérieur, tournés vers le nord et disposés pour recevoir l'aquilon, afin qu'une vive aération empêche le grain de s'échauffer.

Ce plan tout à fait rudimentaire et primitif de petite exploitation agricole, est susceptible naturellement de toutes sortes d'améliorations. Caton lui-même recommande au propriétaire de donner à sa villa, dans la mesure de ses moyens, le plus de confort possible. Il sera ainsi porté davantage à venir y habiter et diriger lui-même la culture (4). La villa que décrit Varron est déjà plus développée. L'installation de sa villa de Casinum, où il élève des oiseaux, en fait déjà une véritable villa urbana (5). Columelle, de son côté, ne craint pas d'en user largement avec l'espace moins étroitement mesuré et les constructions plus amples de son époque. Les éléments de la villa rustique, n'en restent pas moins toujours les mêmes, et toujours disposés suivant le même plan.

Nous trouvons d'ailleurs, non pas précisément en Italie, mais dans un pays de colonisation exclusivement latine, des exemples très précis de la villa rustica, telle qu'elle nous est décrite par les auteurs. C'est dans les provinces du Limes germanique. Nous savons que dans ces provinces

(1) Varro, I, 13.
(2) Columelle, I, 6. 8.
(3) Vitruve, VI, 6.
(4) Cato, IV : Villam urbanam pro copia ædificato : in bono prædio si bene ædificaveris, bene posiveris: ruri si recte habitaveris, libentius et sæpius venies, fundus melior erit, minus peccabitur. fructi plus capies.
(5) Varro, III, 5.

dépeuplées à dessein, l'administration romaine établit à la place des indigènes, des vétérans libérés du service militaire (1). La plupart des établissements agricoles de ces régions présentent entre eux une analogie frappante (2). A leur origine administrative et quasi militaire, ils doivent cette uniformité et un caractère absolument latin. Et de fait, la description que nous venons de faire du type idéal de la villa rustica italienne, pourrait s'appliquer, à quelques particularités près, à l'un quelconque d'entre eux. Nous y retrouvons une enceinte extérieure plus ou moins vaste, ménageant autour des bâtiments, une ou plusieurs cours. L'habitation occupe à peu près le centre de l'espace ainsi clôturé. La façade en regarde le sud ou l'est. Les salles sont toutes groupées autour d'une cour intérieure, sorte d'*atrium*, où se rencontrent les restes du foyer. La cuisine, le bain, l'appartement du *villicus*, les étables, les caves sont disposés suivant les prescriptions de Vitruve (3). Ces villas sont, pour ainsi dire, une illustration parfaitement exacte de son texte.

La comparaison des villas du pays médiomatrice avec ce modèle entièrement romain, aura le premier avantage d'éclairer pour nous, en mainte occasion, les données un peu confuses des fouilles. Elle leur fera prendre en outre, touchant l'état social des propriétaires des villas, une signification et une portée qu'il nous semble tout particulièrement intéressant de dégager.

*
* *

I. *Villas de la forêt de Cheminot.* — Les fouilles remontent à 1860 environ. Elles ne nous sont connues que par un très bref article de M. V. Simon (4) : « Sur le sol précé-« demment occupé par la forêt de Cheminot, sur les « collines entre la Seille et la Moselle (canton de Verny),

(1) Sur la colonisation des pays décumans. Cf. Schulten, *Bonner Jahrbücher*, 103, p. 12 sqq.

(2) Nombreux exemples, Naeher, *Die röm. Bauanlagen in den Zehntlanden badischen Antheiles. Bonn. Jahrb.*, 79, p. 10-109.

(3) Voir tout particulièrement les villas Stockbronner Hof, Tiefenbach et Neckarzimmer. *Westd. Zeitsch.*, 1896, p. 1 sqq.

(4) *Mémoires Soc. Arch. et Hist. Mos.*, VI (1864), p. 79.

« je vis trois bâtiments de forme carrée et un autre de « forme circulaire, dans l'intérieur duquel je trouvai des « débris de marbre qui me parurent indiquer les restes « d'un temple.

« Plus loin, je vis une enceinte circulaire, entourée d'un « fossé profond, qui me parut être la limite d'une métairie. « Enfin, en défrichant une autre partie de cette forêt, près « de la ferme de Marly-aux-Bois, on mit à découvert un « petit bâtiment, puis un autre plus important, remar- « quable par ses contreforts et les deux petites construc- « tions qui s'avancent en avant du bâtiment. Cette petite « villa était contiguë à la route de Scarpone. » Ces indications, par trop vagues, étaient heureusement accompagnées d'un plan de la villa découverte et d'un court commentaire.

Les ruines en furent de nouveau mises au jour en 1881 (1). On voulait en tirer des matériaux de construction. On y trouva, paraît-il, un hypocauste. On y aurait même aperçu des « débris de pavés en mosaïque », et des fragments d'enduits décorés de peinture. Une découverte fit oublier tout le reste. Ce fut celle de deux instruments en fer de forme inexpliquée. Ils furent l'origine de nombreuses discussions (2), et détournèrent complètement l'attention de la villa elle-même.

Le plan de la villa de Marly, tel qu'il nous est donné, semble avoir été exécuté d'après un croquis assez rapide. Il n'en offre pas moins toute garantie d'exactitude, à n'en considérer que les grandes lignes.

La partie principale de la villa est de forme rectangulaire. Elle mesure 28 mètres de large sur 30 de long. C'est la forme, ce sont les dimensions ordinaires des petites villas rustiques du Limes.

Du côté de l'est sont accolées au mur extérieur de la villa, deux petites constructions quadrangulaires. Les murs rasés au niveau du sol, ne nous permettent de saisir nulle part la trace d'un seuil ou d'une porte. Il semble hors de doute cependant que l'entrée de la villa dut être

(1) *La villa gallo-romaine de Cheminot. Journ. Soc. Arch. Lorr.*, 39 (1890), p. 284-290.

(2) *Bullet. Soc. Antiq.*, 1882, p. 282. — 1883, p. 102. — 1889, p. 96-99.

de ce côté de l'habitation, précisément entre ces deux petites ailes de bâtiment, suivant la règle formulée par Vitruve. Elle ouvrait ainsi à l'est. Faut-il voir simplement dans les deux petites constructions latérales, de petites logettes avançant de part et d'autre de l'entrée ? On trouve un exemple certain d'une disposition de ce genre à la villa de Thésée-sur-Cher (1). Là, aucun doute n'est possible, les murs retrouvés ayant encore 1 ou 2 mètres de hauteur. Ces logettes étaient d'ailleurs beaucoup plus petites qu'à Marly. Nous inclinerions plutôt à penser que la porte d'entrée de la villa de Marly, se trouvait à la hauteur du mur extérieur des deux petites salles avançantes. L'espace compris entre elles, formait une sorte de petit vestibule, par lequel on pouvait communiquer de l'une à l'autre et qui donnait accès dans l'atrium (2).

Quoi qu'il en soit, ces logettes semblent bien avoir été l'appartement réservé au villicus, que Vitruve recommande de loger près de la porte d'entrée. Il pouvait de là surveiller les abords extérieurs de sa villa aussi bien que la cour intérieure. On ne pouvait entrer ni sortir sans passer sous son regard. Il lui était facile en même temps de se rendre compte de tout le travail de la ferme.

Le centre des bâtiments est occupé par un grand espace libre, d'environ 20 mètres de côté. Il ne pouvait être entièrement couvert. C'était une cour, bordée sans doute de galeries couvertes, dont les toits s'abaissaient vers le centre. En un mot, un véritable atrium plus ample et plus largement ouvert que ceux des maisons urbaines, mais semblable à celui que l'on rencontre dans toutes les petites villas rustiques. Les piliers soutenant la toiture des galeries devaient être simplement de bois. On ne signale pas, en effet, la trouvaille de débris de colonnes, dans la villa de Marly.

Autour de l'atrium, des trois côtés, sud, ouest et nord, couraient, parallèlement aux murs extérieurs, d'autres murs se coupant à angle droit. Cette disposition des

(1) Caumont, *Cours d'Archit.*, III, p. 134.

(2) On trouve une disposition analogue : 2 petites pièces avançantes réunies par une galerie, dans les villas de Stockbronner Hof, Tiefenbach et Neckarzimmer, déjà mentionnées. *Westd. Zeitsch.*, 1896.

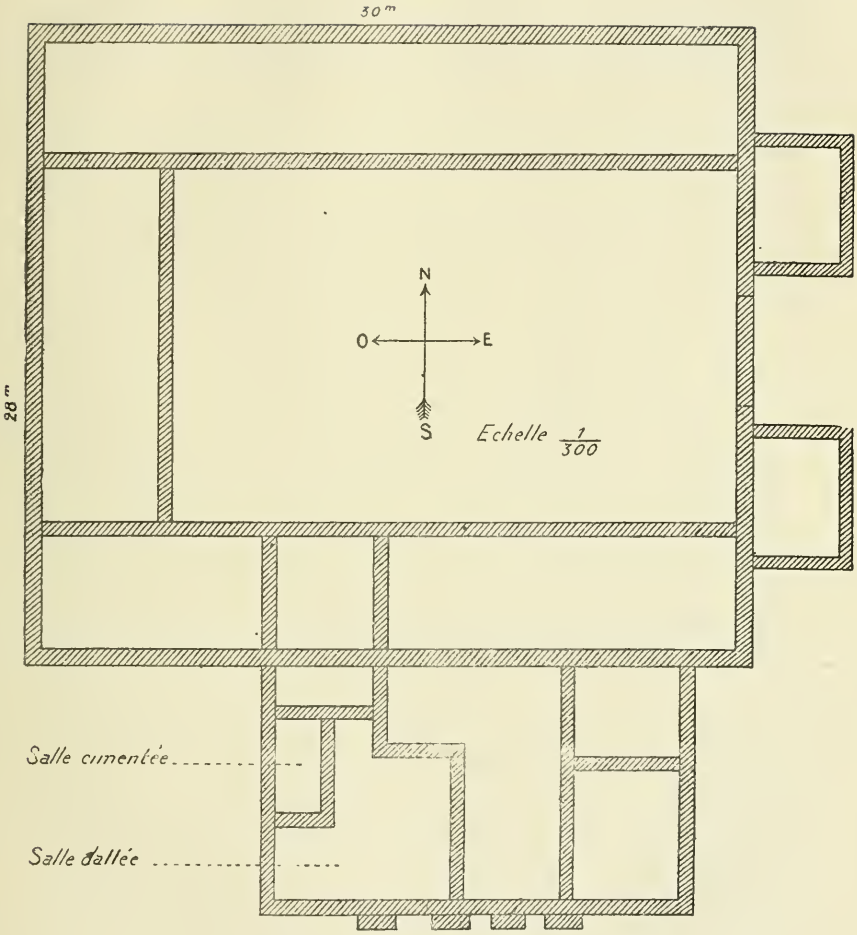

Plan 2. — La villa de Marly-aux-Bois.

locaux d'habitation et d'exploitation, est entièrement conforme au plan que nous avons pu tirer des indications des auteurs anciens et que nous trouvons appliqué dans les villas du Limes. Mais aucune indication ne nous permet de fixer la destination particulière des salles ainsi formées.

Au sud du rectangle qui forme le corps principal des bâtiments de la villa, vient s'ajouter une sorte d'annexe. Contre la paroi sud de cette nouvelle construction se voient les soubassements de quatre contreforts ou piliers. Une grande salle allongée, occupe, du sud au nord, tout le milieu de ce bâtiment. A droite, sont formées deux salles de moyennes dimensions, toutes deux exposées à l'est, la plus grande, celle qui forme l'angle, recevait la lumière à la fois de l'est et du midi. A gauche, nous trouvons tout d'abord une large salle dallée, sur laquelle donnent deux pièces beaucoup plus petites, communiquant entre elles à angle droit. L'une d'elles est soigneusement cimentée. Il est facile de reconnaître là une installation de bains. La simplicité en est très éloignée sans doute de la complexité des bains des riches maisons urbaines ou des grandes villas de luxe. Cependant le grand vestibule pavé de belles dalles, et qui servait probablement d'*apodyterium*, laisse supposer que l'installation n'était pas simplement destinée aux esclaves de l'exploitation agricole. Les bains que nous trouvons dans les petites villas du Limes, analogues à la villa de Marly ne comprennent en effet qu'une seule salle, située à proximité de l'atrium.

C'est d'ailleurs dans ce bâtiment qu'on a trouvé, en 1881, les restes d'un hypocauste, et même si le renseignement est exact, les débris d'un pavage en mosaïque. Nous avons signalé l'heureuse disposition des salles qui en occupent la partie droite. On y saisit une recherche évidente de tout le confort que peut offrir une très modeste maison de campagne. Ces appartements et les bains semblent former un ensemble, disposé à dessein, un peu à l'écart du reste de la villa. Peut-être même avaient-ils au sud une entrée distincte. C'était la villa urbana, l'habitation du propriétaire accolée au sud des bâtiments de la ferme.

Une étude attentive de la maçonnerie et de la manière dont se coupent les murs de ces deux parties distinctes de la villa de Marly, aurait peut-être permis d'établir entre

elles une différence de date. Peut-être l'addition des appartements d'habitation constitue-t-elle un remaniement postérieur du plan primitif de la villa. Mais les fouilles, trop sommaires, ne fournissent aucune indication à l'appui de cette supposition.

Quelques monnaies furent trouvées parmi les décombres. Ce sont des bronzes de Tetricus, de Probus, de Maxence, de Constantin et de Maximin Daza. Nous n'en pouvons tirer que ce simple renseignement que la villa était habitée à la fin du IIIe siècle et au début du IVe.

De nombreuses traces d'incendie nous apprennent en outre, que détruite par une catastrophe, elle ne fut pas relevée.

*
* *

2) *Villa de Sorbey* (14 Km. sud-est de Metz). — Les fouilles de la villa de Sorbey remontent à l'année 1836. Nous en devons la publication à M. V. Simon, comme pour celles de la villa de Cheminot. La description des différentes parties de la villa est, il est vrai, plus développée et plus fournie de détails (1).

Le plan de la villa de Sorbey est d'ailleurs moins simple que celui que nous venons d'étudier. Les dimensions en sont également plus vastes ; et encore serait-il téméraire d'affirmer que tous les bâtiments qui composaient la villa, ont été mis au jour en 1836. Nous croyons néanmoins reconnaître à Sorbey les principaux éléments qui constituent une villa rustique. La villa urbaine qui s'y ajoute, fait partie du même corps de bâtiments que l'exploitation agricole, et semble n'être encore qu'un accessoire.

L'ensemble de la villa était entouré d'un mur d'enceinte. On n'en a pu dégager qu'une partie, sur une longueur de 125 mètres d'un côté et de 70 de l'autre. Le mur formait en avant et à droite de la villa, une ou peut-être deux cours. On a en effet retrouvé dans l'espace circonscrit, les traces de deux bassins (2). L'entrée de cette enceinte

(1) *La villa gallo-romaine de Sorbey. Austrasie*, 1841.

(2) Varro, I, 13. 3. Cohortes in fundo magno duæ aptiores : una ut interdius compluvium habeat lacum... Boves enim ex arvo æstate

devait être à l'est vis-à-vis l'entrée du corps principal de bâtiment. En fouillant le sol de la cour, on y eût retrouvé sans doute les traces d'autres constructions, granges, écuries, étables ou fours, qui devaient s'y élever (1).

Contrairement à ce que nous rencontrons dans le Limes, la villa proprement dite ne s'élève pas, à peu près au centre de l'espace circonscrit par l'enceinte. Elle s'appuie directement au mur ouest. Le mur que nous trouvons au nord, formait-il également, à la fois le mur de clôture de l'enceinte et le mur extérieur de la villa ? L'habitation était-elle située à l'angle nord-ouest de la cour, ou bien, au contraire, un espace symétrique était-il ménagé au nord comme au sud des bâtiments ? Les fouilles arrêtées au niveau même de ce mur, ne nous fournissent aucun renseignement sur ce point.

C'est précisément cette partie nord de l'habitation qui nous semble avoir constitué la villa rustique. Nous y trouvons, en effet, la cour centrale habituelle. Sa forme est celle d'un rectangle assez allongé de 35 mètres de long sur 18 de large. Elle n'est bordée de bâtiments que de deux côtés seulement ; un simple mur la ferme à l'ouest et au nord. Dans les salles 2 et 3, situées à l'est de cette cour se sont trouvés de nombreux tessons de vases. Cette circonstance, s'ajoutant à leur situation au nord de la villa permet d'y reconnaître des communs destinés à l'exploitation agricole : celliers ou granges (2).

Au sud de la cour, de l'autre côté du passage qui y donnait accès, s'ouvre un grand espace (n° 4) de 15 mètres de large sur 12 de long. C'était peut-être une seconde cour, ou plutôt, nous semble-t-il, le local destiné à servir de cuisine et de salle commune pour les esclaves agricoles. Il communique en effet directement avec les bains, situés au sud de la villa.

Trois murs parallèles, distants respectivement de $1^{m}50$ et de $2^{m}50$, perpendiculaires au mur nord de la villa, s'avan-

reducti hic bibunt, hic perfunduntur, nec minus e pabulo cum redierunt anseres, sues, porci. In cohorte exteriore, lacum esse oportet, ubi maceretur lupinum, item alia quæ demissa in aquam ad usum aptiora fiunt.

(1) Vitruve, VI, 6. On en trouve des exemples nombreux : Naeher, *Die röm. Bauanlagen in den Zehntlanden. Bonn. Jahrb.*, 79, p. 10-109.

(2) Vitruve, VI, 6-4. — Columelle, I, VI, 9.

cent jusqu'au niveau environ de la cour n° 1. Dans l'angle nord-ouest, M. Simon a trouvé un fort collier de fer attaché à une chaîne fixée à une grosse pierre d'à peu près un mètre cube. Il en conclut que cette construction était l'ergastule de la villa. Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'installation de ce genre. Cette supposition, si elle est juste, confirmerait parfaitement l'hypothèse, que cette cour et les bâtiments qui l'entourent, constituaient la partie rustique de la villa.

Les bâtiments situés à l'est et au sud de la villa, c'est-à-dire les plus favorablement exposés, servaient au contraire, à l'habitation. Ils présentaient à la lumière du matin, une vaste galerie, longue de 25 mètres, large de 5. Le mur antérieur n'avait sans doute que la hauteur d'un soubassement destiné à porter des colonnes. On en a retrouvé quelques fûts et de nombreux débris. D'après l'épaisseur des fûts, on peut estimer à environ 4 mètres la hauteur de ces colonnes. Le sol de la galerie était garni de dalles d'une pierre blanche assez fine. On a trouvé également de nombreux fragments de marbre qui devaient former le revêtement des parois.

La galerie, plus courte que les bâtiments en avant desquels elle était placée, formait avec eux, à son extrémité nord, une sorte d'angle rentrant. Les murs de cette partie de la villa étaient construits en pierre de taille. A quelle raison attribuer ce caractère plus massif des substructions? Sans doute à une élévation particulière des murs en cet endroit. On peut donc supposer au premier étage, un *triclinium* d'où la vue s'étendait au loin, dans deux directions sur la campagne environnante (1).

Le sol des salles situées au rez-de-chaussée derrière la galerie, était couvert d'un ciment très soigné et d'une extrême finesse, épais de $0^{m}04$. Les nombreux fragments de stuc que M. V. Simon rapporte y avoir trouvés en font, sans contredit des appartements de luxe, *triclinia*, ou logement du maître de la villa.

La série des salles et des chambres continuait au sud du couloir, qui, de la galerie, donnait accès à la villa rustica. Le passage d'une route que l'on ne pouvait entamer, in-

(1) Varro, I, 13.

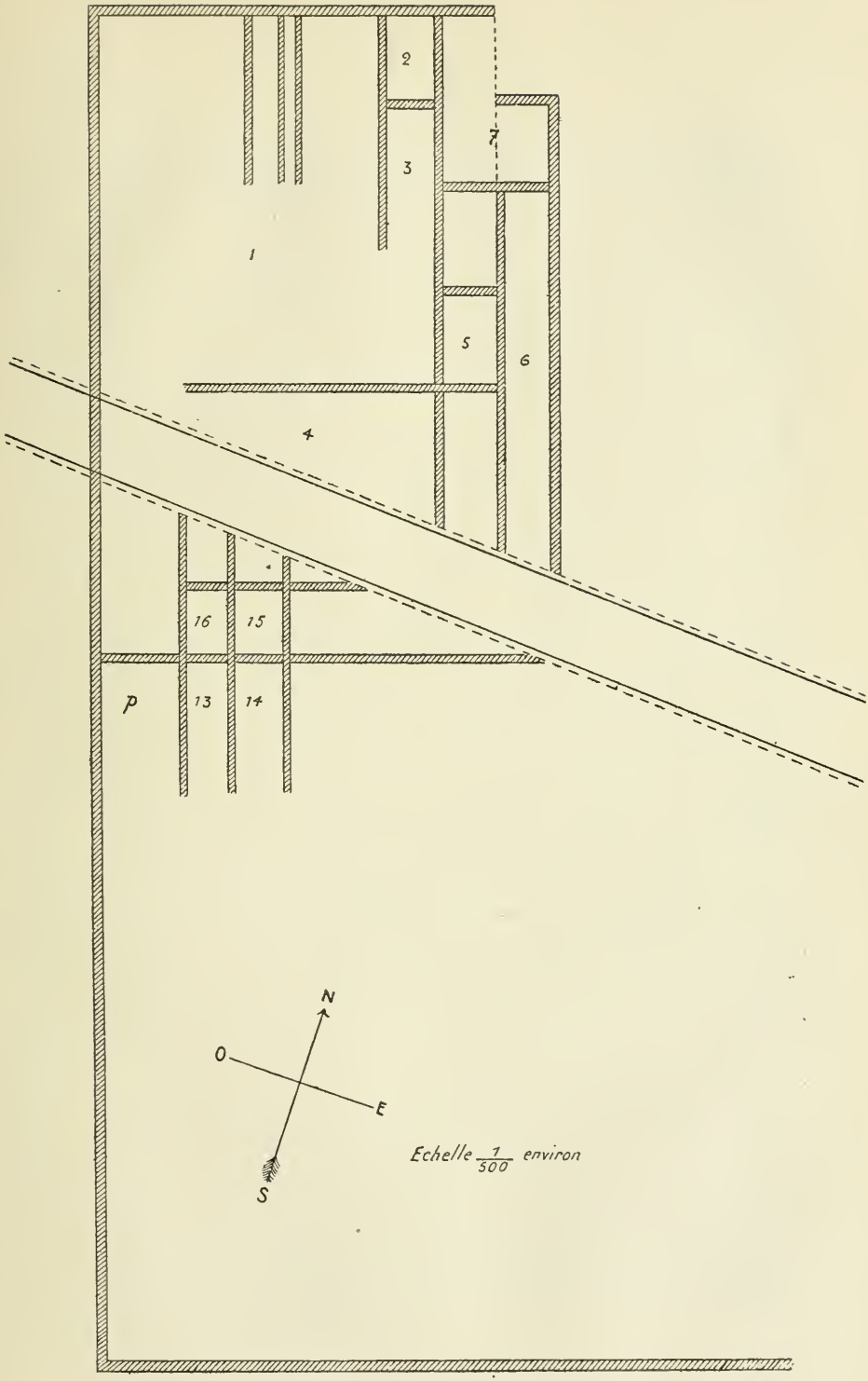

Plan 3. — La villa de Sorbey.

terdit de les fouiller. Les pièces qui ont pu être dégagées dans cette partie de la villa forment un nouvel ensemble dont la destination est facile à reconnaître : ce sont les bains de la villa.

Nous y trouvons notamment quatre petites salles, en communication directe avec le local où nous avons cru voir la cuisine. Elles forment vers le sud une petite aile avançante et recevaient par conséquent le soleil, à la fois de l'est, du midi et de l'ouest. Le sol en est formé, en outre, d'un ciment très épais (0^m40) parsemé de gros fragments de briques, et assis sur une couche de galets, de 0^m10 d'épaisseur. Le ciment d'une de ces salles (16) devait même être recouvert d'un carrelage en terre cuite, dont on retrouva une pièce de forme hexagonale.

Deux autres (selon toute vraisemblance, les salles 13 et 14) (1), étaient chauffées. Des conduites de chaleur couraient sous le sol, le long des murs. Elles se continuaient sans doute verticalement dans leur épaisseur, par le moyen bien connu de briques creuses communiquant entre elles. Les grandes briques plates qui, dans le pavage de ciment, formaient les parois de ces conduites étaient, dit M. Simon, absolument noircies par la fumée. On ne saurait donc douter que le feu ne les ait chauffées directement. Ces sortes de cheminées ménagées dans les murs, n'avaient pas seulement l'avantage d'augmenter dans chaque pièce les surfaces chaudes ; elles servaient surtout à assurer le tirage.

Ce système de chauffage très simple, n'est qu'une réduction de l'hypocauste complet tel qu'on le trouve dans les grandes villas. Le sol de la salle n'est pas établi sur voûtes soutenues par de petits piliers. Une petite partie seulement est en contact avec les gaz chauds venant du præ-

(1) M. Simon omet d'indiquer les salles dans lesquelles il a retrouvé cette installation de chauffage. Les raisons qui désignent les salles 13 et 14 semblent décisives. Leur exposition à l'est et au midi ne permet d'y voir que des salles chaudes. Formant aile avançante sur la cour, elles devaient être en contact direct avec le *præfurnium* qui n'a pas été retrouvé, mais qu'il faut chercher en p. Suivant un usage constant, il était toujours, autant que possible, établi en dehors de l'habitation, et s'allumait de l'extérieur. Enfin, l'entrée des bains était, soit en 15 — par la galerie, soit du côté de la cour intérieure 4. Dans l'un et l'autre cas, les salles 13 et 14, sont celles où l'on pénétrait en dernier lieu. C'étaient donc les salles chaudes des bains.

furnium. Le principe cependant est le même : il s'agit d'élever la température de la salle par l'échauffement, très lent, sans doute, mais très durable, de la masse de ciment qui forme le pavage. Ces deux genres d'hypocaustes se trouvent parfois associés. Dans un grand triclinium de la villa de Beckingen, par exemple, la salle tout entière n'est chauffée que par des conduites de chaleur, tandis que l'abside qui la termine est bâtie sur piliers (1). On ne saurait d'ailleurs établir de distinction de date, sur l'emploi de l'un ou l'autre système.

On peut reconnaître dans ces quatre salles, les parties essentielles des grandes installations de bains romains : *apodyterium*, *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*. Malgré leurs modestes proportions, ces bains sont encore plus développés que ceux de la villa de Marly. Sans aucun doute, ils étaient une dépendance de la villa urbana, beaucoup plutôt que de la villa rustica.

Le trait le plus caractéristique de cette villa Sorbey est sa division en deux parties distinctes : maison d'habitation et bâtiments d'exploitation, la première ouvrant sur une galerie à colonnade, la seconde sur une cour intérieure. C'est là une particularité que nous ne trouvons pas, même parmi les plus grandes et les plus riches des villas du Limes (2). Toutes les pièces continuent d'y être groupées autour de l'atrium, en avant duquel, la galerie, lorsqu'elle se rencontre, ne forme qu'un simple vestibule. Leurs grandes dimensions, leur aménagement intérieur, et les objets qu'on y trouve, y font reconnaître d'ailleurs dans la plupart, des offices, des granges, ou des communs destinés aux travaux rustiques. Les bains, il est vrai sont quelquefois assez développés, mais les appartements d'habitation demeurent étroits. L'ornementation surtout en est bien moins riche qu'à Sorbey.

Dans le pays trévire (3), au contraire, dans le voisinage

(1) *Jahresberichte der Gesellschaft für nüzliche Forschungen zu Trier*, 1878-81, p. 59.

(2) Villa de Hagenschiess (près Pforzheim), de Altstatt (près Messkirch), de Sinsheim, etc., *Bonn. Jahrb.*, 79, p. 70 sqq., pl. II.

(3) Villas du Marberg (entre Carden et Pommern) *Bonn. Jahrb.*, 101, p. 63 sqq. Villa de Stahl (près Bittburg, dans l'Eifel), *Bonn. Jahrb.*, 62., p. 1 sqq. Villa de Clotten (vallée de la Moselle) plan au Musée de

des grandes villes de la Germanie (1), et dans toutes les campagnes de la Gaule, on rencontre des villas assez semblables à celle de Sorbey. L'habitation du maître, assez richement aménagée, s'ajoute soit en avant, soit sur le côté le plus favorablement exposé, de l'exploitation rustique. Elle semble malgré la continuité des bâtiments ne pas faire partie, pour ainsi dire, de cette exploitation. Le plan reçoit ainsi une forme irrégulière. Cette absence complète de symétrie permet de le distinguer, à première vue, de celui des petites villas rustiques si correctement agencées. Elle fait supposer un plan primitif plus simple, dont celui que nous fournissent les fouilles ne serait qu'un agrandissement postérieur. L'absence de donnée positive, empêche il est vrai, dans la plupart des cas, de transformer cette simple hypothèse en une affirmation. Il en est absolument de même pour la villa de Sorbey.

Quelques détails techniques nous montrent avec quel soin étaient bâties ces villas, et comment les procédés de l'architecture romaine s'y mélangent à d'autres que favorisent la nature et les productions du pays.

Les substructions de tous les murs de la villa ont uniformément 0,80 d'épaisseur, sauf ceux de l'angle nord-est, qui mesurent environ 1 mètre. C'est la partie construite en pierres de taille. Tous reposent d'ailleurs sur des fondations d'un genre caractéristique. Elles s'enfoncent environ à une profondeur d'un mètre. Les couches inférieures sont formées de pierres disposées presque de champ, — en arêtes de poisson — et jointes avec du mortier. Au-dessus ont été accumulées sans mortier, des petites pierres, de la blocaille, des débris de moëllons, etc. C'est au-dessus seulement de ce lit que commencent les murs en petit appareil régulier.

La couche de blocaille forme, à la base des murs, une sorte de conduite naturelle destinée à permettre l'écoulement des eaux, et à maintenir au sec les fondations.

Bonn. Villa de Beckingen (sur la Sarre) *Jahresberichte d. Gesellsch. f. nütz. Forsch.*, 1878-81, p. 59.

(1) Villa de Friesdorf, près de Cologne, *Bonn. Jahrb.*, 81. 212. Villa de Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle. *Aachener Geschichtsverein*, IV, p. 179, etc.

Elle suit en effet sous tous les murs une inclinaison régulière et communique avec d'autres conduites, formées également d'un cordon de pierres sèches, ménagé sous le sol de la cour. Le tout aboutit à un puits qu'on a retrouvé sous la route, à plusieurs mètres au-dessous du niveau de la villa. Un système de canalisation tout à fait semblable a été remarqué dans les constructions qui avoisinent le camp romain de la Saalburg (1).

La partie supérieure des murs de la villa semble avoir été construite non plus en pierres, comme dans les villas italiennes, mais en bois.

M. Simon remarque en effet, que l'on trouve parmi les décombres une quantité considérable de charbons, de cendres et de morceaux de ciment. Les tuiles du toit sont également nombreuses, mais les pierres font presque complètement défaut. Les murs n'ont jamais dû s'élever, sauf peut-être en certaines parties, à plus d'un mètre au-dessus du sol. Le reste se composait de panneaux de bois, enduits à l'extérieur, comme à l'intérieur, d'une couche plus ou moins épaisse de ciment. C'est là un mode de construction qui semble avoir été fréquent dans l'est de la Gaule. Quelquefois même les parois, comme dans les huttes gauloises, étaient formées de simples claies en branchages tressés, sur lesquels on appliquait du ciment (2). Il remplaçait la glaise primitivement employée.

Ces murs en planches noyées dans le ciment avaient la même apparence que des murs en pierre. Ils étaient beaucoup plus légers sans doute. Mais les bâtiments de la villa, largement étalés au milieu de la campagne, ne s'élevaient que rarement au-dessus d'un simple rez-de-chaussée. Seule la villa urbana était ornée d'une sorte de belvédère, imitant parfois la forme d'une tour (3).

Les Médiomatrices devaient être naturellement tentés

(1) Jacobi, *Das Römercastel Saalburg*,[4] (1897), p. 175 sqq.

(2) Fragments de ciment, portant la trace des clayonnages sur lesquels ils étaient appliqués au Musée de Namur. Ils proviennent de la villa de Montaigle.

(3) Ausone, *Mosella* V. 327.

Compensant celsi bona naturalia montis,
Sublimique minans irrumpit in æthera tecto
Ostentans altam, Paros ut memphitica, turrim.

d'utiliser ainsi le bois que leur fournissaient en abondance les forêts de leur pays. Ils devaient l'être d'autant plus que ce mode de construction leur rappelait leurs anciennes traditions nationales. Il était tout naturel qu'ils songeassent à les allier aux perfectionnements de l'art de bâtir que leur avaient appris les Romains.

Cet emploi du bois dans la construction des villas est considéré généralement comme une innovation de l'époque mérovingienne. On l'attribue à l'influence, devenue prépondérante, des traditions germaniques (1). Nous le constatons dès l'époque romaine dans la plupart des petites villas (2) ; nous le retrouverons dans les bâtiments d'exploitation qui accompagnent les grandes villas (3) du pays des Médiomatrices.

Comme la villa de Marly, la villa de Sorbey était habitée au IIIe et au IVe siècle. M. Simon y a trouvé des monnaies de Gallien et de Tetricus. La plus récente est une monnaie de Gratien. A quelle époque fut-elle fondée? Aucun document ne nous l'indique. Elle ne fut pas relevée après l'incendie qui la détruisit, probablement vers la fin du IVe siècle.

*
* *

3° *La villa de Betting* (8 Km. à l'est de Saint-Avold). — Les fouilles de la villa de Betting sont plus récentes que celles des deux villas de Marly et de Sorbey. Elles datent de 1880. Elles ont été publiées en détail (4).

On n'a pu dégager, il est vrai, qu'une partie des bâtiments dont on a retrouvé la trace. Les substructions dégagées sont néanmoins suffisantes pour nous permettre de reconnaître le plan d'une petite villa rustique.

Elle était située à mi-hauteur d'un côteau descendant vers l'est. Un chemin empierré conduisait à l'entrée, donnant du côté de la plaine. Le centre des bâtiments est

(1) Ammann et Garnier. *Hist. de l'habitation humaine*, p. 591-592, passim.

(2) Cf. La villa de Betting. Ruines trouvées à Alzing, *infra* p. 86, 97.

(3) Cf. La villa de Rouhling.

(4) *Dritter Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz*, 1881. Boehm : *Die Ausgrabungen bei Bettingen.*, p. 78-88.

occupé par une vaste cour, longue d'environ 26 mètres, large d'un peu moins de 12.

On y a retrouvé de nombreux fragments de chapiteaux en grès, et de fûts de petites colonnettes. Les chapiteaux sont à peine dégrossis, les fûts ne mesuraient pas plus de 0^{m} 60. De pareilles colonnes, hautes de moins d'un mètre, base et chapiteau compris, ne pouvaient soutenir le portique entourant la cour. L'épannelage rapide des chapiteaux, indique d'ailleurs qu'elles ne devaient être vues que de loin, et par conséquent, placées assez haut. Il est donc vraisemblable que cette villa possédait cette variété du *cavaedium toscan*, où le portique était surmonté d'une galerie ayant vue sur la cour. S'élevant sur la balustrade de cette galerie, les colonnettes en soutenaient la couverture (1). Le toit dans ce genre de *cavaedium* était le plus souvent incliné vers l'extérieur et des conduites ménageaient l'écoulement des eaux de pluie (2). L'escalier placé dans l'angle nord-est de la cour, et dont nous parlerons plus loin (3), donnait accès sans doute à la galerie supérieure du portique, aussi bien qu'au premier étage de la villa.

Au sud du *cavaedium* ainsi construit, ayant par conséquent leur exposition au nord, se trouvent quatre salles et une cave.

Un escalier latéral, peut-être un simple plan incliné, conduit à la cave, profonde de $2^{m}50$. Dans les parois de l'escalier et de la cave, sont ménagées de petites niches voûtées, hautes de $0^{m}65$, larges et profondes d'environ $0^{m}40$. On trouve de semblables niches dans toutes les caves du pays gaulois et des villas de Germanie. La cave elle-même n'était pas voûtée ; le plafond en était supporté par des poutres.

Les salles situées de ce côté de la villa, sont de dimensions très différentes. La plus grande mesure $12^{m}50$ de long sur 5 de large. Elle formait sans doute avec les deux plus petites qui l'avoisinent, le bâtiment spécialement affecté à l'exploitation agricole, grange, cellier, etc. Elle

(1) Choisy, *Histoire de l'Architecture*, I, p. 591.
(2) Vitruve, VI, 3, 2.
(3) Cf. p. 60.

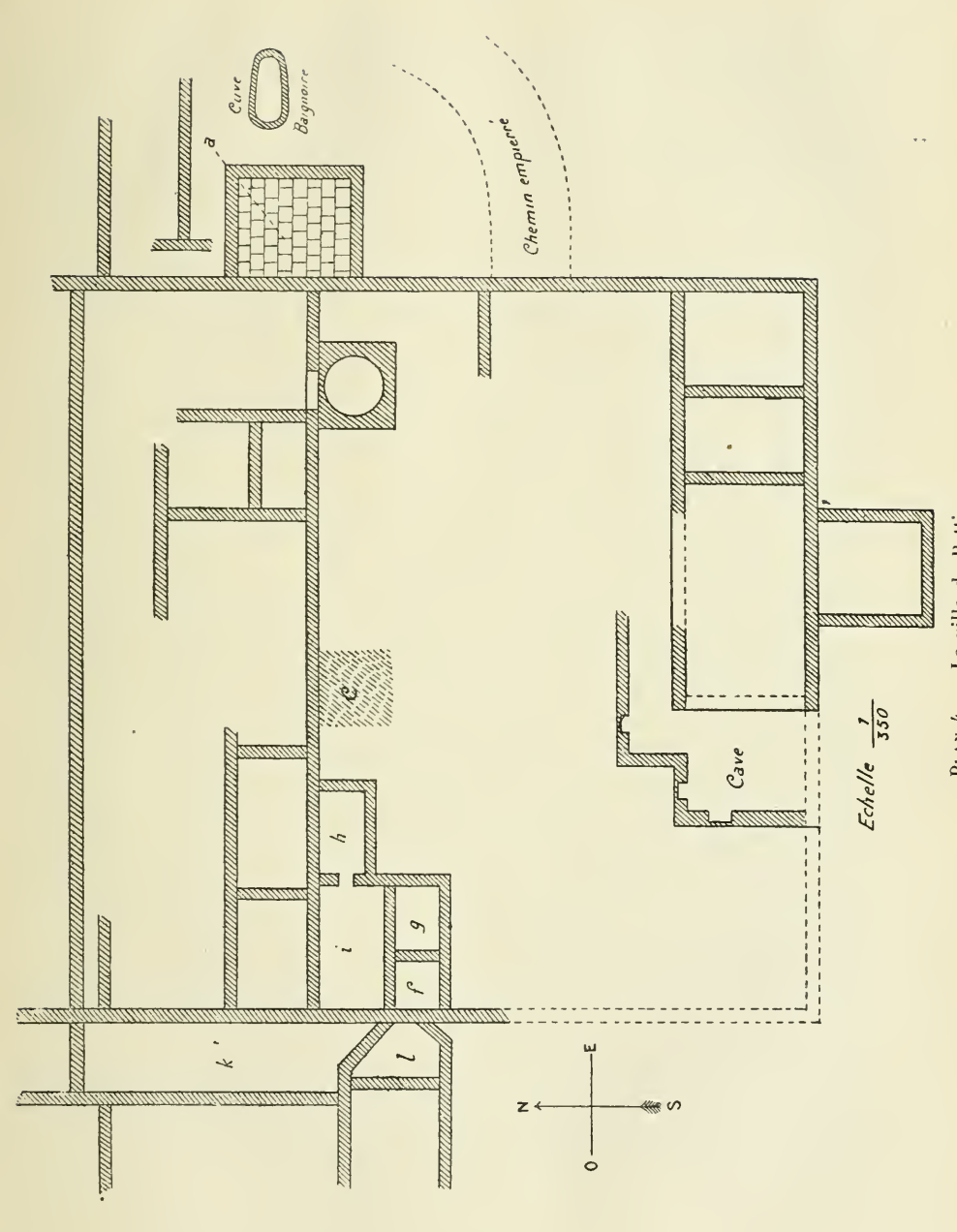

Plan 4. — La villa de Betting.

semble communiquer en effet avec une autre pièce qui forme saillie du côté sud de la villa. Ce bâtiment, très favorablement exposé, ne pouvait guère être autre chose qu'une écurie. Le sol en est recouvert d'une couche de ciment, inclinée vers l'extérieur. Il remplit toutes les conditions qu'exigent Varron, Vitruve et Columelle, pour les locaux destinés à cet usage.

Les constructions qui s'élèvent au nord du cavaedium sont beaucoup plus développées. Elles occupent sur toute la longueur de la villa une largeur de 12 mètres. Les soubassements continus d'un mur les séparent de la cour. Vers le milieu de ce mur sur le terrain même de la cour ont été trouvés de nombreux tessons de vases, des os, particulièrement des os de volaille, et, trouvaille assez fréquente dans les villas, un amas de coquilles d'huitres. C'était la cuisine (en *c*). A proximité, à l'ouest de l'habitation se reconnaissent les bains. Voici la description qu'en donne M. Boehm (1) : « Les bains se composent de quatre « salles. La plus petite, *f*, est pavée de dalles en terre « cuite. Elle servait donc d'*apodyterium*, tandis que les « deux salles rectangulaires mesurant 2,20 de long sur « 1,20 de large, *g* et *h*, formaient les bains chauds. Le sol « de ces deux salles est bétonné. Il est au même niveau « que le dallage du petit cabinet *f*. Quant à la salle voi- « sine, *i*, de dimensions supérieures (2^m sur 4), elle « semble avoir servi de bassin. Le sol est à 0^m40, au des- « sous du niveau des salles voisines; .... Dans la paroi qui « sépare les salles *i* et *h*, était ménagée, à peu près à la « hauteur du sol de *h*, une petite ouverture de 0,30 sur « 0,50, formée d'une voûte en briques plates placées de « champ... De nombreuses briques creuses se trouvent « dans toutes ces pièces, et prouvent la présence d'un « hypocauste ». Il eût été intéressant de savoir si les salles *g* et *f* étaient chauffées par le même procédé que les salles de bains de la villa de Sorbey, c'est-à-dire par des conduites de chaleur ménagées dans l'épaisseur du ciment. Il eût fallu pour cela attaquer le ciment du sol pour y chercher les conduites. Quant à la différence de niveau de la

(1) *Verein. f. Erdkunde*, 1881, p. 82.

salle *i*, il faut en chercher une autre explication que celle proposée par M. Boehm. La présence d'une piscine serait extraordinaire dans une petite villa. La profondeur (0,40) en aurait été d'ailleurs absolument insuffisante. Cette salle devait simplement être chauffée par un hypocauste à piliers, aujourd'hui disparu. La petite ouverture qui la réunit à la salle *h*, et dont l'explication embarrasse fort M. Boehm, serait simplement l'entrée de la conduite de chaleur dans l'hypocauste. Ces bains, on le voit, sont absolument analogues à ceux que nous rencontrons à Marly et à Sorbey.

Ce qui distingue la villa de Betting des deux précédentes, c'est qu'à l'est de l'habitation, faisant saillie sur le corps central du bâtiment, se sont retrouvées des traces non moins évidentes d'un autre bain. Une première salle, *a*, est pavée de grandes dalles de grès, épaisses de 25 à 30 centimètres, le niveau en est inférieur à celui de la villa : on ne nous dit pas de combien. L'enduit en ciment qui garnit le mur se termine en bas, par un ressaut circulaire destiné à faciliter le nettoyage de la salle et l'écoulement de l'eau. A proximité de cette salle était une grande cuve de grès formant baignoire. L'espace voisin n'a pu être fouillé avec assez de précision pour permettre de reconnaître les autres parties de l'installation. Ce qu'on a retrouvé suffit néanmoins pour prouver l'existence d'un second bain. Il semble plus luxueusement installé que le premier. Il devait également être plus vaste.

Tandis que le premier bain était situé dans le voisinage immédiat de la cuisine, en communication directe avec la cour centrale, celui-ci se trouve au contraire isolé des parties de la villa réservées à l'exploitation agricole. Les appartements sur le prolongement desquels il se trouve, semblent en effet avoir été réservés à l'habitation. On y rencontre de nombreuses salles d'assez grandes dimensions. Cette partie de la villa devait supporter un étage. C'est du moins ce que semble indiquer une petite construction de forme ronde, qui lui est accolée du côté de la cour. Les fondations en sont trop peu profondes, et les dimensions trop restreintes pour qu'on y puisse voir avec Boehm, la base d'une tour de guet. C'était simplement un escalier. On en a encore trouvé en place la première marche.

Quant aux bâtiments qui s'élevaient à l'ouest du quadrilatère formé par la villa, ils n'ont été qu'incomplètement fouillés.

On y reconnaît un long boyau souterrain, *k*, puis des substructions très irrégulières, *l*, continuées par un autre couloir. Les comptes-rendus de fouilles récentes nous font connaître dans le *Limes* des constructions analogues. Ce sont des caves étroites et très allongées, bordant à l'extérieur tout un côté de la villa, et ouvrant au dehors (1). On pourrait les prendre pour des cryptoportiques, s'il pouvait être question de cryptoportiques dans des villas d'un caractère exclusivement rustique. Comme la culture de la vigne est précisément florissante dans les régions où se rencontre ce genre de caves, il est plus vraisemblable d'y reconnaître des celliers, avoisinant des pressoirs et destinés au travail du vin. Tel pourrait avoir été également l'usage de ces constructions accolées à la villa de Betting.

A cette particularité près, aucune différence essentielle ne sépare la villa de Betting des villas de Sorbey et de la forêt de Cheminot. Son plan général est entièrement conforme à celui des petites villas du pays des Médiomatrices.

Les procédés de construction, et les détails de l'aménagement des pièces, n'y diffèrent pas non plus de ceux que nous avons remarqués ailleurs.

Les fondations des murs sont cependant plus simplement établies qu'à Sorbey. Une simple couche d'argile battue y remplace l'*opus spicatum* qui en constituait l'assiette. Une couche de blocaille sans ciment y forme également une conduite d'écoulement pour l'humidité. Puis viennent les assises horizontales du petit appareil régulier. Les murs ont de $0^{m}40$ à $0^{m}60$ d'épaisseur. Ils s'élevaient encore en certains endroits à 1 mètre ou $1^{m}50$ au-dessus du sol de l'habitation. Ils étaient enduits aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un mortier épais de 2 ou 3 centimètres. L'extérieur était peint en rouge. A l'intérieur s'aperçoivent, en outre, des traces de couleur,

(1) Villas de Praunheim (près Francfort-sur-Main), de Dortelweil (près Darmstadt), de Eichen (près Hanau), *Corresph. d. Westd. Zeitsch.*, XXIII (1904), n° 9.

blanche, jaune, verte, et d'un brun foncé, presque noir. Les fragments en sont trop minuscules pour qu'on puisse se rendre compte des dessins formés. Le sol des appartements est garni de béton mélangé, suivant le procédé romain, de menus fragments de briques. Il est étendu sur une couche de cailloux de 12 à 18 centimètres. Le tout était enduit de rouge. On y voit encore des traces de couleur en certains endroits.

Comme à Sorbey, on ne trouve parmi les décombres que peu de débris de maçonnerie, tandis qu'au contraire les charbons et les cendres de bois y sont en grande quantité. On peut donc admettre qu'à Betting également la base des murs seule était de pierres. La partie supérieure en devait être formée de panneaux de bois enduits de stuc coloré.

Sans parler des différents objets particuliers : tessons de vases, d'amphores, de terre sigillée, rares fragments de verre, instruments aratoires en fer, meules en pierre de lave, fibules, etc ; nous signalerons seulement une trouvaille assez rare dans les villas. On a rencontré à Betting quelques fragments d'armes : plusieurs pointes de flèches en fer, et une pointe de lance en bronze. Cette dernière surtout semble avoir été une arme de chasse bien plutôt que de guerre. La chasse devait en effet tenir une large place parmi les occupations des habitants de la villa. Les défenses de sangliers, les os de cerfs et de chevreuils abondent au milieu des décombres. La contrée est d'ailleurs, aujourd'hui encore, extrêmement giboyeuse. Ainsi donc, comme l'indiquait déjà le plan des bâtiments, la villa joignait à son caractère d'exploitation agricole, celui d'habitation de plaisance.

Quelques unes des monnaies trouvées à Betting remontent à une époque plus ancienne que celles qui se sont rencontrées à Cheminot et à Sorbey. Les premières remontent à Antonin le Pieux, et à Julia Moesa; les pièces de Gallienus, de Tetricus, de Claude le Gothique, de Constans, de Constantin et de Magnence sont d'ailleurs de beaucoup plus nombreuses. Cette proportion nous indique que la villa, habitée dès le IIIe siècle, n'a disparu qu'après la seconde moitié du IVe.

*
* *

Caractère général des villas rustiques médiomatrices. — Comme on le voit, les traces des procédés gaulois sont rares dans la construction des villas médiomatrices. Nous n'avons trouvé à noter que l'emploi du bois, pour la partie supérieure des murs, emploi qu'imposait, pour ainsi dire, l'extraordinaire développement des forêts dans le pays. Et encore, les parois ainsi construites disparaissaient-elles, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, sous l'enduit de stuc, qui suivant l'usage latin revêtait tous les murs d'appareil irrégulier. L'aspect des murs au moins était romain, si la construction ne l'était pas absolument. Les substructions, d'ailleurs, et la base des murs en petit appareil, le système de drainage qui protège les fondations sont absolument conformes à la technique romaine; le ciment des pavages est établi suivant le procédé romain, les décorations pariétales sont de style romain. Les colonnes, les dalles, les revêtements de marbre qui garnissent l'habitation du maître font de cette architecture une architecture toute romaine.

Le plan général est également conforme à celui de la villa classique. Seule, la galerie destinée, pour ainsi dire à capter les rayons du soleil, qui forme façade à la villa de Sorbey, semble une disposition particulière aux habitations des régions septentrionales. Tout au contraire, l'élément essentiel du plan, cette sorte d'atrium autour duquel sont distribuées les différentes parties de l'habitation, montre nettement une influence étrangère. Des demeures closes, sans fenêtres ni façade, prenant leur jour seulement sur une cour intérieure, sont une nécessité dans les pays chauds. On en trouve des exemples aussi bien dans l'Égypte ancienne, qu'actuellement dans les quartiers arabes des villes d'Algérie. L'atrium romain reproduisait donc une disposition générale de toutes les architectures méridionales (1). Il était, avec ses galeries

(1) La tradition qui fait de l'*atrium* une invention propre à l'architecture latine est absolument controuvée. Le plus ancien exemple de

ouvertes, un véritable contre-sens sous le climat rigoureux de la Gaule Belgique. Sa présence dans les villas médiomatrices, révèle une application sans critique et routinière du plan traditionnel en Italie. L'influence de la civilisation latine l'a imposé jusque dans les plus modestes exploitations agricoles, comme elle y a introduit un établissement de bains et des hypocaustes.

Tous les détails de l'aménagement de ces demeures nous montre l'adoption des mœurs et du genre de vie romains. L'état de la propriété, auquel est dû l'établissement de villas de ce genre dans le pays des Médiomatrices était évidemment le même que celui qui en avaient amené le développement en Italie. L'organisation du travail agricole dans ces fermes de plan latin, ne pouvait différer de celle qui dès l'époque de Caton, en avait déterminé le plan. Peut-être certaines particularités des petites exploitations agricoles médiomatrices, nous permettent-elles de préciser davantage.

Les modestes installations dont Caton et Varron nous font la description étaient destinées, nous disent-ils, à l'exploitation d'un domaine d'environ 200 arpents (environ 40 hectares). Elles mesuraient de 20 à 30 mètres de côté. Ce sont là précisément les dimensions de villas telles que celles de Cheminot et de Betting. Les domaines sur lesquels elles sont établies n'ont donc rien de commun avec les *latifundia*, qui se constituèrent par la suite. L'état qu'elles nous expriment est, au contraire, celui de la moyenne propriété.

Mais ces domaines de moyenne étendue n'étaient déjà plus du temps de Caton, exploités directement par le maître à qui ils appartenaient. Ils étaient confiés à un *villicus* de condition servile, pour être cultivés sous sa direction par une familia d'esclaves. Le maître possédait généralement, sur plusieurs points du territoire, différentes villas de ce genre. Il partageait son temps entre elles et les affaires publiques, qui exigeaient son séjour à la ville.

maison à atrium en Italie est étrusque, il date du ve siècle (à Marzabotto près de Bologne. *Monumenti antichi degli Lincei*, vol. I. 1890, col. 290. sqq). Il appartient donc à cette civilisation entièrement formée d'éléments orientaux qu'est la civilisation étrusque.

C'est en prévision des visites qu'il faisait de temps en temps à ses domaines que Caton recommande de lui ménager un logement aussi confortable que possible. La présence d'une petite *villa urbana*, à côté de la *villa rustica* et distincte d'elle, ne saurait s'expliquer si le maître avait été lui-même un paysan dirigeant personnellement l'exploitation de sa propriété. Partageant les travaux de ses colons, ce maître aurait partagé également leur demeure. Et de fait, nous ne trouvons pas de bâtiments d'habitation distincts de ceux de la ferme dans les villas du Limes, propriétés du colon qui en cultivait les terres.

A Marly, à Sorbey, à Betting au contraire, une *villa urbana*, plus ou moins développée, mais témoignant d'un certain luxe, accompagne la *villa rustica* proprement dite. Elle semble former une habitation à part, dont le maître était assez peu mêlé aux travaux agricoles. Le petit domaine sur lequel s'élève la villa pouvait-il suffire à fournir les mosaïques, les colonnes, les triclinia élevés sur soubassements en pierre de taille, les revêtements de marbre, de la villa urbana? Il ne le semble pas. Tout ce luxe ne correspond pas aux habitudes et au genre de vie d'un moyen cultivateur. Il porte la marque d'un propriétaire étranger à la culture de son domaine. Une demeure particulière est aménagée en prévision de ses visites, dans la partie la plus heureusement située de la villa. Les séjours qu'il fait dans ces maisons de campagne, de dimensions et d'un luxe en somme fort restreints, doivent être en général assez brefs. Ils ne doivent pas se prolonger au delà de la belle saison, car aucun hypocauste, nécessaire cependant dans ce pays rigoureux, n'est installé sous les appartements d'habitation.

Quant à la villa rustique proprement dite, elle loge une population de condition inférieure : des esclaves sans doute, comme semblerait l'indiquer l'ergastulum de Sorbey, dirigés par un autre esclave peut être, ou encore un colon partiaire ou fermier. Elle est construite pour abriter une *familia* rurale semblable à celles dont Caton et Varron nous décrivent l'organisation.

Si les propriétaires des villas rustiques ont adopté les habitudes de la vie romaine, ils sont très loin cependant, du luxe et des raffinements des grands seigneurs romains.

Les bains dont ils se contentent sont d'une installation très sommaire. On n'y trouve que les salles essentielles. Les pièces de l'habitation sont peu nombreuses, et de dimensions restreintes. Une telle habitation aurait semblé tout à fait misérable à un chevalier romain, dès la fin de l'époque républicaine. Elle suffisait, nous le constatons, aux Gaulois déjà latinisés, du IIe, du IIIe et même du IVe siècle.

Malgré le caractère absolument romain de ces villas, rien ne nous permet, en effet, de les attribuer à des propriétaires étrangers au pays. Nous avons eu déjà en effet l'occasion d'indiquer combien différentes ont été les conditions dans lesquelles s'est accomplie la colonisation des provinces gauloises, et celle des provinces germaniques. En Gaule, et dans le pays des Médiomatrices, aussi bien que partout ailleurs, nous ne trouvons nulle trace, ni de l'expulsion violente des habitants, ni même de l'établissement dans les campagnes d'un nombre tant soit peu considérable de colons étrangers. Nous savons au contraire que la politique constante de l'administration romaine, fut de confirmer partout dans les provinces et d'y fortifier l'état antérieur de la propriété. Comme l'indique M. d'Arbois de Jubainville, le premier résultat du cadastre établi par Auguste, et le résultat le plus considérable pour l'avenir de la civilisation latine en Gaule, fut de fixer et de transformer en juste propriété, les droits plus ou moins vagues que les occupants gaulois pouvaient avoir sur les terres qu'ils cultivaient (1).

L'état romain constitue en Gaule des « fundi » analogues à ceux de l'Italie. Les propriétaires gaulois élevèrent sur ces fundi, des bâtiments d'exploitation conformes à la formule latine. La forme romaine de la propriété, entraîna celle de l'habitation, qui comporte elle-même la « latinisation » des mœurs et du genre de vie. Il n'est nullement nécessaire de supposer un afflux de colons latins pour expliquer la diffusion de la civilisation latine dans les cités gauloises.

Sans vouloir attribuer à une trouvaille particulière, une

(1) D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, p. 21.

signification trop générale, on peut trouver une confirmation directe, de la nationalité gauloise, des constructeurs des villas rustiques, dans un petit monument trouvé à proximité de l'une d'elles. C'est une tombe, rencontrée en 1897 par M. Welter, dans la forêt de Neuves-Granges (canton de Lorquin) entre Fraquelfing et Niederhof, non loin d'un amas de fragments de tuiles et de moellons de petit appareil, preuve évidente de la présence d'une habitation gallo-romaine en cet endroit (1). Cette tombe, de forme romaine, est une stèle assez épaisse, surmontée d'un fronton triangulaire. Un simple trait, imitant une moulure, encadre le fronton et dessine une grossière volute de chaque côté de sa base. Une niche est creusée dans la partie supérieure de la pierre, et contient les bustes de trois personnages. Ils portent tous trois de longues chevelures, rejetées en arrière, soigneusement peignées et calamistrées. L'une des têtes est fortement mutilée. Les traits des deux autres sont lourds, un sourire épais anime seul les physionomies. On saisit cependant un effort pour exprimer les particularités individuelles de chacune. La sculpture est gauche, mais trahit un soin consciencieux. Cet art a un caractère nettement indigène. Les types représentés sont également gaulois. L'inscription d'ailleurs qui occupe la partie inférieure du champ de la stèle nous donne les noms des personnages représentés (2). Elle nous fait connaître trois générations d'une même famille de nationalité purement gauloise : Cantognatus l'aïeul, Saccomainos le père, Saccetius le fils. Un autre gaulois, dont nous ne pouvons déterminer les liens de parenté avec les précédents, Bellator, fils de Bellatullus leur est associé. Les noms, on le voit, prennent une physionomie de plus en plus latine. Le successeur ou le parent qui a élevé ce monument d'aspect tout romain s'appelle Sanctus.

Il est fort vraisemblable qu'une telle tombe était celle

(1) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1901, p. 471. *Ibid.*, 1897, p. 326-330. Cette tombe est actuellement au Musée de Metz.

(2) SACCOMAINO CANTOGNATI FIL
SACCETIO SACCOMAINI
BELLATORI BELLATVLLI FI(*l*)
SANCTVS CVRAVIT.

des maîtres de la villa voisine. Elle nous permet de constater l'adoption des mœurs romaines et des formes de l'art latin par les propriétaires gaulois des villas médiomatrices.

Trois siècles de paix romaine ne purent manquer de favoriser cette classe de moyens cultivateurs, au courant des méthodes de colonisation latines. A côté des couches inférieures de la population rurale, restées fidèles aux traditions indigènes et continuant à bâtir de misérables huttes de branchages, elle prospéra et s'enrichit de tout ce que perdaient ces out-laws. Aussi les villas s'établirent-elles peu à peu sur les coteaux et dans les régions les plus riches, à mesure que les huttes reculaient dans des contrées moins accessibles à la civilisation.

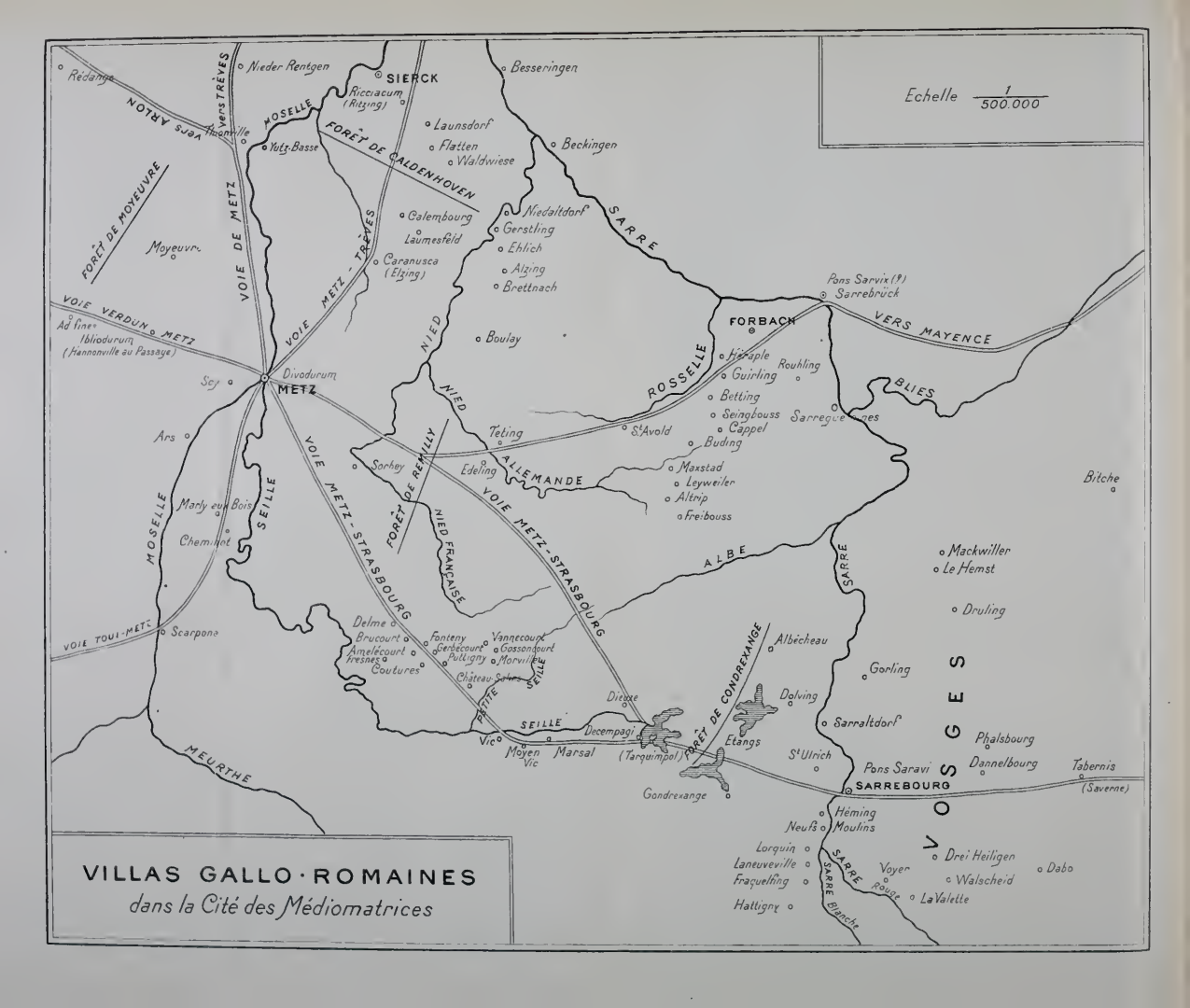
Echelle 1/500.000
VILLAS GALLO-ROMAINES
dans la Cité des Médiomatrices
Rédange
Nieder Rentgen
SIERCK
Besseringen
Ricciacum (Ritzing)
Launsdorf
Flatten
Waldwiese
Beckingen
Thionville
Yutz-Basse
MOSELLE
FORÊT DE GALDENHOVEN
VERS ARLON
VERS TRÈVES
FORÊT DE MOYEUVRE
Moyeuvre
VOIE DE METZ
VOIE METZ-TRÈVES
Galembourg
Laumesfeld
Caranusca (Elzing)
Niedaltdorf
Gerstling
Ehlich
Alzing
Brettnach
SARRE
Pons Sarvix (?)
Sarrebrück
VERS MAYENCE
FORBACH
VOIE VERDUN-METZ
Ad Fines
Ibliodurum (Hannonville au Passage)
Boulay
NIED
Divodurum
METZ
Sey
Hierapple
Guirling
Roubling
ROSSELLE
Betting
Seingbouss
Cappel
Sarreguemines
BLIES
Ars
Téting
St Avold
Buding
Sorbey
Edeling
ALLEMANDE
Maxstad
Leyweiler
Altrip
Freibouss
VOIE METZ-STRASBOURG
FORÊT DE REMILLY
NIED FRANÇAISE
Bitche
Marly en Bois
Chemiot
SEILLE
MOSELLE
ALBE
SARRE
Mackwiller
Le Hemst
Druling
VOIE TOUL-METZ
Scarpone
Delme
Brucourt
Amelécourt
Fresnes
Coutures
Fonteny
Gerbécourt
Pultigny
Vannecourt
Gossondcourt
Morville
Château-Salins
PETITE SEILLE
Albécheau
FORÊT DE CONDREXANGE
Gorling
Dolving
Dieuze
Sarraltdorf
SEILLE
Decempagi
Vic
Moyen Vic
Marsal
(Targuimpol)
Etangs
St Ulrich
Phalsbourg
Pons Saravi
Dannelbourg
Tabernis (Saverne)
SARREBOURG
VOSGES
MEURTHE
Gondrexange
Heming
Neufs
Moulins
Lorquin
Laneuveville
Fraquelfing
Hattigny
SARRE Blanche
SARRE Rouge
Voyer
Drei Heiligen
Walscheid
Dabo
LaValette

CHAPITRE IV

Répartition des villas rustiques dans la cité des Médiomatrices.

1° Villas situées à proximité de la voie Metz, Verdun, Reims.
2° Voies de Metz à Arlon et à Trèves et région de la rive gauche de la Moselle.
3° Voie de Metz à Trèves et région nord-est.
4° Voie de Metz à Toul, Naix, Reims et vallée de la Moselle entre Metz et Scarpone.
5° Voies de Metz à Strasbourg.
6° Région est du pays Médiomatrice.
Vue d'ensemble de la répartition des villas rustiques. Groupement des villas. Le vicus rural.
Date des villas rustiques.

La majeure partie des ruines de constructions romaines disséminées dans le pays messin sont la trace des villas qui peuplaient les campagnes (1). Toutes ensemble, elles ne représentent sans doute qu'une portion minime de celles que laissa la civilisation gallo-romaine. Une revue rapide de celles qui ont été signalées jusqu'à ce jour, pourra permettre, cependant, de nous faire une idée du développement dans le pays de l'état économique et social auquel correspond ce genre d'habitations.

Nous ne relèverons naturellement dans ce chapitre que les vestiges de villas rustiques. Nous laisserons de côté

(1) Un certain nombre de ces ruines peuvent appartenir soit à des postes de relais, soit à de petits sanctuaires, ou représenter même des vestiges de petites agglomérations urbaines. Les restes de ce genre ne peuvent être que l'exception.

les constructions que l'étendue de leurs ruines ou la nature de leurs débris nous désigne comme les restes de grandes villas de luxe. Cette distinction, il est vrai, n'est pas toujours facile à faire, même pour les villas dont nous connaissons le plan, et à plus forte raison pour celles que ne signale qu'un amas indéterminé de décombres. Aussi n'avons nous pas la prétention, dans notre statistique, d'établir entre les villas rustiques et les villas urbaines une démarcation plus rigoureuse qu'elle ne l'était en réalité.

La plupart des ruines de villas relevées, l'ont été à l'occasion de l'étude des voies romaines. Quoique les villas ne soient pas en général sur le parcours même des grandes routes, le tracé des voies de communication les plus importantes nous sera un fil conducteur commode à travers les différentes régions du pays.

1) *Voie de Metz à Verdun se dirigeant vers Reims* (1). — Cette voie traversait le plateau fertile qui domine à l'ouest la vallée de la Moselle. La station de *Ad Fines* marquait évidemment la frontière du territoire médiomatrice. Entre cette localité et Divodurum, l'itinéraire place *Ibliodurum*. On s'accorde à l'identifier avec Hannonville au Passage (2). A environ un kilomètre de la voie romaine, un petit plateau domine le village actuel. On a retrouvé en 1840 sur cette hauteur les restes d'un bâtiment construit en petit appareil, d'origine évidemment romaine (3). Les fouilles, très superficielles n'ont mis au jour qu'un puits soigneusement maçonné, dont la partie supérieure était murée (4). Ce ne pouvait être ni une citerne, ni une sépulture. On y a ramassé deux hachettes, et différents objets en métal très oxydé, et les débris de deux grands vases en bronze. Ce réduit souterrain n'avait donc pas toujours été fermé. Il était dû sans doute à quelque remaniement de l'habitation.

2) *Voies de Metz à Arlon et à Trèves; région de la rive*

(1) *Itin. Ant.* (Ed. Parthey-Pinder), p. 173.
(2) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lor.*, 1897, p. 168-169.
(3) V. Simon, *Austrasie*, VII (1840).
(4) Construction analogue dans le bois qui domine Ars-s.-Moselle. Cf. *Mém. Soc. Arch. et Hist. Moselle*, II (1859), p. 64.

gauche de la Moselle. — Ces routes d'importance secondaire ne sont pas signalées dans les itinéraires. Non loin de la première, près du village de *Rédange*, dans le voisinage de la frontière luxembourgeoise se sont rencontrées de nombreuses traces d'habitations, débris de tuiles et de briques, et moellons de petit appareil (1). L'endroit n'a pas encore été fouillé. On a seulement mis à découvert une conduite d'eau, formée de tuyaux en terre. Elle réunissait l'habitation à une source distante de 200 mètres.

La seconde route plus à l'est s'engageait à travers le plateau accidenté situé au nord de Thionville. A mi-chemin environ entre Thionville et Luxembourg, à *Nieder-Rentgen*, des fouilles commencées à l'occasion d'une importante trouvaille de monnaies, ont dégagé une aile de bâtiment. Les murs dont les fondations affleuraient presque au niveau du champ dessinaient les trois côtés d'un rectangle, large de 12^{m}, 70. Ils mesuraient respectivement 0,80, 0,70, 0,80, d'épaisseur. Au sud, des cloisons en maçonnerie formaient deux petites salles. Celle qui était située à l'angle était une cave voûtée. La naissance de la voûte avait été conservée près de l'entrée. On y remarque, au nombre de trois, les petites niches qui ne manquent dans aucune des caves de construction gallo-romaine. De nombreux tessons de vases jonchaient le sol. Au pied du mur ouest, dans trois vases, était enterré un trésor de 1700 pièces de bronze et d'argent. Les plus anciennes de ces monnaies datent d'Alexandre Sévère. Elles vont jusqu'à la fin du IIIe siècle (2).

L'habitation elle-même était située à environ 400 mètres de la voie romaine, sur une petite éminence qui la dominait d'environ 15 mètres. On ne saurait donc y voir, comme on l'avait voulu, un relai de poste. Cette maison isolée dans la campagne ne peut être qu'une villa, et sans doute étant données les dimensions très restreintes de la

(1) *Ann. Soc. Hist. Arch. Lorr.*, 1902, p. 472. Auprès de Rédange au lieu dit *Bantzel* ont été trouvées les fondations d'une construction à demie souterraine d'un caractère beaucoup plus ancien. Les murs adossés contre le talus d'une cavité de 1^{m},60 de profondeur sont en pierres sèches. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1899, p. 378.

(2) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1896, 2, p. 1. et sqq.

cave, une villa assez modeste. Nous ne chercherons pas à expliquer l'importance du trésor qui s'y est rencontré.

De cette route, au moment où elle quittait la vallée, se détachait un chemin, qui, passant sur la rive droite de la Moselle, allait rejoindre près de *Ricciacum* (Ritzing), la grande voie de Metz à Trèves. A *Yutz-Basse* (1), au point même où ce chemin vient de traverser la rivière de nombreuses trouvailles de briques et de tuiles ont révélé la présence de constructions romaines. Il s'agit plutôt en cet endroit d'exploitations industrielles, de tuileries notamment, que de bâtiments agricoles (2). Aucune fouille du reste n'y a encore été exécutée.

3) *Voie de Metz à Trèves et région nord-est* (3). — Les stations de cette route, indiquées par la carte de Peutinger, ont été identifiées, *Caranusca* avec *Elzing* (4) dans la haute vallée de la Canner, affluent de la Moselle, *Ricciacum* avec *Ritzing* (5). De nombreux restes d'habitations ont été en effet rencontrés à proximité de ces deux points. Nous n'avons pas à nous en occuper, puisqu'ils appartenaient à des villes.

Toute trace de villa a disparu dans la région extrêmement peuplée que traverse la grand'route. Elles se sont au contraire rencontrées très nombreuses dans toute la contrée située entre Ritzing et la Sarre.

Ce sont d'abord, entre les villages de *Launsdorf* et de *Flatten* au lieu dit *Heidenhaüser* des substructions assez

(1) Comitatus Iudiacensis, Charte du IXe ou Xe siècle. Cf. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1900, p. 384; 1901, p. 360. *Westd. Zeitsch.*, XVIII, 374. *Corresph. der Westd. Zeitsch.*, XVII, n° 100.

(2) Sur les briquetteries de Yutz-Basse à l'époque actuelle et à l'époque romaine, les marques de fabricants qu'on y trouve, et la diffusion de ces marques, dans le pays messin et trévire : Cf. *Bullet. Soc. Arch. et Hist. de la Moselle*, VI (1863), p. 155-156. *Mém. Acad. Metz*, 1840-41, p. 151.

(3) *Itin. d'Antonin*, p. 177 Cf. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1897, p. 161-168.

(4) *Bullet. Soc. Arch. et Hist. Mos.*, IV, 1. *Mém. Acad. Metz*, 1846, p. 127, sqq. *Austrasie*, 1857, p. 443.

(5) *Mém. Acad. Metz*, 1823. *Austrasie*; 1842, p. 77 sqq; 180 sqq.

développées (1). Elles appartiennent soit à un groupe de petites villas, soit peut être à une grande villa urbaine. D'autres fondations ont été également retrouvées à *Waldwiese*, à quelques kilomètres au sud (2). Ni les unes, ni les autres n'ont encore été fouillées.

Entre *Calembourg* et *Laumesfeld*, on a relevé en 1840, les traces d'un bâtiment de 140 pieds de long sur 135 de large. Des reliefs provenant sans doute de cette villa se trouveraient encastrés dans l'église de Laumesfeld (3). Les substructions ont été enterrées depuis et ont disparu aussi bien que les autres monuments signalés. On n'en saurait préciser le caractère.

Sur les hauteurs qui bordent à droite la vallée de la Nied, de nombreuses villas, espacées de quelques kilomètres, forment jusqu'à la Sarre une ligne ininterrompue. Aucune d'elles n'a encore été fouillée. A *Brettnach*, on a ramassé quelques tessons de vases, et plusieurs monnaies du IIIe siècle (4). Un peu plus loin, entre *Brettnach* et *Alzing*, quelques sondages ont mis au jour des parties de murs, construits en petit appareil, épais de 0.80, et mesurant encore, par endroits, deux mètres de hauteur. La villa était, semble-t-il, d'assez grandes dimensions (5). Le bois devait jouer dans sa construction un rôle tout particulièrement développé. Une couche épaisse de charbons, des débris de poutres brûlées couvrent le sol. Au milieu de ces cendres ont été trouvés quantité de grands clous forgés, longs de 0m18, à très large tête, qui ne pouvaient que servir à maintenir des panneaux de bois contre de forts montants, ou bien à l'ajustement de légères poutrelles et de chevrons. Les trouvailles particulières faites dans ces ruines consistent en tessons de vases, dont plusieurs en terre rouge et grise ornée de dessins noirs, en débris de verre (6), servant probablement de vitres, en un grand nombre de briques creuses et de

(1) *Austrasie*, 1842, p. 80 sqq ; 177 sqq.
(2) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1900, p. 385.
(3) *Austrasie*, 1842, p. 177.
(4) Renseignements communiqués par M. Hück (de Bouzonville).
(5) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1899, p. 373.
(6) Les débris de verre sont fréquents dans plusieurs villas du pays de Trèves.

tuiles, enfin en deux anses et le fond d'une petite trua en bronze (1).

A *Ehlich*, de larges dalles, exploitées depuis longtemps comme matériaux de construction, des fragments de briques et de tuiles et des débris de terre sigillée, marquent l'emplacement d'une autre villa (2). A *Gerstling*, une mosaïque très bien conservée a été mise au jour, puis enterrée de nouveau en attendant des fouilles (3).

C'est à proximité du village de *Niedaltdorf*, que semble avoir été situé le centre de toute cette région si riche en villas. La colline du Hirnberg, entre Niedaltdorf et Ihn a déjà fourni et continue à fournir de nombreux restes de bâtiments (4). On y a tout dernièrement découvert un petit temple octogonal dédié à Mercure et à Rosmerta (5). Plusieurs habitations se groupaient autour du sanctuaire (6). L'une d'elles, fouillée en 1835, a fourni une superbe mosaïque de 17 pieds de long sur 11 de large, dont une partie fut transportée au Musée de Trèves (7). Le bâtiment s'étendait, paraît-il, sur une longueur d'environ 100 pieds. C'est là malheureusement le seul renseignement que nous possédions sur cette villa.

4) *Voie de Metz à Toul vers Naix et Reims* (8) *et vallée de la Moselle entre Metz et Scarpone.* C'est la vallée de la Seille que suivait au sortir de Metz la grande voie romaine de Metz à Toul. Elle rejoignait la Moselle à l'importante station de *Scarpone* (9), et s'engageait ensuite à travers le plateau, dans le territoire des Leuques.

(1) Détails communiqués par M. Hück.
(2) Lettre msc. de M. Hück.
(3) Id.
(4) Ph. Schmidt, *Der Kreis Saarlouis unter den Römern.*
(5) *Correspb. d. Westd. Zeitschrift*, nov.-déc. 1903, n° 84.
(6) Groupements analogues au Marberg. *Bonn. Jahrb.*, CI, p. 63. — *Ein Trevererdorf im Coblenzer Stadtwalde. Westdeutsche Zeitsch.*, 1900, p. 1 et sqq.
(7) Musée de Trèves. Salle 16.
(8) *Itin. d'Anton.*, p. 174. — *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1897, p. 168.
(9) Sur la ville de Scarpone, cf. Beaulieu, *Arch. de la Lorr.*, 2 vol., 1840 et 1843, T. II, p. 97. *Mém. Soc. Arch. Lorr.*, 1886, p. 275 sqq.

Les deux vallées de la Seille et de la Moselle ont été de tout temps extrêmement peuplées. Les restes archéologiques ont complètement disparu de la plaine et du flanc fertile des coteaux. Ce n'est que dans les bois que l'on a pu retrouver quelques vestiges d'habitations gallo-romaines. Nous avons pu étudier en détail les restes situés dans la *forêt de Cheminot* (1). Des substructions en petit appareil, des débris de tuiles, et paraît-il, des monnaies du IIIe siècle ont été également retrouvées à *Louvigny*.

Dans la vallée de la Moselle, on signale quelques restes insignifiants de constructions romaines à *Scy* (2) et à *Ars* (3).

5) *Voies de Metz à Strasbourg* (4). Deux voies, d'époque différente, semble-t-il, rejoignaient Metz à Strasbourg. L'une traversait la région des salines par Delme (*ad Duodecimum*), Vic (*vicus Bodatius*), Moyen Vic (*Medianus vicus*), Marsal (*vicus Marosallensium*).

L'autre plus directe gagnait directement Tarquimpol (*Decem-pagi*). C'est dans le voisinage de cette dernière que s'est rencontrée la villa de *Sorbey*.

L'abondance des centres urbains dans la haute vallée de la Seille s'explique par la prospérité de l'industrie du sel dans toute cette contrée. L'exploitation des salines semble y remonter à l'époque préhistorique. Elle se poursuivit avec activité à l'époque romaine. On peut juger de l'activité de la production du sel durant les périodes gauloise et gallo-romaine par l'extraordinaire importance des vestiges connus sous le nom de « *Briquetage de la Seille* (5)».

Les restes de villas sont particulièrement fréquents dans cette région privilégiée. Les unes étaient établies dans la

(1) Cf. *supra*, p. 64.

(2) Ledain, *Lettres et Notices d'arch. et de numismat.*, p. 207. *Plusieurs notices d'Arch. et de Numismat.*, p. 260.

(3) *Bull. Soc. Arch. et Hist. Mos.*, II (1859), p. 64.

(4) *Itinér. d'Antonin*, p. 111 et 177; et *Carte de Peutinger*. — Abel, *Les voies rom. du départ. de la Mos. Mém. Soc. Arch. et Hist. Mos.*, 1858., p. 5 sqq. — Keune, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1897, p. 162-167.

(5) Sur cette question depuis longtemps étudiée et discutée, voir l'article le plus récent : Keune, *Ueber das Briquetage. Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1901, p. 391 sqq. — Bibliographie très complète.

plaine, parfois à proximité d'une ancienne saline, et semblent avoir été plutôt le centre de son exploitation que des villas rustiques. D'autres, au contraire, s'élèvent à mi-côte ou sur les hauteurs, et ont tous les caractères habituels des petits établissements agricoles que nous étudions. L'agriculture devait participer à la richesse générale de toute la contrée.

De Delme à Vic, sur une longueur de 15 Km, se rencontrent plus de quinze villas.

La plus voisine de Delme est celle de *Brucourt*, près du village de Donjeux, la plus anciennement signalée de toutes les villas médiomatrices (1). Nous nous bornerons à reproduire, avec quelques brèves explications, la notice très précise de Dom Calmet.

« L'édifice, dit-il, était composé de quatre chambres, « dont le plan était de 16 pieds en carré (pour chacune des « salles) et de quatre pieds et demi au-dessus du rez-de-chaussée. » Il faut entendre sans doute, au-dessus du niveau le plus bas du sol naturel. La construction semble en effet épouser la déclivité du terrain sur lequel elle était construite. — « La 1re, la 2e, la 3e et la 4e chambre « étaient de même mesure et de même structure, à la « différence que la 2e était un pied plus bas que la 1re, la « 3e un pied plus bas que la 2e, et la 4e un pied plus bas « que la 3e. Toutes ces chambres étaient séparées par des « murs de deux pieds d'épaisseur.

« Ces murs et ceux de tout l'édifice étaient bâtis de « pierres de parement, posées par assises réglées, et qui « n'avaient pas plus de 4 à 5 pouces cubes, en carré, toutes « taillées au ciseau. Les parements antérieurs étaient « revêtus et enduits d'un ciment extrêmement fin, et uni « comme une glace ; au lieu de carrelage, c'était un enduit « de semblable ciment. Au pied de l'intérieur de ces murs « régnait une espèce de banquette élevée au-dessus du sol « de l'enduit d'un pouce, qui se terminait par une gorge, « et cette saillie n'avait que quatre pouces de large (2) ;

(1) Cf. *supra*, p. 55, n. 1.

(2) Cette particularité d'un petit ressaut du ciment, formant une gorge au pied des murs est fréquente dans les salles de bains et les piscines. Elle facilitait l'écoulement de l'eau et le nettoyage de la salle.

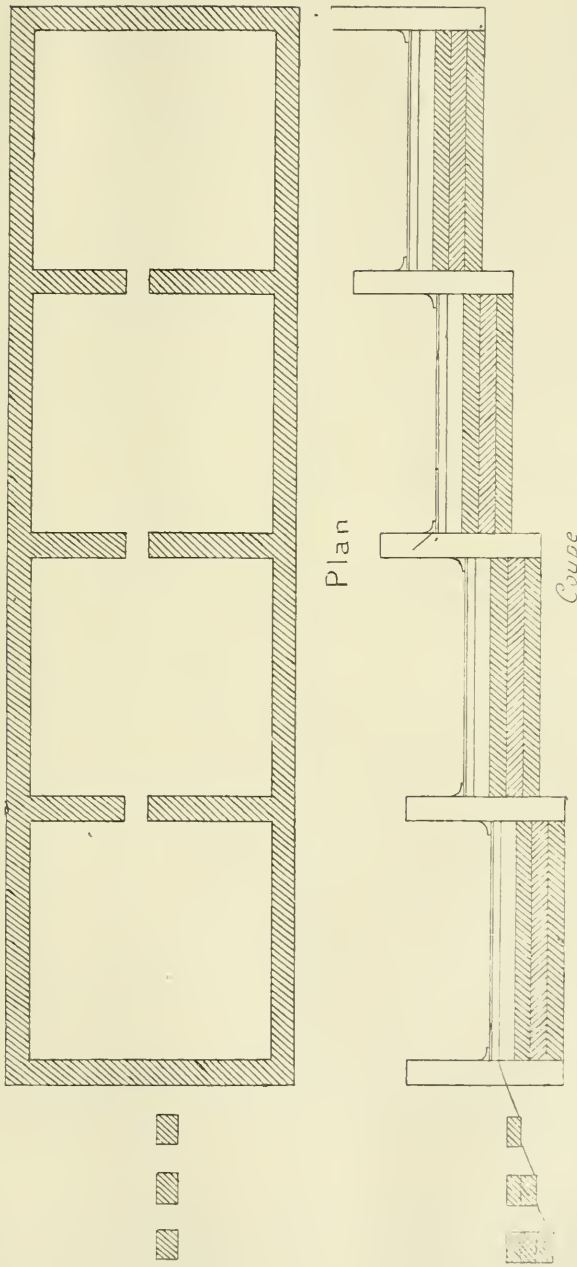

Plan 5. — Bains de Brucourt.

« l'enduit était si ferme qu'il paraissait d'une seule pièce « ou un seul carreau. »

« Le ciment qui tenait lieu de carreau avait quatre « pouces d'épaisseur et le grain très fin. Au-dessous de « celui-là, il y avait une autre couche de six pouces d'é- « paisseur, de ciment de grosseur commune ; au-dessous « de cette couche, il y avait encore une autre couche de « ciment de 12 pouces d'épaisseur, à gros grain, et au- « dessous, étaient trois lits de pierres de camp, et incli- « nées en sens contraire, formant le ziczaque.

« Chacune de ces chambres était percée, dans le mur « de refan, d'une fenêtre quarrée, en pierres de tailles, « de deux pieds de hauteur sur environ 18 pouces de lar- « geur [environ 0,60 sur 0,45]. La fenêtre de la première « chambre était à trois pieds au-dessus du sol de la « chambre, celle de la deuxième chambre, à trois pieds « et demi, au-dessus du sol ; celle de la troisième à quatre « pieds au-dessus du sol.

« Il y a apparence que cet édifice était un bain et que « l'eau se communiquait d'une chambre à l'autre, par des « tuyaux de plomb, qu'on y a encore trouvé et qui traver- « saient ces fenêtres.

« A huit pieds de la chambre la plus basse des quatre, « à un pied de distance du mur du bout (1), il y avait « une rangée de sept sièges, distants l'un de l'autre d'un « pied et d'inégale hauteur, par gradation, chaque siège « était composé de carreaux posés les uns sur les autres « sans mortier ni rien qui les liât ; le premier, était de un « seul carreau de un pied en quarré et trois pouces « d'épaisseur, le second était composé de deux carreaux « et par conséquent, de six pouces de hauteur, toujours « en augmentant, jusqu'au dernier qui était de 7 carreaux.

« A huit pieds au bout de la chambre la plus élevée, « était une espèce de four, comme nos fours ordinaires, « avec une naissance de voûte tout autour, où l'on peut « présumer qu'il y avait une chaudière encastrée dans la « maçonnerie. Il y avait au côté un petit aqueduc, portant

(1) D. Calmet veut dire, sans doute, que le plus éloigné de ces sièges était à 8 pieds de la chambre la plus basse, tandis que le plus rapproché n'était qu'à un pied du mur formant l'extrémité de cette chambre.

« du côté de la bouche du four, qui allait rejoindre la « fenêtre la moins profonde. Cette eau sortait de la chau- « dière, d'où elle se distribuait, quand elle était chaude, « dans les chambres, par les tuyaux de plomb, dont on a « parlé.

« On a trouvé dans cet édifice, plusieurs médailles « romaines, surtout des Nérons, des Gordiens, etc. » (1).

Il semble que D. Calmet ait entièrement raison de voir dans cette petite construction les restes d'un bain. Ce qu'il dit du præfurnium surmonté de la naissance d'une voûte, où devait être encastrée une chaudière, est absolument conforme à ce que nous connaissons par ailleurs de l'installation des établissements de bains (2).

Le soin avec lequel est établi le ciment du sol, et la présence des petites banquettes, montrent que nous avons là des piscines. Les portes les mettant en communication entre elles et avec le dehors, devaient être à un niveau supérieur à ce qui est resté debout des murs. Les petites ouvertures indiquées par D. Calmet permettaient seulement le passage de l'eau, de l'une à l'autre piscine.

Quant aux sièges, composés de carreaux posés les uns sur les autres sans mortier ni rien qui les liât, il faut y voir simplement les restes de piliers d'un hypocauste. Si la progression observée par D. Calmet, ou son correspondant, est bien exacte, elle était destinée simplement à racheter la pente du sol naturel.

De tels bains pouvaient appartenir aussi bien à une villa du genre de celle de Sorbey, qu'à une beaucoup plus grande. Le reste des bâtiments de la villa, établis, suivant un usage constant, à un niveau supérieur à celui des bains (3), ont sans doute complètement disparu.

A quelques kilomètres de Brucourt et de Donjeux, des fouilles plus récentes, mais à peine ébauchées, ont mis

(1) *Dissert. sur les grands chemins de Lorraine*. XXII. *Hist. de Lorr.*, T. VII. Cette notice est reproduite avec quelques abréviations : D. Calmet, *Notice de Lorraine*. Ed. 1761, Supp. p. 128. Ed. 1835, p. 303.

(2) Cf. Les bains publics de Trèves. Hettner, *Westd. Zeitsch.*, X, p. 270.

(3) Cette disposition avait pour effet de faciliter l'adduction dans les bains de l'eau des sources qui pouvaient se trouver plus haut sur la colline, et surtout de permettre l'écoulement de l'eau utilisée par les bains.

au jour, dans la forêt de *Fonteny*, les fondations de quelques murs. Le plan de ces substructions n'a pas été reconnu. Nous savons seulement qu'on a trouvé en cet endroit une monnaie d'Hadrien, les morceaux d'une cruche à anses, que sa forme date environ du second siècle, et des tessons de terre sigillée portant la marque PRIINIO *Prenio* (1).

Les nombreuses trouvailles de briques, de tuiles, de tessons et de moëllons de petit appareil, que l'on fait chaque jour à *Vannecourt*, montrent que le village est en partie construit sur les ruines d'un établissement romain. Il en est de même pour la localité voisine de *Gossoncourt* (2).

On signale également des substructions romaines à *Gerbécourt* (3), à *Puttigny* (4) et à *Morville* (5). Les ruines couvrent une surface considérable à *Amélécourt* (6). De nouvelles fondations ont été découvertes tout dernièrement près du village de *Coutures* (7). Celles qui se sont rencontrées à *Fresnes*, et au milieu desquelles on a trouvé plus de 40 monnaies de Nerva, de Fausta, de Vespasien et un fragment de plaque de bronze, portant une dédicace à Mercure appartenaient peut-être à un temple (8). Cette série de villas continue au delà de Château-Salins, vers le sud et vers l'est.

Les unes semblent avoir été de grandes dimensions, comme celle des *Noires-Corvées* (9), où l'on a retrouvé un moyen bronze d'Auguste à côté d'un denier de Gallien ;

(1) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1899, p. 377.

(2) Schmit, *Promenades archéol. autour de Château-Salins. Mém. Soc. Arch. Lorr.*, XXVI, p. 315.

(3) *Ibid.*, XXV, p. 309 et *Journ. Soc. Arch. Lorr.*, 1873, p. 88.

(4) *Mém. Soc. Arch. Lorr.*, XXVI (1876), p. 319.

(5) *Ibid.*, p. 329.

(6) *Ibid.*, XXV, 1875, p. 299 et Ancelon : *ibid.*, XXX, p. 98.

(7) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1901, p. 408.

(8) *Journ. Soc. Arch. Lorr.*, 1877, p. 228-229. Voici cette inscription : *Deo Mer*] CVRIO CLA [*va*]*riati*] MAXS!MI [*us*|.....] VESTIAR [*ius*|.....] SVPERIO [*r*.....] v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*). Cf. Thédenat, *Bullet. Soc. Antiq.*, 1881, p. 164-166 et note complém., p. 179. — Paulus, *Journ. Soc. Arch. Lorr.*, 1890, p. 192, sqq, et annotation de Pfister, *ibid.*, p. 197.

(9) *Mém. Soc. Arch. Lorr.*, XXII, p. 258 et sqq.

comme celle de *Seraincourt* (1), établie dans le voisinage d'une saline d'où l'on a retiré des madriers noircis et durcis. Le nombre considérable de débris de meules, trouvés dans cette villa est à signaler. D'autres sont plus petites; par exemple, la villa dite des *Cressotes* (2) ou du *Haut-de-la-Côte* (3). Les monnaies trouvées dans cette dernière vont de Domitien à Constantin. Les villas de luxe, comme les fermes rustiques, répondaient aux besoins d'une population très dense. Encore n'avons-nous pas cité toutes les villas dont on a cru reconnaître les traces.

Au-delà de Decem-Pagi (Tarquimpol), de larges étangs en partie creusés au Moyen âge, donnent à la région une physionomie très particulière. L'agriculture est la seule ressource de tout ce territoire, ressource assez médiocre, étant donnée la nature du sol. Les traces de villas gallo-romaines n'en sont pas moins nombreuses. Nous en rencontrons un groupe très compact aux environs de la ville actuelle de Lorquin (4).

De la première trouvée entre *Héming* et *Neuf-Moulins*, on n'a relevé que quelques pans des murs de fondations. Le plan d'ensemble n'a pu être dégagé. Les ustensiles de fer et de bronze rencontrés dans le cours des fouilles : une hache, un couteau, des débris d'instruments agricoles divers, un fer à cheval, ne laissent aucun doute sur le caractère rustique de la villa. Cette destination n'excluait pas cependant un certain luxe dans l'architecture : on a retrouvé de nombreux fragments de colonnes. Quelques-uns des tessons retrouvés appartiennent à des vases de terre sigillée, d'un excellent travail : l'un, notamment, qui représente une scène de chasse. Des monnaies de Constance Chlore, de Constantin et de Constans, prouvent

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* XXIV, p. 293.

(4) Toute cette région de Lorquin a été très activement fouillée par un des archéologues lorrains dont les travaux ont donné les plus heureux résultats : M. Welter. C'est à lui que nous devons une bonne partie de nos renseignements. Tous les faits pour lesquels nous n'indiquerons pas d'autres références, proviennent de communications verbales de sa part. Le compte rendu de ses fouilles, toutes récentes, n'a pas encore été publié.

que cette villa était en pleine exploitation à la fin du IIIe et au commencement du IVe siècle (1).

Auprès de *Lorquin* même ont été retrouvées les fondations d'une autre villa. Une conduite en bois, y amenait l'eau d'une source voisine. Les objets ramassés parmi les décombres : fragments d'un petit vase en bronze, statuette de bronze représentant un bouc, et de nombreux tessons de vases ne fournissent aucun renseignement précis sur le caractère de cette habitation. La médiocre étendue des ruines la range cependant parmi les petites villas. Cinq monnaies y auraient été retrouvées, mais l'attribution n'en est pas indiquée (2).

Plus intéressants sont les résultats des fouilles exécutées à *Laneuveville-les-Lorquin*. On a d'abord dégagé les substructions d'une villa rustique, d'étendue moyenne, à laquelle de nombreux tessons de terre sigillée, et des monnaies de Constance, de Constantin et de ses fils, attribuaient comme date la fin du IIIe et le début du IVe siècle. En défonçant les ciments qui formaient le sol de cette habitation, on a trouvé les fondations d'une seconde villa plus petite et d'époque antérieure. La plus ancienne des monnaies retrouvées dans cette couche, est un denier de l'époque républicaine. Puis vient un bronze d'Hadrien, des monnaies d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle et de Faustine. A une date qu'il est difficile de préciser, mais qui se place avant la fin du IIIe siècle, l'habitation, élevée dès le début de l'époque romaine, a été détruite et remplacée par une autre plus vaste et plus moderne. Peut-être cette transformation fut-elle la conséquence des premières invasions germaniques. Des constructions diverses, granges et étables entouraient l'habitation centrale. Mais on n'a pas retrouvé de traces de l'enceinte extérieure, formée peut-être d'une clôture en bois (3).

A *Fraquelfing*, on a signalé également la présence d'un nombre considérable de substructions romaines (4). Une

(1) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1899, p. 377.

(2) *Ibid.*, p. 376, et *Westd. Zeitsch.*, XI, p. 376.

(3) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1900, p. 384, et renseignements communiqués par M. Welter.

(4) L. Benoit, *Répertoire archéol. du Départ. de la Meurthe* (Nancy, 1862) et Bégin, *Mém. Acad. Metz*, 1840, p. 97.

partie au moins de ces substructions appartenait à une villa qui semble avoir été de grandes dimensions. Des restes de ciments et de piliers d'hypocaustes, des débris de verre et de marbre, un fragment de mosaïque, long de 4 mètres, large de 2m 50, d'un dessin assez simple, et formé de petits blocs de marbre blancs et noirs, témoigne d'un luxe développé. On y a retrouvé également un lion de bronze, long de 0m80 (1) et paraît-il des monnaies gauloises et romaines (2).

Les traces de colonisation à l'époque gallo-romaine sont également nombreuses dans la forêt de *Neuves-Granges* entre Fraquelfing et Niederhof. Ce sont d'abord des fragments de tuiles, et des moëllons de petit appareil, témoignant de la présence d'une habitation (3). Ce sont aussi quelques tombes, la plupart sans inscription et de forme gauloise (4). L'une d'elles cependant est d'un tout autre caractère et de forme nettement romaine. C'est la stèle ornée de la protome de trois personnages et portant l'inscription : « Saccomaino Cantognati fil(*io*), Saccetio Saccomaini, Bellatori Bellatulli fi(*lio*). Sanctus curavit » (5),] que nous avons déjà eu l'occasion de signaler (6).

De nouvelles substructions prouvent la présence à *Haltigny*, localité voisine des précédentes, d'une dernière villa (7). Des fragments de marbre indiquent un luxe assez développé et une époque tardive. Des monnaies de Constance et de Constantin, montrent que cette villa était habitée vers la fin du IIIe siècle et le début du IVe.

Le groupe très compact de ces villas semble avoir été disposé de part et d'autre d'une voie dont l'existence nous est révélée par une borne milliaire trouvée en 1869 au col qui sépare le grand et le petit Donon (8). Comme

(1) Collection Marchal (à Lorquin).

(2) Nous n'avons pu avoir de renseignements plus précis sur ces monnaies. Elles font partie de la collection Lhuillier (à Lorquin).

(3) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1901, p. 471.

(4) *Westd. Zeitsch.*, 1898, p. 350.

(5) *C. I. L.*, XIII, 1, n° 4547.

(6) Cf. *supra*, p. 91.

(7) L. Benoit. *Répertoire Arch. du Départ. de la Meurthe.*

(8) Renier, *Rev. Arch.*, XXXI, p. 261. Voulot, *ibid.*, XXXII, p. 46. *Comptes-rendus Acad. Inscript.*, 1884, p. 109. Keune, *Ann. Soc. et Arch. Lorr.*, 1894, p. 324 et 1896, I, p. 194. Zangemeister, *Westd. Zeitsch.*,

l'indique Zangemeister, il faut lire : L(*eugas*) XII et non [*millia passuum*] LXII, et entendre que le *Vicus Saravus* à partir duquel sont comptées ces douze *leugae*, jusqu'au temple du Donon, est différent du *Ponte Saravi* (Sarrebourg), indiqué par l'*Itinéraire d'Antonin*. La distance de douze *leugae*, à partir du Donon, nous conduit précisément auprès de la ville actuelle de Lorquin. Sans doute, quelques-unes des villas trouvées dans un rayon de quelques kilomètres autour de la ville, appartenaient-elles au *Vicus Saravus* mentionné par le milliaire.

Les traces de colonisation gallo-romaine se retrouvent jusqu'à la lisière des grandes forêts des Vosges, et dans les petites vallées qui çà et là pénètrent la masse rocheuse des montagnes.

Les ruines romaines se mêlent aux ruines gauloises autour de *Dabo* (1). Nous signalerons simplement les restes d'habitation relevés au lieu dit « *Hengstbourg* ». On y aurait trouvé, au dire des habitants, quelques reliefs, et une cuve en pierre, ayant pu servir de baignoire (2).

Des monnaies de Vespasien, de Trajan et de Probus, permettent de faire remonter assez haut la villa dont on a retrouvé quelques substructions, un peu plus loin, à *Drei Heiligen* (3).

A *Dannelbourg*, à deux kilomètres au sud de Phalsbourg, une monnaie encore plus ancienne, à l'effigie de Néron, a été retrouvée au milieu des débris de bâtiments romains (4).

Plus au nord, les établissements du même genre continuent sur les hauteurs qui bordent à l'est le cours de la Sarre.

Les uns n'ont laissé que des ruines indistinctes. Telles

XX, (1901), p. 115-119. Ce milliaire — une colonne de grès rouge, est actuellement dans le petit bâtiment qui sert de Musée au sommet du Donon. L'inscription porte : D(*eo*) Mer(*curio*) | L Vatini(*us*) Fel(*ix*) | Miliaria a vico | Saravo L(*eugas*) XII c(*onstitui*) j(*ussit*). | V(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m (*erito*). = *C. I. L.*, XIII, 4549.

(1) Sur Dabo et ses environs, cf. Beaulieu, *Recherches archéolog. et histor. sur le comté de Daschbourg*. Paris, 1836. Id : *Le comté de Dagsbourg, aujourd'hui Dabo. Archéologie et Histoire*. Paris, 1858.

(2) Benoit, *Mém. Arch. Lorr.*, XVIII, 364.

(3) *Ibid.*

(4) Ulrich, *Notice sur quelques monuments trouvés près de Phalsbourg*.

sont celles que l'on rencontre à *Dolving*. Plusieurs monnaies, dont la plus ancienne est de Faustine, ont été retrouvées parmi les débris d'architecture (1). D'autres ruines n'ont pas encore été fouillées. On ne sait par exemple, si celles qui s'aperçoivent dans le *bois Voyer*, entre *Sarraltdorf* et *Gorling*, sont celles d'une villa ou d'un temple (2).

Les restes de grandes villas de luxe se rencontrent également dans ces régions.

6) *Région est du pays médiomatrice.* — Deux routes secondaires rejoignaient la grande voie de Metz à Strasbourg, à celles qui, par la vallée de la Blies gagnaient Mayence. L'une à travers le plateau aboutissait à Decem-Pagi (Tarquimpol); l'autre passant de la vallée de la Rosselle, à celle de la Nied allemande, puis des affluents de la Nied française, arrivait à hauteur de Ad duodecimum (Delme).

Les traces de villas sont nombreuses, le long de l'une et de l'autre.

C'est d'abord, à peu de distance du point où la première quitte la vallée de la Rosselle, sur le versant sud des hauteurs qui bordent le cours de la rivière, la villa de *Betting*. Cette villa a été fouillée à fond, et nous avons pu la décrire en détail (3). D'après le dire des habitants, de nombreuses traces de murs, se rencontreraient également, sur le versant nord des coteaux, du côté de la Rosselle, et sur le versant sud, du côté de *Seingbouss* (4). Dans la forêt de Seingbouss, notamment, se voient les restes d'une belle villa, dont un fût de colonne est encore en place (5).

(1) Benoit, *Répert. Arch. du Départ. de la Meurthe.*

(2) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1900, p. 449 et lettre msc. de M. Welter.

(3) *Jahresb. d. Vereins fur Erdkunde z. Metz*, 1880, p. 78-88 et *supra* p. 79-86.

(4) *Bullet. Soc. Arch. et Hist. Moselle*, XII, p. 100-124; XIII, p. 29.

(5) Nous devons ce renseignement, ainsi que la plupart de ceux qui suivent à la communication bienveillante de M. l'abbé Colbus (d'Altrip). Les résultats des fouilles qu'il a exécutées ne sont pas encore publiés. Ils n'ont encore été que communiqués oralement à la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine.

Des fouilles commencées près de *Buding*, au lieu dit « *am Rödgen* », ont amené le déblaiement d'une cave de villa. On en a retiré : un petit vase en bronze, plaqué de feuilles d'argent, muni d'un anse en argent massif, une statuette de Mercure en bronze, différents instruments aratoires, des fers à chevaux, etc. (1).

Des sondages ont permis de constater la présence de murs assez étendus : une base de colonne et plusieurs fûts de 0,30 de diamètre permettent de supposer une villa assez riche.

A *Cappel*, dans le bois, se remarquent également les ruines d'une villa. A *Valette,* village tout voisin ont été découverts en mars 1902, les restes d'un monument qui rappelle la fameuse colonne de Merten.

A *Maxstadt*, M. Colbus, a fouillé deux villas distinctes. Il a constaté également la présence de plusieurs habitations romaines sur les hauteurs d'*Altrip*, où il a déblayé un hypocauste, et une grande cave, remplie de débris de toute sorte. L'église même d'Altrip est bâtie sur l'emplacement d'une villa. On compterait en tout, dans cette région plus de 25 stations ou villas romaines.

*
* *

Cette revue rapide des vestiges de villas gallo-romaines qui ont été relevés dans la cité des Médiomatrices, ne nous fait connaître, bien évidemment qu'une proportion minime des petites exploitations agricoles réparties dans le pays. Elle nous permet de constater cependant que ce genre d'établissements y était répandu à peu près également partout. On trouve des villas rustiques dans le voisinage d'autres beaucoup plus grandes, et qui étaient des villas de luxe, tout aussi bien que dans des contrées peuplées de mardelles, comme les environs d'Altrip. En général, sauf pour la moyenne vallée de la Moselle, dont la situation centrale a fait le siège de toutes les civilisations successives qui se sont développées dans le pays, et où les ruines ont presque toutes disparu, il a suffi, dans toutes les régions du pays messin, de la présence d'un

(1) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1901, p. 402.

archéologue actif et intelligent, pour faire sortir de terre de nombreux restes de villas. Suivant les grandes voies de communications établies par l'administration romaine, la civilisation latine a pénétré peu à peu les campagnes jusqu'aux points les plus reculés, introduisant partout, de la riche vallée de la Seille, jusqu'aux pauvres plateaux que couvre la forêt de Ca denhoven, et aux contreforts boisés des Vosges, une forme de colonisation et un genre d'habitation, qui étaient ceux de l'Italie.

Autant que nous permettent d'en juger les quelques exemples d'établissements rustiques que nous venons d'énumérer, les villas semblent avoir été, tantôt complètement isolées au milieu des campagnes, et tantôt au contraire, groupées entre elles d'une façon plus ou moins étroite.

Nous avons vu qu'en Italie la villa était généralement isolée au milieu du fundus dont elle était le centre. L'organisation patriarcale de la famille et du travail rural, qui avait été l'origine de cette forme de colonisation, empêchait le pater-familias d'éprouver le besoin d'un groupement quelconque. Le particularisme très étroit qui faisait du foyer le centre religieux et social par excellence, s'opposait à l'établissement de liens créés par le voisinage. Il suffisait au propriétaire, de trouver à la ville voisine l'écoulement des produits de sa terre. Il ne se souciait d'aucune relation avec les propriétaires voisins.

Le grand nombre de villas isolées que nous avons rencontré, nous permet de supposer qu'il devait souvent en être de même à l'époque gallo-romaine, dans la cité des Médiomatrices. La villa flanquée de ses granges, des étables et autres bâtiments nécessaires à la culture, close d'un mur, d'une palissade ou d'un fossé, sise sur la colline, entre bois et plaine, au milieu des champs qui dépendent d'elle, constituait un tout indépendant. Elle pouvait n'avoir aucun rapport avec la villa voisine. Celle-ci d'ailleurs, était souvent distante de plusieurs kilomètres.

Mais parfois aussi il en va différemment. Les traces de villas sont souvent très rapprochées. M. Simon signale les ruines de trois ou quatre dans la forêt de Cheminot (1).

(1) *Mém. Soc. Arch. et Hist. Moselle*, VI (1864), p. 80.

M. Colbus nous écrit qu'il constate la présence de 7 villas romaines auprès de Altrip, de 9, auprès de Buding, et de 10, auprès de Maxstadt. M. Boehm, qui a fouillé la villa de Betting, reconnaît qu'elle doit appartenir à un groupe de villas qui s'étagent sur les deux versants de la colline, du côté de la Rosselle, et du côté de Seingbouss (1). Nombreuses sont les traces d'habitations autour du temple de Niedaltdorf (2). Nous avons même reconnu, que quelques-unes au moins des villas que l'on retrouve autour de Lorquin, devaient appartenir au *Vicus Saravus* mentionné par l'inscription du Donon (3). En somme, les traces de groupes de villas, sont aussi nombreuses que les traces de villas isolées.

C'est en effet par *vici* que semble surtout avoir été distribuée la population gauloise, à l'époque indépendante. Ce qu'étaient devenus ces *vici* à l'époque romaine, une série de fouilles exécutées dans le pays de Trèves nous l'apprend. Sur le Marberg, hauteur située sur la rive gauche de la Moselle, entre Carden et Pommern, on a trouvé, groupées autour de trois petits temples, une dizaine de villas (4). Elles occupent un rayon d'environ 1 km. 1/2. De dimensions très variables, et construites sur des plans très différents, elles forment chacune une habitation absolument indépendante, entourée de granges et de magasins, dans un espace libre, ceint de clôtures. Les nombreuses villas situées dans la forêt qui domine le confluent de la Moselle et du Rhin, près de Coblence, fournissent un exemple encore plus caractéristique (5). Leur nombre jusqu'à présent s'élève à plus de quarante, réparties peut être en deux groupes (6). Elles couvrent toute la hauteur de Coblence à Boppard. Groupées autour d'un temple, elles formaient une agglomération religieuse

(1) *Jahresb. d. Ver. f. Erdkunde,* 1880, p. 79.
(2) *Correspb. d. Westd. Zeitsch,* XXII, n° 84.
(3) Cf. *supra,* p. 109.
(4) Jos. Klein, *Bonn. Jahrb.*, 101. p. 63 et sqq.
(5) Bodewig, *Westd. Zeitsch.*, 1900, p. 1 et sqq. Il croit pouvoir y reconnaître le *vicus Ambitarvius* où serait né Caligula, Suétone, *Caligula,* VIII.
(6) *Mittheil. d. Ver. f. Nassauische Alterthumskunde.*, 1903-04, n° 1 (1er avril).

et probablement aussi, administrative. Chacune n'en constituait pas moins une ferme indépendante, ayant autour d'elle un périmètre plus ou moins vaste, ceint de murs ou de palissades, et la plupart du temps un lieu de sépulture particulier. Les terres à cultiver étaient à proximité, en partie autour de la villa, et en partie aussi, sans doute, sur le versant du coteau.

Quelques inscriptions des pays rhénans nous montrent ces habitants d'un même *vicus*, groupés en une œuvre commune : dédicace à un dieu, ou opération de bornage (1). Il s'agit dans ces inscriptions de propriétaires ruraux dont les champs, et sans doute aussi les habitations sont voisines, et non pas d'habitants d'un bourg.

Ces groupements, autant que nous permet d'en juger l'état actuel de nos connaissances, semblent particuliers aux pays voisins du Rhin. Ils avaient peut-être à l'origine un cacactère social et économique. Ils dériveraient de l'organisation de la tribu germaine dont les membres sont associés pour la culture d'un territoire appartenant à la communauté. Ces traditions ont fort bien pu être en vigueur chez les populations à demi germanisées de la frontière belge, et laisser quelques vestiges jusqu'à l'époque romaine. Quoi qu'il en soit, au moment où nous rencontrons ces groupements de villas, ils ne représentent plus, bien évidemment, qu'une idée religieuse d'où émanent quelques rapports sociaux, et sans doute aussi une division administrative des campagnes. Le *vicus Saravus* de l'inscription du Donon n'était selon toute vraisemblance qu'un groupement de ce genre. Ainsi s'explique qu'on ne retrouve à la distance indiquée aucune trace de bourg ou de ville. La mention qui en est faite sur une pierre milliaire implique la reconnaissance officielle de cette sorte de *vici*. Il existait donc parfois à l'époque romaine un lien à la fois religieux et administratif entre les petites exploitations agricoles plus ou moins espacées autour d'un certain centre.

La présence de ruines de sanctuaires au milieu de restes de villas disséminées alentour, présence constatée dans

(3) Brambach, *C. I. Rh.*, 348 : sl....| t....| Possessor [*es*] ex vico Lucr [*e*]| tio scamno| primo, ex impe| rio ipsius. Cf. Schulten, *La propriété dans les pays Rhénans. Bonn. Jahrb.*, 103, p. 12 et sqq.

les campagnes médiomatrices bien avant qu'on ait eu connaissance des exemples caractéristiques rencontrés dans le pays trévire, y prouve donc l'existence d'un genre de *vici* nouveau. Ce terme jusqu'ici semblait désigner soit un quartier d'une grande ville (1), soit une bourgade, c'est-à-dire une petite agglomération urbaine. Nous voyons qu'il devait s'appliquer également à un groupe plus ou moins compact de villas rustiques. Tous ces différents emplois d'un même mot doivent procéder d'un sens unique. « *Vicus* » nous semble être le terme administratif désignant une subdivision d'un tout plus vaste, ville, ou *pagus* rural. Il serait une circonscription analogue à nos cantons. Une ville, comme Divodurum comprenait plusieurs *vici*. Dans les campagnes, le bourg aurait reçu le nom du *vicus* dont il était le centre, suivant le même usage qui attribuait á la ville, capitale d'une cité, le nom de cette cité. En l'absence d'un centre urbain, un certain nombre de villas plus ou moins étroitement groupées formaient le centre du *vicus* et en portaient le nom. On pourrait, pour fixer les idées, comparer ces *vici* ruraux à certaines communes normandes actuelles, formées d'un nombre plus ou moins grand de fermes isolées.

Cette organisation des campagnes semble avoir été, au moins dans certaines régions du pays messin, et à une certaine époque, la plus habituelle. Les ruines qui nous apparaissent comme ayant fait partie d'un groupe de ce genre sont en général celles de petites villas. Le *vicus Ambitarvius* et celui du *Marberg* n'étaient composés que de villas de médiocres dimensions, quoique le luxe y fût parfois assez développé, dans la partie réservée à l'habitation.

Il en est de même dans la cité des Médiomatrices. Ce sont des restes de petites villas que l'on a retrouvés disséminés dans la forêt de Cheminot, sur les coteaux qui longent la Nied, et autour de Niedaltdorf. Il ne semble pas non plus que les ruines si nombreuses que signale M. Colbus autour d'Altrip et de Maxstadt aient été de bien grandes dimensions. Les fouilles de M. Welter autour de

(1) A Divodurum (Metz), Vicus honoris. *C. I. L.*, XIII, 4301. Vicani vici pacis, *ibid.*, 4304.

Lorquin ne lui ont fait découvrir que des villas d'un caractère nettement rustique.

De tels groupements supposent en effet la division du sol en un certain nombre de petits domaines. Le cultivateur qui les exploite peut en être le propriétaire, ou simplement un villicus, peu importe. Mais l'existence de ces *vici* ruraux ne peut se concilier avec celle des latifundia. La réunion en une même main des différents « fundi » d'un même groupe devait amener nécessairement la disparition des petites villas, devenues inutiles.

C'est donc le développement dans le pays des Médiomatrices d'une forme de colonisation reposant sur la division du sol en domaines de médiocre étendue, que nous montre la floraison de petites villas qui le couvre. Un tel fait y prouve la pénétration profonde de la civilisation latine. Mieux que la présence de villas très luxueuses, il nous est garant de la prospérité générale et du bien-être, répandus dans les campagnes par l'administration de Rome.

*
* *

Date des villas rustiques. — Il nous reste à essayer de nous rendre compte de l'époque à laquelle remonte dans le pays médiomatrice le mouvement de construction des villas rustiques, et de chercher si ces établissements continuèrent de prospérer jusqu'à la fin de la domination romaine.

On commença sans doute de bonne heure, en Gaule, à bâtir des villas de forme latine. La multiplication en était favorisée par l'analogie du genre de colonisation qu'elles représentaient, avec celui qui, de tout temps, avait été pratiqué par les Gaulois. Le système de la ferme isolée au milieu des campagnes était conforme aux traditions celtiques, tout aussi bien qu'aux traditions romaines. Les « *aedificia* » dont la mention revient si fréquemment dans César, semblent avoir eu, en Gaule, à peu près la même destination que les villas en Italie (1). C'étaient, à la fois,

(1) Le terme même d'*aedificium* est d'ailleurs celui par lequel Caton, Varron et Columelle, ont coutume de désigner les bâtiments de la villa. *Aedificium* pris au sens de villa se retrouve aussi fréquemment em-

des bâtiments d'exploitation agricole — ils fournissent aux envahisseurs du fourrage et des céréales (1), et sont le siège d'une population d'agriculteurs (2) — et le séjour préféré des nobles gaulois (3).

La villa romaine répondait absolument à la même destination. Elle ne dut sans doute paraître aux indigènes, qu'une amélioration du genre d'habitation, qui déjà était le leur. Nous voyons que les riches, ne tardèrent pas à en adopter les dispositions. Ou du moins, l'analogie est telle, entre les *aedificia* qu'ils habitent et la villa, que Tacite n'hésite pas à qualifier de villa, la maison de campagne dans laquelle, Sacrovir se réfugie et se tue (4). Cette première mention des villas en Gaule, nous reporte au début du premier siècle de notre ère.

Les villas que nous rencontrons dans le pays des Médiomatrices, remontent-elles à une époque aussi ancienne?

Quelques monnaies du premier siècle, se sont parfois rencontrées parmi les ruines de villas. Nous avons signalé la trouvaille d'une monnaie d'Auguste sur l'emplacement de la villa des Noires-Corvées. Dom Calmet indique qu'une pièce de Néron a été ramassée à Brucourt. Une pièce de Néron également provient des restes dont la présence a été relevée à Dannelbourg. Des monnaies de Vespasien et de Trajan ont été trouvées à Drei Heiligen, et une monnaie d'Hadrien à Fonteny. Parmi les 40 monnaies trouvées à Fresnes, on signale une pièce d'argent de Nerva, un bronze de Fausta, un autre de Vespasien (5).

ployé par Cicéron et par Pline. Cf. également *Digeste*. L. titre XVI : fragm. 27, 60, 211. Le domaine s'y dit : *ager;* la construction qui s'y élève : *aedificium*.

(1) César, *de B. G.*, VII, 14, 5. Vicos atque aedificia incendi oportere... quo pabulandi causa adire posse videantur.

(2) *Ibid.*, VIII, 7, 3... paucos in aedificiis esse inventos, atque hos, non qui agrorum causa remansissent, namque esse diligenter undique demigratum.

(3) *Ibid.*, VI, 30, 3. Aedificio circumdato silva, ut sunt fere domicilia Gallorum, qui vitandi aestus causa plerumque silvarum ac fluminum petunt propinquitates.

(4) Tacite, *Ann.*, III, 46 : Sacrovir primo Augustodunum, dein metu deditionis in villam propinquam cum fidissimis pergit... incensa super villa, omnes cremavit.

(5) Voir le détail de ces trouvailles et les références, *supra*, p. 105 sqq.

Mais on ne saurait, sur la présence d'une monnaie du premier siècle, dater de cette époque même la construction de la villa. Ces pièces d'ailleurs, ainsi que celles du IIe siècle, ne se rencontrent que par exception (1). De beaucoup les plus nombreuses sont celles du IIIe siècle.

Les plus anciennes des monnaies qui composent le trésor considérable trouvé dans les caves de la petite villa de Nieder-Rentgen, sont de l'époque d'Alexandre Sévère. Tous les empereurs du IIIe siècle y sont ensuite représentés, à partir d'Æmilianus (253-254) jusqu'à Dioclétien et Maximien (date extrême : 293) (2). Ce sont également des monnaies du IIIe siècle — les renseignements qui nous ont été transmis ne nous permettent pas de préciser davantage — qui auraient été retrouvées à Brettnach et à Louvigny. Aux Noires-Corvées s'est rencontrée une pièce de Gallien, à Drei-Heiligen, une pièce de Probus, à côté de deux autres de Vespasien et de Trajan. Dans toutes ces villas, les monnaies s'arrêtent à Tetricus et à Probus ; les pièces de Tetricus en particulier sont abondantes dans un certain nombre de ruines que nous n'avons pas mentionnées, comme ne représentant pas d'une façon certaine des restes de petites exploitations agricoles (3). La perte ou la cachette d'un grand nombre de ces monnaies ne peuvent être attribuées qu'à un évènement extraordinaire, venant interrompre l'existence régulière des populations médiomatrices. Cet évènement, on n'en saurait douter, c'est la grande invasion de 275. Durant plusieurs années les Germains parcoururent la Gaule en tous sens, sans rencontrer d'obstacles. L'insurrection des Bagaudes, étouffée seulement en 286, acheva la ruine des campagnes. C'est de cette irruption violente, et des troubles qui en furent la suite,

(1) Monnaie d'Antonin-le-Pieux à Betting, de Faustine à Dolving, d'Antonin, de Marc Aurèle et de Faustine à Laneuveville-les-Lorquin.

(2) Sur les trésors cachés à l'époque des invasions germaniques, cf. Hettner, *Römische Müntzschatzfunde in d. Rheinlanden. Westd. Zeitsch.* 1887, p. 6, sqq. 1888, 119, sqq. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule.* 1900.

(3) Notamment auprès de *Elzing* (Caranusca). Sur le versant ouest de la hauteur qui domine le village actuel ont été rencontrées les ruines indéterminées d'un grand bâtiment en appareil romain. On y a trouvé des monnaies de Septime Sévère, de Julia Domna et surtout de Tetricus. *Bullet. Soc. Arch. Mos., IV*, p. 1. *Austrasie*, 1857, p. 443.

que bon nombre des ruines du pays médiomatrice, nous conservent la trace.

La fin du IIIe siècle, nous fournit donc le « terminus usque ad quem » de l'existence d'un certain nombre de villas rustiques. Elles furent en pleine exploitation dans le courant de ce même siècle. L'entente parfaite du plan de celles que nous avons pu étudier, et jusqu'à l'air de parenté qui existe entre elles, laisse supposer que ces établissements avaient déjà derrière eux, à cette époque, une longue période d'existence dans le pays. Le type définitif que nous trouvons adopté par tous presque uniformément n'avait pu se constituer que par toute une série d'essais et de tâtonnements. A quelle date remontaient ces premières expériences? Quelles furent les étapes successives traversées par les villas que nous trouvons parfaitement organisées au IIIe siècle ? Il nous est jusqu'à présent impossible de le préciser (1).

Toutes les villas rustiques n'ont pas disparu cependant, dès la fin du IIIe siècle. Quelques-unes ont pu échapper au désastre des invasions, ou furent reconstruites une fois la sécurité rétablie. Les monnaies trouvées dans les ruines dépassent en effet, parfois, la fin du IIIe siècle. Sur l'emplacement de la villa du Haut de la Côte, dans la région des Salines, on a ramassé un denier de Domitien et un autre de Constantin. Quelques-unes des villas disséminées aux environs de Lorquin semblent ne dater que de la période de rénovation marquée par l'avènement de Constance Chlore. A Neufmoulins, les pièces trouvées sont au type de Constance Chlore, de Constantin et de Constance ; à Hattigny, de Constance Chlore et de Constantin. Les fouilles qui nous ont permis de préciser le plan des villas rustiques ont également mis au jour des pièces postérieures à l'invasion. A Cheminot se sont rencontrées des monnaies de Tetricus, de Probus, de Maxence, de Constantin et de Maximin Daza. Un denier

(1) Nous regrettons tout particulièrement à cet égard que le résultat des fouilles de M. Welter à Laneuveville-les-Lorquin n'ait pas encore été publié. Sous une villa analogue à celles du IIIe siècle, il a retrouvé les substructions d'une autre plus petite. Les monnaies rencontrées dans ces ruines plus anciennes sont, avec un denier de la République, des pièces d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Faustine. Cf. *supra*, p. 107.

d'Antonin le Pieux a été trouvé à Betting et, avec lui, des pièces de Gallienus, de Tetricus, de Claude le Gothique, de Constance Chlore, de Constantin et de Magnence. Nous avons à Sorbey à côté des monnaies de Gallien et de Tetricus une autre beaucoup plus récente de Gratien.

Parmi ces villas, les unes peuvent fort bien ne pas remonter à une date antérieure aux dernières années du IIIe siècle, ou même au début du IVe. Quant aux villas de Cheminot et de Betting, les monnaies trouvées dans leurs ruines ne peuvent-elles permettre d'expliquer, en une certaine mesure, l'asymétrie évidente des bâtiments ? La petite construction accolée au côté sud de la villa de Cheminot présente, nous l'avons déjà remarqué, tous les caractères d'une addition pure et simple au plan primitif. Les ciments et les dalles, les vestiges d'hypocaustes, et même des débris de mosaïque, la distinguent profondément du reste de la villa. Une observation plus exacte de la technique des substructions et du raccordement des murs aurait permis sans doute d'attribuer à cette partie, une date différente de celle de l'ensemble.

Il devait en être de même à Betting. Le second établissement de bains qui prolonge la villa vers l'est, les substructions indéterminées qui flanquent à l'ouest le mur extérieur, ne peuvent être rapportés qu'à des remaniements de la villa.

Une hypothèse se présente, justifiée par la diversité des monnaies trouvées dans ces deux établissements. Ces remaniements ne dateraient-ils pas de la reconstruction des villas sur un plan légèrement modifié, après les dix années de ruines et d'abandon, conséquence des invasions barbares ? Ces villas appartiendraient ainsi aux deux périodes de colonisation séparées par l'interruption de 275, comme les monnaies que contiennent leurs ruines appartiennent à deux périodes d'histoire.

Il est à remarquer enfin que, sauf à Sorbey, nous ne trouvons dans aucune villa rustique de monnaies postérieures à Constance et à Magnence, c'est-à-dire à la première moitié du IVe siècle. Toutes les ruines qui ont été explorées portent uniformément la trace d'incendies et d'une destruction violente. Ces faits seuls suffiraient pour

nous apprendre que la cité des Médiomatrices dut subir, vers ce moment, une nouvelle invasion de la part des barbares.

Mais nous connaissons précisément, par les historiens, la trahison de Constance qui, pour opérer une diversion contre Magnence, n'avait pas craint de faire appel aux Alamans et aux Francs. Nous savons que ces envahisseurs se répandirent sur toute la rive gauche du Rhin, essayant, au lieu de pousser plus avant leurs incursions, de s'établir dans les premiers pays conquis (1). Cette invasion semble avoir été plus terrible pour le pays médiomatrice que celle de 275. C'est elle qui dut y accumuler les ruines que nous y rencontrons. Elle marque la fin des villas rustiques et de la forme de colonisation qui les avait fait naître.

(1) Zosime, III, 1. Ammien Marcellin, XV, 8, XVI, 2.

CHAPITRE V

Villae urbanae

1° La villa urbana.
2° La villa de Rouhling.
3° La villa de Mackwiller.
4° La villa de Saint-Ulrich.
5° La villa de Teting.

Dans les villas de petites dimensions que nous avons étudiées, les bâtiments destinés à l'exploitation agricole occupent le centre des constructions. Ils en sont la partie la plus développée. Les appartements d'habitation, et les bains accolés à un côté de l'établissement ne forment, pour ainsi dire, qu'une partie accessoire ; le caractère rustique de ces villas est très net.

Très différents sont les grands établissements dont il nous reste à nous occuper. Une partie sans doute en est toujours réservée au logement des esclaves agricoles, aux granges, aux étables, aux remises, nécessaires à l'exploitation du domaine sur lequel ils s'élèvent. Ces constructions sont même d'autant plus amples que le domaine est plus vaste. Mais au lieu de constituer l'élément essentiel de la villa, elles n'en sont plus qu'une dépendance, dépendance le plus souvent située à l'écart, dissimulée derrière les bâtiments de la villa proprement dite, ou même reléguée à une certaine distance. Le but utilitaire passe au second plan. Nous nous trouvons en présence d'habitations de luxe. Le plan dessiné par les substructions est extrêmement développé. On y reconnaît toutes les différentes parties jugées nécessaires, par un riche romain, à la commodité et à l'agrément de la vie. Les débris de l'architecture ont un caractère monumental. Les marbres, les restes d'ornementation de toute sorte

abondent parmi les ruines. Ce sont, au milieu de la campagne, des demeures analogues aux maisons splendides que se bâtissaient dans les villes, les membres de l'aristocratie romaine. Ces villas sont destinées, avant tout, à offrir au maître du domaine un séjour où se trouveront satisfaites toutes ses habitudes de confort et de luxe. Ainsi s'explique le nom que leur attribuent les auteurs latins : elles sont des *villae urbanae*.

Ce que furent ces « *villae urbanae* » en Italie, la place qu'elles occupèrent dans la vie des grands seigneurs romains, dès le dernier siècle de l'époque républicaine, et durant tout l'Empire, un grand nombre de textes littéraires nous l'apprennent (1). Nous n'entreprendrons point, après tant d'autres, d'en donner un aperçu et d'en décrire le type général.

Les ruines de villas de ce genre se rencontrent non seulement en Italie, mais dans toutes les provinces où s'exerça l'influence de Rome. Elles sont extrêmement fréquentes en Gaule. Nous nous bornerons à étudier en détail celles qui ont été mises au jour sur le territoire des Médiomatrices. Nous essaierons de dégager aussi exactement que possible le caractère particulier du plan, de l'architecture et de la décoration de chacune des villas dont elles nous ont conservé la trace, d'en fixer la date approximative, et d'arriver à jeter quelque lumière sur l'état général de la civilisation, la situation économique et sociale qu'elles représentent.

2° *La villa de Rouhling* (2). — La villa de Rouhling est

(1) Sans parler de Varron, Vitruve, Columelle et Palladius, nous nous bornons à indiquer les sources principales de renseignements sur les grandes villas de luxe :

Cicéron, *ad Att.*, 42. *De Legib.*, 2, 1. Pline, *Hist. nat.*, 22, 6. 31, 3. 35, 9..., etc. Pline le Jeune, *Epist.*, II, 17 (La villa de Laurente), V, 5 (La villa de Toscane). Tacite, *Ann.*, 4, 67. Suétone, *Tibère*, 66, 74. *Domitien*, 4, 19. Stace, *Silves*, 4, 2, v. 18-31.

Pour une étude d'ensemble des grandes villas latines, cf. Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. III, et Hirt, *Geschichte d. Baukunst bei den Alten*. Berlin, 1822, III, p. 267, sqq. Sur les *villae urbanae* en général, cf. Rostowzew, *Pompeianische Landschaften u. römische Villen. Jahrb. d. Institutes*, XIX (1904), p. 103-126.

(2) La villa de Rouhling a été fouillée de 1889 à 1891 par M. E. Huber

située dans cette région accidentée qui du Héraple s'étend au nord et à l'est jusqu'à la Sarre. Elle s'élevait sur les derniers contreforts des coteaux qui dominent à l'ouest la vallée de la Sarre ; à mi-hauteur d'une pente qui s'incline doucement vers le Sud. Le bâtiment central de la villa ouvre vers l'est. A gauche, c'est-à-dire du côté nord, s'étend vers le haut du plateau le bois de Grosbliederstroff ; à droite, le petit ruisseau du Hungerbach coule au fond d'un vallon ; en face s'élargit la vallée, tandis que au loin se dessine vaguement la puissante masse des Vosges. Le bâtiment sud contient les bains. Il s'élargit à son extrémité sud-est par laquelle il recevait lumière et chaleur. Le bâtiment nord n'a pu être complètement fouillé. Il semble avoir contenu des communs, et avoir servi à l'exploitation agricole.

De nombreuses substructions entourent à l'ouest et au nord cette partie principale de la villa.

Les trois corps de bâtiments qui formaient la villa proprement dite ont un développement de plus de 100 mètres. Les deux ailes forment avec le centre des angles obtus de 135 et de 140 degrés. Une vaste cour était ainsi ménagée en avant de la villa. Mais on n'a retrouvé aucune trace de l'enceinte qui pouvait en former les côtés.

La construction centrale, celle qui devait faire face à l'entrée de la cour, est formée d'une longue galerie sur laquelle ouvrent les différents appartements. Cette galerie s'étend sur une longueur de 40 mètres et mesure $3^{m}40$ de large. Elle se prolonge en avant de l'aile sud. Aux deux tiers environ de sa longueur se rencontrent les fondations d'un mur transversal. Ce mur ne devait sans doute pas dépasser le niveau du sol de la galerie. Il servait à compenser la pente assez sensible du terrain sur lequel est établie la villa, et marquait la limite d'une longue cave formant sous-sol. Des soupiraux ouvrant sur une cour intérieure éclairaient cette cave. Dans les murs, suivant l'usage, étaient ménagées de petites niches quadrangulaires.

(de Sarreguemines). Cf. une étude plus détaillée de la villa : E. Huber et A. Grenier, *La villa de Rouhling. Annuaire Soc. Hist. et Arch. Lor.*, 1904, XVI.

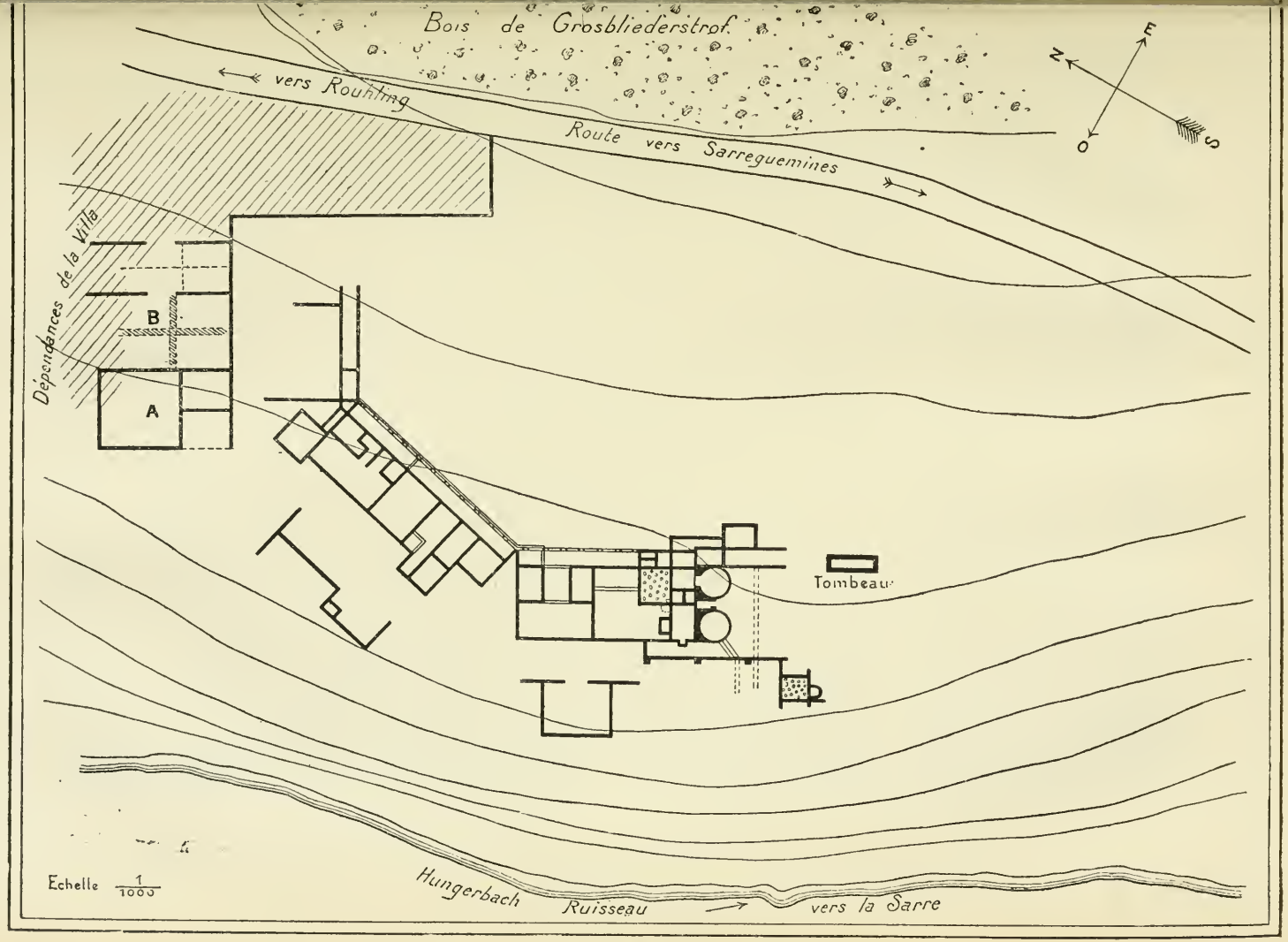

PLAN 6. — Villa de Rouhling et ses Dépendances.

Le mur antérieur de la galerie ne formait qu'un soubassement. Il soutenait une rangée de 18 colonnes, disposées à une distance de deux mètres l'une de l'autre. On en a retrouvé les bases encore en place, de nombreux fûts et les chapiteaux. Ces colonnes toscanes, très simples et d'un beau jet, avaient $3^{m}50$ de haut, $0^{m}43$ de diamètre inférieur et 0,40 à leur partie supérieure. La base et le chapiteau n'ont pour tout ornement qu'une série de gorges et de moulures. Un mur plein décoré, sans doute, de fresques ou de vastes panneaux polychromes formait le fond de ce portique.

Au centre de cette galerie s'ouvrait une grande salle, longue de 7^{m} 50, large de $6^{m}60$, bâtie sur hypocauste. C'était une salle d'apparat, sorte d'atrium de la maison de campagne, ou du moins correspondant absolument à l'atrium des riches maisons urbaines. Mais à Rouhling, comme dans la plupart des villas analogues, l'habitation est disposée en largeur, au lieu de l'être en profondeur. C'est donc de part et d'autre de cette grande salle de réception que se trouvent les différents appartements réservés à la vie de société et à l'habitation.

Un très grand espace, coupé de constructions irrégulières, occupe tout le côté nord de l'habitation centrale. C'était une cour de service. On y reconnaît en *p*, le praefurnium de la salle centrale, plus au nord, un passage coudé, rampe inclinée ou escalier donnant accès à la cave mentionnée plus haut. Au sud sont quatre autres salles de dimensions moyennes. Ni les unes ni les autres n'ont conservé la trace d'hypocaustes. Chercher à préciser l'attribution de chacune de ces pièces serait pure fantaisie.

Les bains de la villa. — Une des parties les plus importantes de la villa de luxe est le bâtiment des bains. Le développement de cette installation est un des traits qui caractérisent les grandes villas. Les bains sont, dans la villa rustique, réduits à leur strict minimum. Ils atteignent ici des dimensions qui les font presque ressembler aux bains publics des grandes villes (1).

Les bains de la villa de Rouhling occupent la majeure

(1) Les ruines de la plupart des villas urbaines ont été prises au début des fouilles pour de vastes établissements thermaux.

partie de l'aile sud. Ils couvrent une superficie de plus de 20 mètres de long sur 25 mètres de large. Encore n'a-t-on pu dégager jusqu'à leur extrémité les bâtiments dont ils se composaient.

L'entrée en était située, semble-t-il, à l'extrémité de la galerie qui précède le corps principal du bâtiment. Traversant différentes salles et couloirs, qui conduisaient sans doute au dehors de la villa, on accédait à une grande pièce de $4^{m}65$ sur $4^{m}35$ (IV), puis à une autre plus petite (III, $3^{m}05 \times 2^{m}65$). L'une et l'autre étaient établies sur une cave voûtée profonde de 2 mètres. Cette cave sans issue, ne pouvait avoir d'autre destination que de compenser la pente assez forte du terrain, et de maintenir cette partie des bâtiments au même niveau que le reste de la villa. Elle avait en outre l'avantage de garantir les salles de l'humidité du sol. Ces deux pièces non chauffées étaient sans doute l'*apodyterium* et le *frigidarium*.

A droite de la salle III et dans son prolongement se trouvaient deux salles bâties sur hypocaustes. Dans la salle II, la plus grande (elle mesure $5^{m}80$ sur $4^{m}30$), les piliers de l'hypocauste et les larges briques soutenant le ciment du sol sont encore fort bien conservés.

La seconde semble avoir été plus petite, et se termine par une abside. Les substructions de tout cet espace ont été profondément bouleversées par l'établissement d'un four à chaux, à une époque vraisemblablement postérieure à la destruction de la villa. On reconnaît néanmoins en *p*, les traces du praefurnium destiné à chauffer les bains. La salle la plus voisine (I) était évidemment le *caldarium*, la seconde, plus éloignée et plus vaste, le *tepidarium*.

Le caldarium (I) et le frigidarium (III) communiquaient chacun avec de grandes piscines circulaires, profondes de $1^{m}50$. La piscine froide mesure 5 mètres de diamètre ; la piscine chaude, $4^{m}25$. Elles sont dallées l'une et l'autre de marbre blanc. Les parois en sont de briques. Les briques de la piscine chaude étaient creuses, et devaient être remplies de l'air chaud de l'hypocauste voisin. Le fond de cette piscine est établi sur une voûte d'un seul jet, et se trouvait donc chauffé par le même moyen. On accédait à

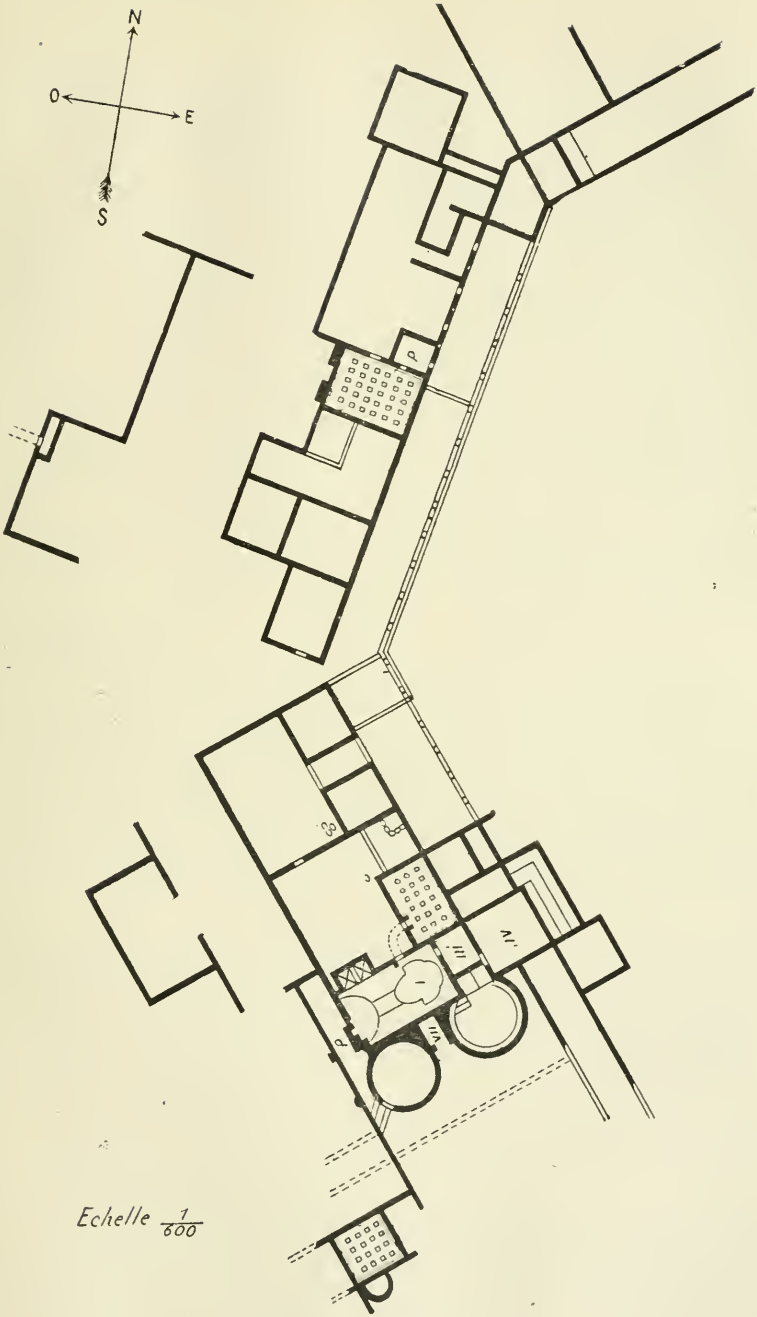

Plan 7. — Villa de Rouhling.

ces deux bassins par trois marches ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Des piscines de ce genre se rencontrent assez fréquemment dans les villas. Elles y remplacent les baignoires dont nous avons trouvé un spécimen à Betting. Elles sont tantôt circulaires, tantôt en forme de rectangle, aux angles arrondis, et terminées d'un côté par une abside (1). Quelques petites villas rustiques possèdent même ce genre d'installation (2). Nous citerons notamment la petite villa de *Friesdorf*, près de Bonn, où l'on rencontre comme à Rouhling, deux piscines circulaires, l'une chaude et l'autre froide (3). Ces petites salles circulaires semblent il est vrai avoir été souvent le *sudatorium*, ou *l'unctorium*, plutôt qu'une piscine. Il en est ainsi à *Wiltingen* sur la Sarre (4), et à *Bubenheim*, sur le Rhin, aux environs de Coblence (5). Elles y répondent d'ailleurs parfaitement aux prescriptions de Vitruve qui recommande la forme ronde pour les petites salles très chaudes (6).

Si les piscines froides se rencontrent très fréquemment dans les installations de bains, la présence de piscines chaudes est un luxe assez rare. Très rarement surtout la piscine chaude atteint les dimensions de celle de Rouhling. On imagine difficilement en effet une installation de chauffage assez puissante et assez vaste pour chauffer le volume d'eau nécessaire à un pareil bassin (7). La piscine

(1) On rencontre de ces salles à absides dans les bains de toutes les grandes villes du pays trévire. Il est souvent assez difficile de déterminer si l'on a affaire à des piscines ou à de simples salles de bains.

(2) Cf. La petite villa de Stahl. *Bonn. Jahrb.*, 62, p. 1 sqq. La moyenne villa de Weingarten, *Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, IV, p. 187.

(3) *Bonn. Jahrb.*, 81, p. 212 sqq.

(4) *Jahresberichte d. Gesellsch. f. nützliche Forsch. Trier.*, 1856, p. 61 sqq.

(5) *Bonn. Jahrb.*, 72, p. 126.

(6) *De Architect.*, V, 10, 5.

(7) L'eau nécessaire aux bains était chauffée dans de vastes cuves de cuivre placées au dessus du praefurnium. Cf. Traces de cette installation : Les bains de Sainte Barbe à Trèves. *Westd. Zeitsch.*, X, p. 262 sqq. Des cuves de ce genre, ont été retrouvées dans une villa de Boscoreale : *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 207.

chaude n'est souvent qu'un intermédiaire entre la simple baignoire et la piscine proprement dite (1).

Les bains de Rouhling sont donc un des établissements les plus complets et les plus soignés de tous ceux qui se rencontrent dans l'Est de la Gaule et en Germanie (2). Il nous suffit, pour en juger ainsi, d'en avoir parcouru et examiné rapidement les parties principales. Nous ne voulons pas en effet nous attarder dans les différentes petites salles, ménagées entre les piscines et les plus grandes pièces dont nous avons parlé (3). Un portique soutenu par de solides contreforts bordait le côté ouest des bains. Il devait communiquer avec d'autres appartements chauffés situés en dehors du bâtiment principal. D'autres salles d'assez grandes dimensions et qui semblent, étant donnés les débris de colonnes qu'on y retrouve, avoir été très somptueusement ornées, occupent la partie nord de l'aile des bains. On peut y voir des salles de repos et de ces triclinia de tous genres, dont Vitruve (4) nous donne la nomenclature et la description.

Remarquons, pour terminer, combien l'installation de ces bains, aussi bien que de la villa urbaine tout entière, répond exactement aux descriptions qui nous en sont faites par les auteurs anciens (5). Elle nous montre la pénétration dans les campagnes du pays messin de toutes les habitudes de luxe et de raffinement de la haute société romaine.

Bâtiments d'exploitation agricole, et dépendances de la villa. De l'aile nord de la villa, on n'a retrouvé que l'angle attenant au corps du bâtiment central. Cette aile compre-

(1) On en trouve un exemple caractéristique à Wasserliesch, près de Trèves. *Jahresberichte d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1857. La piscine se compose d'un bassin de marbre blanc, long de 11 pieds, large de 5, profond de 3. On y descend par trois degrés de marbre qui font le tour du bassin. Elle repose, comme la salle avec laquelle elle fait corps, sur un hypocauste qui en chauffe le fond et les parois.

(2) Cf. Leibnitz, *die r. Bäder bei Badenweiler*, 1856. Nacher, *die r. Bauanlagen in d. Zehntlanden. Bonn. Jahrb.*, 79, p. 70 sqq.

(3) Entre les deux piscines salle VII, vraisemblablement *l'unctorium :* au nord du praefurnium salle VI, probablement *vasarium*, etc.

(4) *De Archit.*, VI, 2 sqq.

(5) Vitruve, *de Arch.*, V, 10. Palladius, *de Agricult.*, I, 40 sqq. Pline le jeune, *Epist.*, II, 17. Lucien, Ἱππίας ἢ βαλανεῖον.

nait, semble-t-il, un certain nombre de très grandes salles, précédées du côté de la cour antérieure de la villa, d'un long corridor. Par une curieuse asymétrie, ce corridor empiète légèrement sur la galerie à colonnade qui précède la partie centrale de la villa. Il se trouve ainsi en communication directe avec les appartements qui en occupent l'extrémité.

C'est dans l'aile nord qu'ont été trouvés la plupart des objets recueillis durant les fouilles de la villa. Ce sont de nombreux tessons de vases en terre grossière, une grande variété d'outils en fer, couteaux, serpes, crampons, haches, marteaux, clavettes, etc. Ces trouvailles indiquent nettement des communs destinés aux travaux rustiques. C'est donc cette partie qui contenait la *villa rustica*, avec ses écuries, ses étables, ses granges, celliers, ses ateliers, et les logements au moins d'un certain nombre d'esclaves.

Les dépendances de la villa semblent avoir été beaucoup plus vastes que la villa elle-même. Derrière chacun des trois corps de bâtiments, M. Huber a retrouvé des substructions d'autres murs, parallèles à ceux de l'habitation. L'étendue même de ces restes, et leur dispersion, ne lui ont pas permis de les suivre en détail. On ne saurait donc déterminer à quel genre de construction ils pouvaient appartenir.

Il n'en est pas de même des deux grands bâtiments, qui sont situés derrière l'aile nord de la villa, et l'encadrent complètement. Le premier est parallèle à l'aile nord de la villa : il s'étend vers le nord-est jusqu'auprès de la route actuelle de Sarreguemines à Cadenborn. Il mesure une longueur de plus de 35 mètres. On n'en a pas retrouvé le mur postérieur : sa largeur reste donc indéterminée; elle est, en tout cas, supérieure à 20 mètres. Il est coupé à son extrémité nord-est, par un second bâtiment, qui forme avec lui un angle droit, et clôturait le côté nord de la cour qui précédait.

L'intérieur de ces deux constructions est divisé en grandes salles bétonnées, réunies entre elles par de larges portes de $1^{m}60$. Par suite de l'inclinaison naturelle du sol, l'extrémité sud du premier bâtiment, est à un niveau de $0^{m}70$ au-dessous des autres pièces. Cette partie

la plus basse de l'habitation comprend trois pièces, une grande salle de 6m70 sur 7m70 précédée de deux plus petites. Elles sont établies sur un remblai de pierres et de blocaille, maintenu par un mur épais de 0m85. Les autres murs du bâtiment n'ont que 0m60 ou 0m70 au maximum. Ces pièces, les plus petites, semblent également de beaucoup les plus soignées. Elles pouvaient servir de logement, tandis que les autres n'auraient été que des granges ou des étables, ou des salles communes pour le travail de nombreux esclaves.

Tout ce bâtiment porte d'ailleurs des traces évidentes de remaniements. Le sol, absolument intact, est formé de deux couches de béton, disposées chacune sur une couche de cailloutis. Les cailloux sont disposés de même façon, le ciment des deux couches est à peu près le même. Il ne semble pas cependant vraisemblable que ces deux pavages superposés puissent dater de la même époque.

Le plan des bâtiments a, en outre, été modifié. La salle B, voisine des trois salles que nous avons décrites tout à l'heure, ne forme plus qu'un seul espace sans cloisons intérieures. Or, sous la première couche de béton, se trouvent les fondations de deux murs, se coupant à angle droit, et ayant partagé cette pièce en quatre autres plus petites.

Les murs extérieurs même, qui mesurent encore en certains endroits 0m80 de hauteur, ont dû être reconstruits après une première destruction. Au-dessous du niveau du béton, les fondations sont faites de petit appareil très soigné. Au-dessus du béton, on ne trouve plus qu'une maçonnerie hâtive et grossière, en blocaille, morceaux de briques, débris de tuiles à rebords. Quelques-unes de ces tuiles portent la marque Q-VAL-SABE (Q. Val(*erius*) Sabe(*llus*), très connue dans le pays médiomatrice et trévire, et qui date de la fin du IIIe, ou du début du IVe siècle (1).

Il est tout à fait vraisemblable que cette reconstruction des murs, si grossière soit-elle, date du même moment que

(1) Très fréquentes en Héraple et à Trèves, aux Thermes de Sainte-Barbe, à la Basilique, monuments datant au plus tôt des dernières années du IIIe siècle.

la seconde couche de ciment qui recouvre le sol. La confection de ce ciment est certainement de date romaine. La destruction au ras du sol des murs, reconstruits d'une façon beaucoup moins soignée, ne semble pas pouvoir provenir de la volonté du propriétaire, ni même d'un accident fortuit. Elle témoigne d'une catastrophe qui ne peut être due qu'à la guerre et aux invasions barbares. La villa elle-même ne porte pas trace de remaniements de ce genre. On ne saurait admettre que les dépendances aient pu être détruites une première fois, puis reconstruites, avant que la villa n'existât. La seule solution plausible est donc celle-ci : après une catastrophe qui anéantit à la fois la villa et ses dépendances, les dépendances seules furent relevées. Elles le furent d'une façon fort hâtive et très négligée. Cette reconstruction est encore néanmoins d'époque romaine.

Nous sommes donc amenés à voir dans la villa, non seulement la demeure de luxe d'un riche propriétaire, mais le centre de toute une population rurale. Après une première catastrophe, durant laquelle le maître disparut, abandonnant son domaine dévasté, cette population revint occuper les lieux où elle vivait auparavant. Avec les débris de la villa, elle reconstruisit. comme elle put, les bâtiments où elle était logée. C'est elle peut-être qui transforma en four à chaux le praefurnium des bains. Il se trouvait parmi elle d'habiles ouvriers. La parfaite qualité des seconds ciments le prouve. On le voit aussi au stuc qui recouvre le bas des murs encore existant. Il a toute la finesse du revêtement ordinaire des parois de la bonne époque. Il est décoré suivant la tradition de peintures jaunes, rouges, vertes et noires. Le soin de l'aménagement intérieur, forme contraste avec la qualité inférieure de la maçonnerie.

Les traces d'anciennes populations sont d'ailleurs extrêmement nombreuses tout autour de la grande villa de Rouhling. Sans parler des dépendances immédiates de la villa, on a retrouvé des restes d'habitations datant de l'époque gallo-romaine, de l'autre côté du Hungerbach. On en rencontrerait également sur le versant d'un coteau situé à une demi-lieue au sud-ouest. Mais les documents les plus importants nous sont fournis par les 22 tumuli que

M. Huber a découverts et fouillés dans les forêts voisines de Grosbliederstroff et de Cadenborn (1). Il en est, parmi ce nombre, d'époques très diverses. Les plus anciens remontent à l'époque préromaine. D'autres contiennent des ornements et des armes qui ne datent que des temps mérovingiens. Entre ces deux extrêmes se place la majeure partie des tumuli, renfermant des sépultures à incinération, accompagnées de poteries romaines (2). Quelques sarcophages faits de pierres plates semblent également dater de l'époque gallo-romaine.

Caractère et date approximative de la villa. — Les bâtiments qui ont été retrouvés de la villa de Rouhling présentent un plan assez simple, quoique vaste. L'élément le plus caractéristique, celui qui, sans contredit, donnait à la villa son aspect particulier, c'était la grande galerie à colonnade qui en garnissait la façade. Exposée toute entière au soleil levant, protégée en partie de la chaleur du midi, tandis que son extrémité nord recevait presque tout le jour la chaleur et la lumière, elle devait être un des lieux les plus fréquentés de la villa. C'est sur ce portique qu'ouvrent tous les différents appartements. La grande salle d'apparat, qui donne précisément au centre de la galerie, est aussi le centre de toute l'habitation.

Cette colonnade semble être un des éléments essentiels de la villa de luxe, dans l'est de la Gaule. On la trouve en avant des bâtiments de la plupart des grandes villas du pays trévire, à *Euren* (3) à *Fliessem* (4), à *Leutersdorf* (5), à *Oberweiss* (6), à *Raversbeuren* (7), etc. Elle constitue, pour Hettner, avec la forme allongée du plan, un des signes caractéristiques qui distinguent les villas de luxe des villas rustiques (8). L'adjonction à une époque postérieure

(1) E. Huber, *Tumuli des environs de Rouhling. Mém. Acad. Metz.*, 1892-93, p. 1-20. Pl. LI-LIII.

(2) Notamment Tumuli, n° VI, XV, XVI, XVIII, XXI.

(3) *Jahresb. d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1872-73, p. 35.

(4) C. W. Schmidt, *Baudenkmale der römisch. Periode u. Mittelalter in Trier. u. Umgebung.*, Trèves, 1843.

(5) *Jahresb. d. Gesellsch. f. nütz. Forsch.*, 1881, p. 52.

(6) Plan au Musée de Trèves et *Bonn. Jahrb.*, LXII, p. 185, LXIV, p. 109.

(7) *Bonn. Jahrb.*, LXI, p. 128.

(8) *Zur Cultur von Germanien u. Gallia Belgica. Westd. Zeitsch.*, II, p. 15.

d'un portique de ce genre, en avant des villas rustiques, a marqué en plusieurs occasions leur transformation en villas de luxe (1). Il tient lieu, dans les villas trévires, du péristyle et des différentes sortes de portiques des villas italiennes. Quel est le prototype de ce genre de construction ? Il semble bien difficile de le préciser (2). Mais on peut, croyons-nous, fixer la date à partir de laquelle il se généralisa.

Sans doute, pour aucune des villas en particulier, ni les monnaies, ni les marques de tuiliers, ni les indices tirés de la décoration des parois, du style des mosaïques, de l'abondance des marbres, n'ont encore permis de conclusions certaines. Mais il est un fait qui se dégage de la comparaison de toutes celles qui ont été étudiées. C'est précisément l'analogie frappante de leur plan général.

Or nous savons que le pays trévire ne doit son état exceptionnel et le nombre considérable de ses villas de luxe qu'au séjour des empereurs et de la cour impériale à Trèves. C'est à cette seule circonstance qu'on peut attribuer l'abondance des monuments publics et des riches maisons particulières dont les ruines subsistent encore aujourd'hui. C'est à cette circonstance également que la campagne de Trèves doit d'avoir été peuplée, comme la campagne romaine, des maisons de campagnes luxueuses des grands seigneurs romains. Or si la presque totalité de ces villas sont bâties sur un plan analogue, si les remaniements subis par les petites villas, plus anciennes, nous montrent précisément l'adoption de ce plan, n'en peut-on pas conclure qu'il ne date que de la période de splendeur du pays trévire ? Qu'on nous passe l'expression : c'était le plan à la mode. La construction des villas où il se rencontre n'est donc pas antérieure à la seconde moitié

(1) Ce fut le cas peut-être à Leutersdorf. Cette modification ne fait pas de doute à Friesdorf. *Bonn. Jahrb.*, LXXXI, p. 212, à Cönen, Wilmowsky, *Römische Villen im Moselthale und Saarthale*, Trèves, 1870.

(2) Il viendrait peut-être d'une influence de l'architecture germanique, ou plutôt, cette sorte de véranda aurait été imaginée comme dans les pays du nord, pour protéger l'habitation même, du vent et des intempéries. Cf. Henning, *Das deutsche Haus in seiner historischen Entwikelung*, Strasbourg, 1882....., la façade a pour la protéger une « Vorhalle » de toute la largeur de la maison.

du IIIe siècle, date à laquelle les empereurs gaulois vinrent établir leur résidence à Trèves (1). Les monnaies trouvées concordent parfaitement avec cette hypothèse. Très rares sont les pièces antérieures à la seconde moitié du IIIe siècle. Celles de Maximien Hercule (2), au contraire, de Constance, de Constantin et de ses fils, en général de tous les Empereurs du IVe siècle sont extrêmement nombreuses.

La présence, dans le pays des Médiomatrices, d'une villa de tous points semblable à celles du pays trévire ne saurait être une simple coïncidence. Celle de Rouhling fut bâtie sur le modèle des luxueuses installations des environs de Trèves. Elle ne peut donc dater, au plus tôt, que du milieu du IIIe siècle.

Nous ne possédons sur l'ornementation intérieure de la villa aucun renseignement assez précis pour essayer d'en tirer quelque indication. Nous savons simplement que les marbres de diverses couleurs abondaient dans les bains. Cette profusion des marbres précieux est encore un signe caractéristique, à Trèves, de l'époque où la ville est devenue siège de l'Empire.

Parmi les monnaies trouvées à Rouhling sont trois pièces leukoises; une vingtaine d'autres datent du premier et du second siècle. Mais c'est à la période qui va de 250 à 350 qu'appartient la grande majorité des pièces qui ont été trouvées (environ 130). Une seule est postérieure à 350. Elle est à l'effigie de Gratien.

C'est donc postérieurement à 350 que dut disparaître la villa de Rouhling. Les ruines en portent, comme tous les autres monuments romains des campagnes de l'est de la Gaule, des traces évidentes d'incendie.

3° *La villa de Mackwiller* (8 Km à l'est de Sarrunion). — La villa de Mackwiller est la plus anciennement fouil-

(1) F. Görres, *Welche r. Imp. haben längere oder kürzere Zeit zu Trier residirt. Görres Archiv.*, 1878.

(2) Auprès des ruines de la villa d'Euren fut trouvée notamment une pièce très rare et qui semble n'avoir jamais été mise en circulation. C'est une médaille commémorative du 1er Consulat de Maximien Hercule et de sa victoire sur les Barbares. Face : Profil de l'empereur, couronné de lauriers. Revers : Hercule domptant un lion. Actuellement au Cabinet des Médailles du Musée de Trèves.

lée de toutes celles du pays des Médiomatrices (1). Ces fouilles, gênées d'ailleurs par la présence du village établi sur les ruines mêmes, ont été très incomplètes. Elles ne pourraient nous apprendre, par elles seules, que fort peu de choses, sur le plan et la constitution des villas gallo-romaines. Le bâtiment qui contenait les bains, est la seule partie qui en ait pu être dégagée (2). Le développement de cette installation et sa décoration luxueuse montrent bien que l'on se trouve en présence des ruines de quelque établissement assez semblable précisément à la villa de Rouhling, que nous venons d'étudier.

Comme la plupart des villas, la villa de Mackwiller était située sur la pente d'un coteau. Dans le vallon vers lequel s'abaisse doucement la hauteur coule, comme au pied de la villa de Rouhling, un petit ruisseau, le Hölbach ou Rimersbach.

Les bains, au sud de la villa, occupaient la partie la plus basse. Il avait été facile ainsi d'y amener l'eau de la hauteur, et de la faire s'écouler directement dans le ruisseau.

De l'extrémité des bâtiments, des jardins descendaient sans doute vers le sud jusqu'au fond de la vallée. Dans la direction du nord, depuis les bains jusqu'à l'église du village actuel, sur une longueur de plus de 100 mètres s'étendent les substructions de la villa. Lès murs affleurent au niveau du sol, sillonnent les rues et coupent les fondations et les caves des maisons. L'église elle-même est incontestablement construite sur les ruines des constructions romaines. Les matériaux en ont été pris à la villa (3).

La villa s'étendait donc, du sud au nord, sur un espace d'environ 150 mètres. La façade devait en être tournée du

(1) Le village actuel de Mackwiller appartient au territoire actuel de la Basse-Alsace. Il n'est pas douteux, que le domaine de la villa n'ait fait partie de la cité des Médiomatrices.

(2) Schweighaüser et Golbéry, *Antiquités de l'Alsace*, 2 vol. in-fol., Mulhouse, 1828. *Congrès arch. de France. Séances générales tenues à Strasb. en 1859.* Iung, *Note sur les fouilles pratiquées à Mackwiller*, p. 493 sqq. De Ringel, *Bulletin et Mémoires de la Soc. pour la conserv. des monum. hist. d'Alsace*, 1re série, III : *Bulletin*, p. 113-117, *Mémoires*, 142 sqq, 166 sqq. Saum, *ibid.*, IV, 4. De Morlet, *ibid.*, IV, 10, 33. 2me série, XII, p. 44, 48, 64, 79, 87, 132, XV.

(3) *Mém. Soc. Monum. hist. Alsace*, III, p. 166.

côté de l'est. Le plan de l'habitation semble avoir eu la forme allongée des grandes villas trévires.

Un portique devait, selon toute vraisemblance, développer sa colonnade en avant des bâtiments. Nous en saisissons la trace dans les deux murs qui dépassent, vers l'est, l'installation des bains. C'est par cette continuation de la galerie que l'on accédait sans doute aux bains (1). L'entrée pouvait en être à peu près vers le milieu du bâtiment dégagé. Une petite salle B précède deux autres pièces plus vastes, réunies entre elles par deux larges portes. A droite de cet espace central, sont situées deux autres salles de dimensions très restreintes, puis la plus vaste de tous les bains. Ni l'une, ni les autres ne sont chauffées. C'étaient, outre les salles accessoires (*vasarium*, *apodyterium*, etc.), les bains froids. Une seule grande salle dans toute cette partie des bains était construite sur hypocauste. L'un des côtés s'arrondissait à sa partie centrale, pour former une abside.

Les bains chauds se trouvaient à l'extrémité sud du bâtiment. Une sorte de couloir, orné sans doute de statues dont on retrouve encore un piédestal en place, semble en avoir partagé les salles en deux groupes. Ce corridor sous lequel on ne rencontre pas trace de piliers d'hypocauste, était sans doute chauffé par le voisinage du praefurnium, situé en *p*, au sous-sol, et par le passage des conduites qui distribuaient la chaleur dans les différentes pièces. A l'est du couloir, sont trois pièces de petites dimensions. Celle du milieu se termine d'un côté par une abside. La plus petite, au nord de celle-ci, était une sorte de piscine baignoire. Le fond en mesure $1^{m}30$ sur $0^{m}49$. Il était bordé d'une sorte de siège large de $0^{m}60$. L'assise supérieure formait, autour de la salle, un petit passage de $0^{m}73$. Elle était environ à $1^{m}50$ au-dessus du fond de la piscine (2).

De l'autre côté du couloir une vaste salle, également chauffée, occupait toute la largeur du bâtiment. Elle était terminée à l'un de ses grands côtés par une abside.

(1) Cf. La même disposition à Rouhling.

(2) Voir une installation analogue dans les bains de la villa de Wasserliesch, près de Trèves. *Jahresb. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1857.

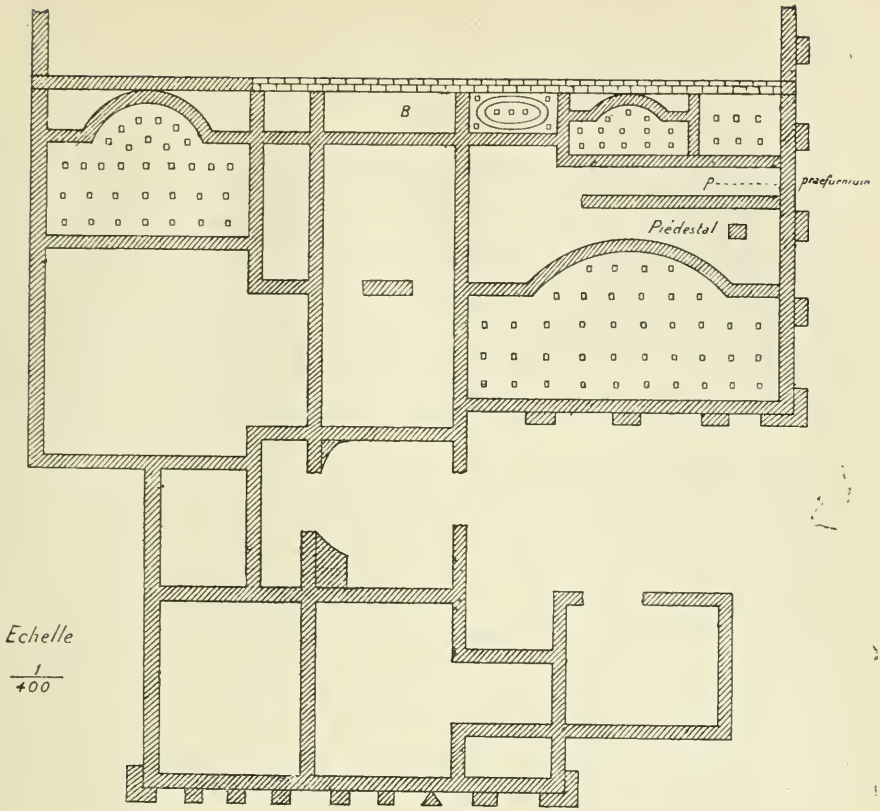

PLAN 8. — Bains de la villa de Mackwiller.

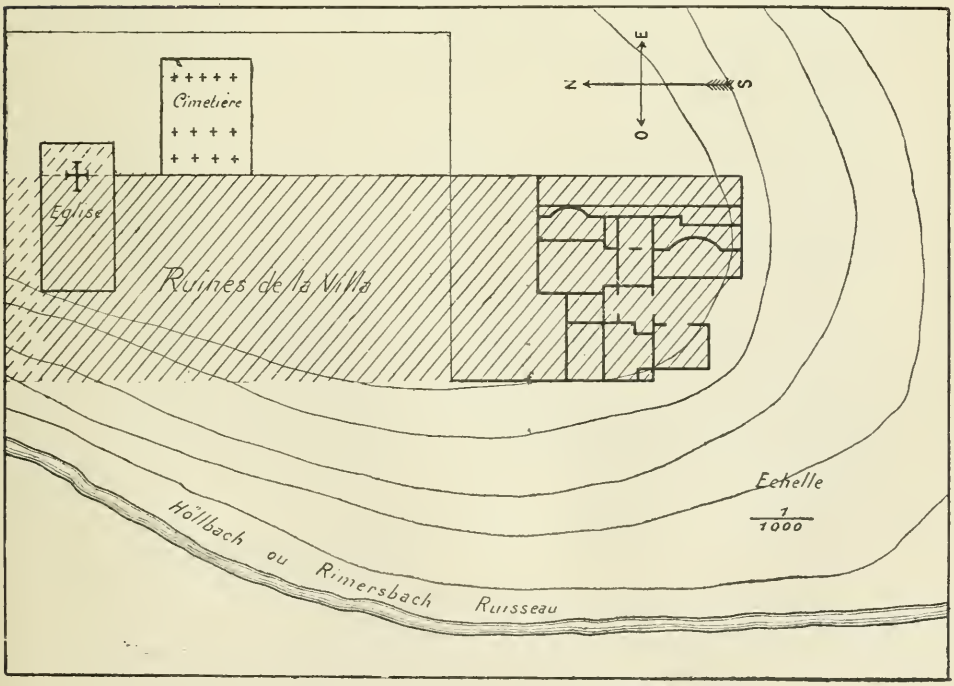

PLAN 9. — Situation et emplacement de la villa de Mackwiller.

A l'ouest des bains, une série d'autres pièces communiquaient avec les deux salles froides que nous avons tout d'abord examinées.

Le sol en était à un niveau supérieur à celui de la colline. De solides contreforts soutenaient le mur de ce côté. Il en était de même d'ailleurs pour toute la partie du bâtiment. C'étaient sans doute non plus des salles de bains. mais des appartements de repos. L'une de ces salles, avec laquelle communiquaient toutes les autres, ouvrait directement vers l'extérieur.

L'ensemble des bâtiments découverts occupe une superficie de 39m80 de long, sur 33m50 de large. Ce sont à peu près les dimensions des bains de la villa de Rouhling.

Ornementation et date approximative de la villa. — Les quelques indications données par les archéologues qui assistèrent aux fouilles, sur l'ornementation des salles de la villa, font supposer un luxe très développé. Ils parlent non seulement de fragments de stucs peints, mais de nombreux éclats de porphyre, et de débris de plaques de marbre, de différentes couleurs. La villa d'ailleurs avait depuis longtemps été dépouillée de tout ce que ses ruines pouvaient renfermer de plus précieux. Vers le milieu du XVIIIe siècle, un prince de Nassau, seigneur du village de Mackwiller, avait fait exécuter des fouilles sur l'emplacement de la villa. Il avait l'espoir, raconte la tradition populaire, d'y trouver quelque trésor. Il en aurait extrait de nombreuses dalles de marbre et des mosaïques. Le tout aurait été transporté au château de Saarwerden qu'il était en train de construire, et qui fut détruit de fond en comble, pendant la Révolution (1). Il n'est aucune raison de mettre en doute ces renseignements. L'abondance du marbre dans la villa de Mackwiller, et le luxe de sa décoration empêchent de lui assigner une date très ancienne.

Le peu qui nous est dit des monnaies trouvées dans la villa, ne permet pas de préciser la date de sa construction. On aurait trouvé dans un mur, nous dit-on, une petite capsule en bronze, renfermant une médaille du même métal (2). Dans les décombres auraient été ramassées trois autres

(1) *Mém. Soc. Monum. Hist. Alsace,* Ire série, III, p. 172.
(2) *Ibid.*, IV, p. 10.

monnaies, dont une de Tetricus. Aucune indication supplémentaire ne nous apprend quelles étaient ces monnaies, ni ce quelles sont devenues.

Il nous semble néanmoins permis d'affirmer que la villa de Mackwiller, comme celle de Rouhling, avec laquelle elle n'est pas sans analogie, et celle de Teting, n'est pas antérieure à la fin du IIIe siècle, et dut être habitée durant la plus grande partie du IVe siècle. Comme le montrent les débris calcinés que l'on trouve parmi les décombres, elle fut incendiée, fort probablement, lors des invasions barbares.

Dépendances de la villa. — Comme la villa de Rouhling, la villa de Mackwiller semble avoir été le centre autour duquel vivait groupée une nombreuse population. Les substructions d'époque romaine ne se rencontrent pas seulement sur l'emplacement qu'occupait le corps de bâtiment principal de la villa. Une grande partie du village moderne est également bâtie sur des restes de murs en moellons et en briques.

« Ces habitations compactes, dont on retrouve partout « la trace, expliquent encore, dit M. Iung, la découverte « récente de tuileries étendues dans les environs de Mack- « willer (1) ». Ces tuileries, installées dans le voisinage de la villa, ne pouvaient guère n'en pas dépendre, le domaine au milieu duquel s'élevait une aussi riche habitation devait englober le pays, sur un assez vaste rayon.

Loin de faire le désert autour d'elle, la villa urbana semble, au contraire, avoir été l'origine et le centre d'une importante colonisation. L'exploitation des forêts, la fabrication des briques, se pratiquaient sans doute autour d'elle, dans les mêmes conditions que la culture des champs dans les régions plus fertiles. Tout le travail s'accomplissait sous la surveillance des agents du maître, et au profit du maître lui-même. Colonat industriel et colonat agricole se trouvaient donc réunis et confondus autour des luxueuses habitations, établies dans les campagnes par la noblesse gallo-romaine.

(1) *Congrès Sociétés Arch. de France, tenu à Strasbourg en 1859,* p. 498.

4° *La villa de Saint-Ulrich.* — La villa de Saint-Ulrich, à 4 Kilom. au nord-ouest de Sarrebourg, fouillée en 1894-1895, est la seule villa de luxe du pays messin, dont la description détaillée et les plans aient été publiés jusqu'à présent (1).

Elle est située comme toutes les autres villas romaines, à mi-coteau, entre un bois qui couronne la hauteur, au sud, et un ruisseau qui coule dans le vallon, au nord. La façade de l'habitation est tournée vers l'est. Les bâtiments, sont étagés suivant la pente naturelle du terrain. Le plan en est très différent de celui de Rouhling. La villa est presque aussi large que longue. Elle mesure 114 mètres de profondeur.

L'habitation est précédée d'une vaste cour, bordée de trois côtés par les bâtiments. Un retour de l'aile sud ferme en partie le quatrième côté. On trouve encore le long des bâtiments de belles dalles de grès, restes d'un trottoir conduisant aux différentes entrées de l'habitation.

L'entrée principale se trouve au centre même du corps de bâtiment qui fait face à l'entrée de la cour. Un large seuil de 6 mètres en pierres de taille donne accès à une grande salle profonde de 13^{m}20 sur 12 mètres. Les parois latérales sont doublées de chaque côté d'un second mur, distant d'environ 0^{m}50. Le premier mur, sans doute, ne formait qu'un soubassement destiné à porter des colonnes, dont on a retrouvé de nombreux fragments parmi les décombres. Il est impossible, en tous cas, de méconnaître le caractère somptueux de cette salle, la plus vaste de toute la villa. Elle correspond sans aucun doute à l'atrium que nous avons trouvé à Rouhling, et qui semble n'avoir manqué dans aucune villa urbaine, pas plus que dans les maisons des villes. Il n'est précédé ici d'aucun portique à colonnade et ouvre directement sur la cour.

A l'atrium succède une autre salle de même profondeur, mais un peu plus étroite. De part et d'autre de ces salles d'apparat sont de petits couloirs (3 et 5), donnant sur de

(1) Les fouilles furent exécutées et publiées par le Dr Wichmann, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, II, p. 313 ; 1898, p. 171-194. Pl. XIII-XVI, 1899, p. 377, note 6.

petites cours intérieures (21 et 15), autour desquelles sont groupés divers appartements. Tout ce corps de bâtiment, devait avoir au moins un étage, comme semblent l'indiquer deux petites constructions (22 et 16) élevées dans un coin des petites cours intérieures, et qui semblent avoir été destinées à former cage d'escalier.

Derrière ce premier corps de bâtiment, s'ouvre une large cour rectangulaire de $28^{m}40$ de long sur $27^{m}20$ de large, les quatre côtés en sont bordés d'un portique, large de $3^{m}60$. C'est le péristyle. La place qu'il occupe dans l'ensemble des bâtiments, et son aménagement rappellent absolument le péristyle des riches maisons urbaines. La galerie qui en fait le tour était couverte. Cinquante colonnes en soutenaient le toit. On a retrouvé, encore en place, la base de la première à partir de l'angle sud-est. Une colonne également s'est retrouvée, intacte. Elle se compose de deux parties, l'une comprenant la base, l'autre, le chapiteau, et mesure deux mètres de hauteur. La base a $0^{m}50$ de côté, l'abaque $0^{m}40$, le fût légèrement renflé au centre, $0^{m}38$ de diamètre moyen. Un filet et deux gorges ornent seuls la base et forment le chapiteau; c'est la colonne toscane dans toute sa simplicité.

A l'ouest du portique, un énorme bloc de grès, sans doute le soubassement d'un pilier, ouvre un large passage de $10^{m}50$. Un escalier monumental devait de là descendre vers les jardins de la villa (1).

La galerie dont nous avons constaté l'absence en avant des batiments de la villa, est largement suppléée par le portique qui entoure le péristyle d'abord, puis par deux autres portiques qui, au nord et au sud, longent cette partie de l'habitation. Dix salles symétriques prenant jour vraisemblablement à la fois sur le péristyle et les portiques extérieurs sont ménagées entre eux. La galerie située au midi ouvre sur la hauteur, aujourd'hui extrêmement boisée. Celle du nord domine de plusieurs mètres les bâtiments des bains qui s'étagent au-dessous d'elle, puis toute la vallée. Les murs extérieurs de ces portiques

(1) Pline, *Epist.*, V, 6. Ante porticum xystus, in plurimas species distinctus concisusque buxo. Cf. également une villa des environs de Pompeï. Overbeck-Mau, *Pompeï*, p. 370.

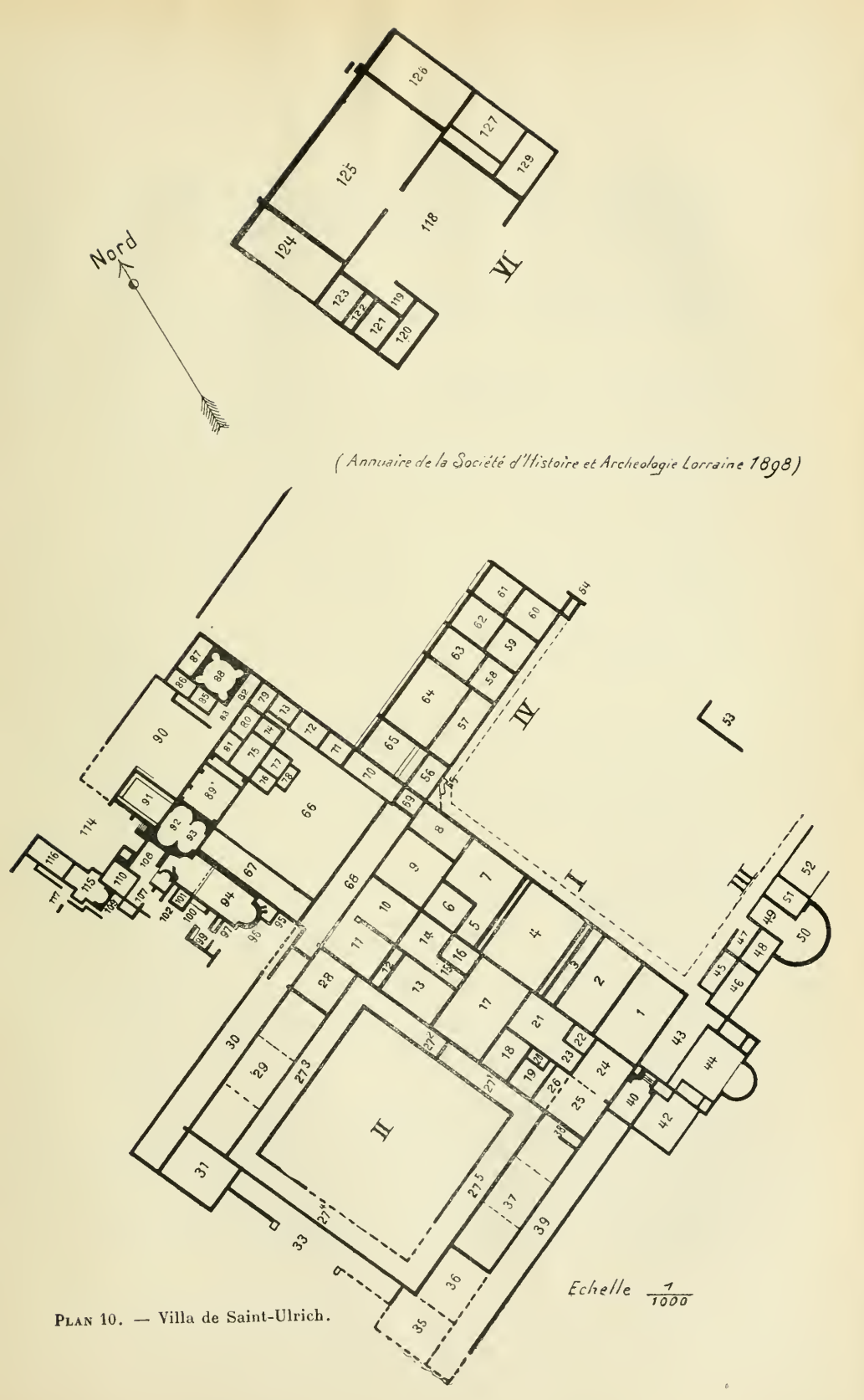

(Annuaire de la Société d'Histoire et Archeologie Lorraine 1898)

Plan 10. — Villa de Saint-Ulrich.

ne formaient qu'un soubassement destiné à porter des colonnes, comme l'indiquent une ou deux belles dalles que l'on trouve encore encastrées à leur partie supérieure.

Ces portiques, se continuant tout le long des bâtiments de la villa et de la cour antérieure, formaient les ailes de l'habitation.

A l'aile sud, une légère différence de niveau entre la partie est et la partie ouest des bâtiments, est compensée par quelques degrés placés entre les salles 40 et 43. Le couloir ne s'en poursuit pas moins jusqu'à une petite entrée, placée à l'angle sud-ouest de la cour qui précède la villa. Les plus grandes des salles ménagées de ce côté sont terminées par deux absides avançant vers le sud. La première de ces deux salles (44) est bordée de deux côtés par de petites constructions, des tribunes, pourrait-on croire, dont le sol, au même niveau que celui de l'abside, est à $1^{m}40$ au-dessus de celui de la salle. De nombreux débris de colonnes se trouvent parmi les décombres; le ciment du sol, et l'enduit des murs sont d'une finesse toute particulière.

Quant à la seconde (50), elle n'était formée que d'un vaste demi-cercle, qui de tous les côtés, devait être baigné de soleil. Elle était en outre munie d'un hypocauste. Les appartements ainsi exposés au sud, ne pouvaient être que des appartements d'hiver.

L'aile nord est formée de deux séries de pièces dont les unes vont s'élargissant, tandis que les autres se rétrécissent. Elles n'offrent d'ailleurs de remarquable que cette régularité dans l'asymétrie.

Cette disposition ne semble du reste dater que d'un remaniement de cette partie de l'habitation. Des substructions retrouvées sous le ciment de la salle 65, montrent en effet, qu'un autre plan avait été suivi tout d'abord.

Les fondations de ce premier mur se trouvent à $2^{m}54$ au-dessous du sol des appartements. Toute la partie nord de la villa, sans être au même niveau que la partie sud, est néanmoins à plus de deux mètres au-dessus du sol naturel. L'aile nord est établie sur un remblai fait de décombres d'anciennes constructions. Le sous-sol de

l'espace 68 est occupé par des communs. Les salles 8, 9, 10, 11 et 12 sont des caves; le rez-de-chaussée a disparu. La partie nord du portique (27²) est également construite sur caves. Une lucarne dans le mur de 11, qui donne sur le passage de 12, semble bien prouver que c'étaient là des caves véritables, et non pas seulement les restes d'une période de construction plus ancienne. L'aile nord, dont le plan diffère si complètement de celui de l'aile sud, est donc la seule partie de la villa pour laquelle on ait la preuve certaine de remaniements. Aucun indice ne permet de supposer que, pour le reste de la villa, les substructions, telles que nous les retrouvons aujourd'hui, ne nous dessinent pas le plan primitif.

Les bains. — Un second groupe de bâtiments continue l'habitation vers le nord. Les constructions en sont distribuées autour d'une cour carrée de 19 mètres de côté. Le portique nord domine cette cour. L'étage inférieur du portique est de plein pied avec elle; il contenait des celliers, salles de provisions, etc., comme le prouvent les nombreux tessons de vases trouvés en cet endroit.

Les salles qui bordent la cour des trois autres côtés sont au nombre de plus de quarante; elles n'ont pour la plupart que des dimensions fort restreintes. Les petites pièces situées à l'est de la cour pouvaient être des logements d'esclaves. Plus au nord s'étend une seconde cour, à l'est de laquelle se reconnaît un premier établissement de bains, composé simplement de trois ou quatre salles.

La plus caractéristique est en forme de rotonde, garnie à chaque coin de petites niches circulaires. C'était sans doute un *frigidarium*. Il s'en rencontre de forme analogue dans chacun des trois bains publics de Pompeï. Le pourtour de la salle, seulement, se trouve cimenté sur une largeur d'environ un mètre. Le centre plus profond formait sans doute piscine. Dans une salle voisine (83) se sont retrouvés les débris d'un labrum en marbre grisâtre. Cette installation de bains, assez sommaire, était peut être réservée au personnel servile de la maison.

D'autres bains, beaucoup plus amples, et dont on n'a d'ailleurs retrouvé qu'une partie, étaient situés à l'ouest de la cour. Une galerie (67) les met en communication directe avec le portique nord. On y reconnaît comme dans tous

les bains de nombreuses salles à absides, plusieurs hypocaustes, mais pas de piscines comme nous en avons trouvées à Rouhling. L'installation est cependant tout aussi luxueuse et beaucoup plus vaste, puisqu'elle se développe sur plus de 40 mètres de largeur et au moins 50 de long. Elle est tout à fait en rapport avec l'étendue considérable des bâtiments de la villa.

Nous nous abstiendrons d'essayer une description détaillée de ces bains. Le plan en est d'autant plus confus, que sous le ciment des salles, et les piliers des hypocaustes, se retrouvent d'autres murs encore et les restes d'autres hypocaustes; le tout comblé de décombres et recouvert de nouvelles voûtes. Ce sont les restes d'une plus ancienne installation de bains, établie, au même endroit, sur un plan différent, et à un niveau inférieur de près de 2 mètres. Cette surélévation des bains doit dater de la même époque que celle de l'aile nord de la villa. Toute cette partie nord des bâtiments semble d'ailleurs faire corps ensemble. Elle remplace des constructions plus anciennes, établies directement sur le sol de la colline. Ces constructions devaient avoir sensiblement le même développement, et à peu près la même configuration, sinon absolument le même plan que celles qui les ont recouvertes. On ne trouve dans les décombres qui forment remblais, aucune trace d'incendie. Elles semblent donc ne représenter qu'un remaniement partiel et peu important des bâtiments de la villa.

Les dépendances de la villa. — Une villa rustica indépendante était située dans le voisinage immédiat de l'habitation du maître.

Un mur partant de l'angle nord et des bains allait, suivant toute apparence, aboutir à son extrémité sud, et la joignait à la villa urbana.

Cet établissement, construit avec le même soin que les autres bâtiments de la villa, formait un grand rectangle, ouvert largement vers le sud. Sur une première cour large de $24^{m}60$, longue de $17^{m}40$, donnaient plusieurs pièces de grandes dimensions. Ce n'étaient pas, semble-t-il, des appartements d'habitation. Les esclaves agricoles devaient être logés ailleurs. Dans la villa rustica ne se trouvaient que les granges, hangars, pressoirs, gre-

niers, etc. Une seconde cour placée derrière la première ne communiquait avec elle que par une ouverture assez étroite. De part et d'autre sont deux très grandes salles, qui ne peuvent avoir été que de vastes écuries. On peut se demander si nous trouvons là les restes d'une exploitation agricole destinée à la mise en valeur du domaine, ou seulement les communs d'une riche maison d'habitation rurale. Ce bâtiment ne devait pas constituer, d'ailleurs, les seules dépendances de la villa de Saint-Ulrich. On a reconnu, à environ 300 mètres, vers l'est, les ciments et les fondations d'autres constructions d'époque romaine. Ces ruines n'ont pu être fouillées. On ne saurait en préciser le caractère. D'après le dire des habitants du pays, les tuiles romaines et les débris de murs abonderaient également dans les champs situés à l'ouest de la villa. C'étaient là, sans doute, les habitations des colons qui cultivaient le domaine. Elles étaient établies légèrement à l'écart de la villa urbaine.

Plus vaste que la villa de Rouhling, celle de Saint-Ulrich montre encore plus nettement le caractère d'habitation de luxe. Elle est avant tout la demeure suburbaine de quelque très riche habitant du pays des Médiomatrices. On n'en retrouve pas moins dans son voisinage les traces d'établissements agricoles. L'utile, dans ces villas, ne se séparait jamais de l'agréable. Les villas de plaisance de l'aristocratie gallo-romaine sont uniformément des centres de colonisation autour desquels est venue se grouper la population rurale.

Architecture et décoration intérieure de la villa. — Le plan de la villa de Saint Ulrich est très différent de celui de la villa de Rouhling. On ne lui trouve pas d'analogue dans la région trévire, où nous avons rencontré, en si grand nombre, des villas du même type que celle de Rouhling. La configuration du terrain est cependant sensiblement la même à Saint-Ulrich qu'aux autres endroits où se sont élevées des habitations du même genre. La pente n'en est pas plus accentuée. Il ne faut donc pas voir, dans la disposition toute particulière des bâtiments, un artifice de l'architecte pour tourner la difficulté que présentaient les différences de niveau, mais bien l'application d'un autre mode d'architecture.

Les constructions ne sont pas disposées en longueur mais s'étendent à peu près également dans les deux dimensions. Elles sont beaucoup moins resserrées. De vastes espaces libres, des cours de toutes dimensions et en grand nombre, (on en trouve au moins 7) sont ménagées au milieu des bâtiments. Les appartements, au lieu d'être distribués le long d'une galerie qui borde la façade de la villa, ou même en fait complètement le tour, comme à Nennig, sont répartis autour de ces cours intérieures. C'est là un principe de construction qui semble général à Saint-Ulrich. C'est précisément celui que l'on trouve, dès les temps les plus reculés dans les pays classiques, à Rome aussi bien qu'en Grèce. Il a persisté dans les villas urbaines, aussi bien que dans les maisons des villes, en Italie. Ce plan semble tout particulièrement approprié aux pays très chauds. La cour, enfermée entre les bâtiments est un centre de fraîcheur. On comprend donc la raison qui en a amené l'abandon dans le pays trévire, et a remplacé le péristyle par la galerie antérieure, qui offre au soleil une surface beaucoup plus grande, et protège en même temps l'habitation contre les intempéries. Il semble donc que le plan de la villa de Saint-Ulrich reproduise, d'une manière tout particulièrement exacte, le mode de construction usité en Italie, avant qu'il ne se soit pour ainsi dire acclimaté, et que l'expérience n'ait appris à le modifier suivant les exigences de la température rigoureuse des pays du nord.

En comparant même les plus grandes parmi les villas du nord-est de la Gaule, et en particulier celles du pays trévire, aux descriptions que nous ont laissées les auteurs anciens des maisons de campagne d'Italie, on constate que le plan en est généralement réduit et très simplifié. La maison de campagne, dans ces pays froids, n'était un séjour agréable que pendant une petite partie de l'année. Les bâtiments en étaient donc restreints aux parties qui semblaient indispensables pour une courte villégiature. A Saint-Ulrich, au contraire, nous avons trouvé rassemblés tous les éléments d'une grande villa de luxe : le *cavaedium* somptueux, tenant lieu d'atrium, salle d'apparat, isolée au milieu de l'habitation, et qui ne sert pas à en faire communiquer les différentes parties ; elle est, en effet, flanquée de deux petits corridors ; *le péristyle* entouré d'un portique et de

triclinia d'où la vue donne sur la campagne, à travers d'autres portiques (1) : enfin ce genre de construction dont Pline vante tant le charme et qu'il nomme *cryptoporticus*. C'était, semble-t-il, une galerie, qui continuait l'habitation au milieu des jardins, où elle s'avançait comme une jetée dans la mer. Elle recevait ainsi le soleil tout le long du jour ; la réverbération en augmentait encore la chaleur (2). Pour l'été, l'étage inférieur, presque souterrain, offrait une promenade à la fois fraîche et sombre (3). Le cryptoportique est, à Saint-Ulrich, rejeté sur les côtés de l'habitation. Nous trouvons le cryptoportique d'hiver au sud, le portique d'été au nord.

Toute cette complexité de l'architecture rappelle de très près les luxueuses villas de l'Italie et des régions méridionales de la Gaule, où les raffinements de la civilisation latine pénétrèrent bien avant d'être connus à Trèves. C'est donc directement, et non plus par l'intermédiaire des modèles trévires, que l'influence latine semble s'être exercée sur le plan de la villa de Saint-Ulrich. Nous ne trouvons plus dans son architecture, comme dans celle de la villa de Rouhling, aucune raison de reporter la date de sa construction vers la fin du IIIe siècle.

La décoration intérieure de la villa de Saint-Ulrich semble également lui assigner une date plus ancienne qu'à la plupart des villas du pays de Trèves.

La simplicité de la colonne toscane, trouvée dans le péristyle indique un goût très sobre. Nulle part on n'a rencontré dans la villa la trace de marbres de couleur, de porphyre, de syénite, dont on trouve une telle profusion dans les villas trévires, et qui ne manquent pas à Rouhling. Dans les bains seulement (salle 89) on a ramassé des

(1) Pline, *Epist.*, V, 6,29. In media (porticu) triclinium saluberrimum afflatum ex Appenninis vallibus recipit, post latissimis fenestris vineas, valvis æque vineas, sed per cryptoporticum, quasi admittit.

(2) Pline, *Epist.*, II, 17,16. Hinc cryptoporticus prope publici operis extenditur. Utrinque fenestræ, a mari plures, ab horto pauciores, sed alternis singulæ. Hae, cum serenus dies et immotus, omnes, cum hinc vel inde ventus inquietus, qua venti quiescunt sine injuria patent..... Teporem solis infusi repercussu cryptoporticus auget...

(3) Pline, *Epist.*, V, 6,30. Subest cryptoporticus, subterraneæ similis, æstate incluso frigore riget, contentaque aere suo nec desiderat auras nec admittit.

fragments de dalles en marbre blanc. Nous avons vu que la reconstruction des bains est de date postérieure au reste de la villa. Le marbre avait dû être amené en gros blocs, et travaillé sur place. On en a, en effet, retrouvé dans la cour 90, deux blocs bruts, destinés évidemment à être débités en dalles.

Dans toutes les autres pièces, où l'on a pu retrouver le sol intact, il était simplement recouvert de ciment.

Les parois étaient revêtues de stuc peint. Quelques fragments de stuc étaient encore en place au bas des murs du portique sud et de la salle 40. D'autres gisaient pêle-mêle parmi le remblai sur lequel est bâtie l'aile nord. Ils provenaient évidemment des premiers bâtiments qui formaient cette aile. Les uns et les autres datent donc de la première période de construction de la villa. D'autres fragments, datant cette fois de la deuxième période, ont été retrouvés dans les bains.

Le revêtement de la paroi nord de la salle 40 était en particulièrement bon état de conservation. Il mesure encore en certains endroits près de un mètre de haut.

La hauteur totale du mur devait être, suivant la règle générale, divisée en trois parties. En bas une sorte de plinthe ou de socle, simplement figuré en couleur, puis le corps du mur, enfin, à peu près, aux trois quarts de la hauteur, une sorte de frise couronnait la paroi (1). Nous retrouvons le socle, haut de $0^{m}60$, et une petite partie de la décoration qui le surmontait. Ce socle est bordé en bas d'une bande rouge-clair en haut cette bande, moitié moins large, est doublée d'un trait rouge-brun. Il est divisé en longs panneaux noirs, coupés de diagonales jaunes, et alternant avec de courts panneaux rouges. Les compartiments rouges passent sur la bordure supérieure du socle, et se continuant sur la surface du mur, séparent entre eux les grands panneaux jaunes disposés au-dessus des compartiments noirs. Ces sortes de pilastres rouges étaient semés de palmettes vertes. Nous n'avons conservé aucune trace des motifs qui pouvaient orner les grandes surfaces jaunes.

(1) Hettner, *Frescomalerei im Rheinlande. Bonn. Jahrb.*, 62, p. 64, sqq. Cf. également Overbeck[4]-Mau, *Pompeï*, Helbig, *Wandgemälde*, passim.

Les fragments de stuc retrouvés sous l'aile nord portent des palmettes vertes sur fond rouge, et devaient appartenir à une décoration très semblable à celle que nous venons de décrire. Ces motifs se répétaient indéfiniment sur toute la surface du mur nord du portique 39. Cette ornementation un peu monotone devait être également celle de l'aile nord primitive.

Les fragments de stuc peint trouvés dans les bains appartiennent à la salle 89. En certains endroits, le mur se trouve encore revêtu de son enduit jusqu'à une hauteur de 1m70. Cet enduit est d'une finesse et d'un poli supérieur à celui des stucs de la première période. Les parties dégagées sont blanches. Seule une bordure d'un noir très brillant, courant à 0m57 au-dessus du sol, dessine une sorte de plinthe. Parmi les décombres se sont trouvés, il est vrai, de nombreux débris colorés. Quelques-uns portaient des fragments de plantes vertes ressemblant à des roseaux. Le caractère très particulier de cette décoration pouvait tenir d'ailleurs à la destination de cette salle, bien plutôt qu'à une modification survenue dans le style des peintures.

Ce sont absolument les mêmes couleurs, le jaune, le rouge, le noir et le vert, que nous trouvons employées à Pompéï, dans des peintures de même style. Les décorations murales sont également fort peu différentes dans les villas trévires de la fin du IIIe siècle, le style des peintures pariétales semble n'avoir pour ainsi dire pas varié du Ier au IIIe siècle, de la Campanie à l'est de la Gaule.

Les quelques différences que nous pouvons noter entre les décorations murales de la villa de Saint-Ulrich et les peintures qui ont été le plus précisément décrites des villas trévires, semblent tellement minimes que l'on hésite à leur attribuer quelque signification. Il est vrai qu'elles ne sont guère plus considérables, entre certaines fresques de Pompeï et celles de Saint-Ulrich, entre lesquelles on est en droit de supposer des siècles de distance.

A *Raversbeuren* (1), le portique nord était décoré de panneaux rouges, séparés par de larges bordures blanches. Ce sont également des lignes blanches doublées de

(1) *Bonn. Jahrb.*, 61, p. 128 sqq.

lignes rouge-vif qui séparent à *Euren* (1) les compartiments alternativement rouge-clair et rouge-foncé, qui occupent la surface des murs. Le jaune et le noir, si fréquents à Pompeï et à Saint-Ulrich, ont disparu. C'est le rouge qui domine et remplit les plus larges panneaux, le blanc s'est substitué au noir dans l'office de bordure. La tonalité générale de la décoration, est, on le voit, entièrement modifiée.

Le jaune et le noir apparaissent il est vrai à Nennig (2). Les appartements du sud de la villa sont décorés de larges panneaux jaunes, au milieu desquels sont peintes, sur fond vert, de petites urnes brunes. Une bordure rouge ornée des mêmes tiges de roseau vertes, que l'on retrouve dans les bains de Saint-Ulrich, sépare ces panneaux entre eux.

L'ornementation des murs de la grande salle d'apparat qui occupe le centre de la villa était plus compliquée. Au-dessus d'une plinthe jaune, bordée par une ligne blanche et rouge, s'étend une large frise verte, où sont représentés en brun, des dauphins et des plantes aquatiques. Des panneaux rouge-vif, agrémentés de dessins géométriques jaunes et de plantes stylisées vertes, occupent le milieu du mur. Ils sont séparés par de larges bandes noir-poli. Les couleurs sont beaucoup plus nombreuses, et les dessins infiniment plus compliqués. Ce n'est plus seulement la tonalité des fresques, c'en est le style même qui diffère (3).

Peut être la rencontre, à Nennig, des mêmes tiges de roseau, vertes sur fond rouge, qu'aux bains de Saint-

(1) *Jahresberichte d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1854, p. 55 sqq; 1872-73, p. 35 sqq.

(2) Wilmowsky, *Die römische Villa zu Nennig*, 1868.

(3) Dans le cours du IVe siècle, les motifs de décoration figurée, la représentation d'animaux réels, et non plus de dauphins stylisés, des scènes de genre, des paysages, des ornementations d'ordre architectonique se substituent à la large peinture décorative. Des teintes indécises plus ternes remplacent les couleurs vives empruntées aux fresques italiennes. Le dessin s'écarte de plus en plus de la précision et de la netteté classique. Cf. Wilmowsky, *Jahresberichte d. Gesellsch. f. nütz. Forsch.*, 1868, p. 56 sqq. Hettner, *Bonn. Jahrb.*, 62, p. 64 sqq. Ausone, *Idylle* VI, décrit une scène de genre représentée sur les murs d'une maison trévire.

Ulrich, peut-elle servir d'indication : les bains auraient été reconstruits à Saint-Ulrich à l'époque même où s'élevaient les plus belles villas du pays trévire. Le reste de la villa serait donc antérieur. C'est aussi d'ailleurs ce que sembleraient indiquer les couleurs plus vives et les motifs plus simples qui décorent les murs datant de la première période de construction.

Pour la décoration murale, comme pour l'entente générale du plan, la villa de Saint-Ulrich semble plus ancienne que les grandes villas du pays trévire. Elle se rapproche davantage des villas d'Italie et du sud de la Gaule.

Trouvailles particulières et date approximative de la villa. — Les trouvailles particulières pouvant nous permettre de préciser ces données sont demeurées fort rares à Saint-Ulrich. On peut s'étonner qu'un espace aussi vaste, si consciencieusement fouillé n'ait guère fourni que quelques tessons et débris de fer sans valeur (1). On n'en saurait conclure néanmoins que la villa avait dû être abandonnée quelque temps avant sa destruction.

Quatre monnaies seulement ont été trouvées :

1° Tetricus I. *Revers* : tête féminine.

2° Tetricus II. C. Piu Esu Tetricus Cæsar. *Rev.* : Pax. Aug. (2).

3° Imp. C. Diocletianus. p. f. aug. *Rev.* : Genio populi romani (3).

4° Monnaie de Constantin. Urbs Roma. *Rev.* : Louve. TRP.

Ces monnaies sont précisément de celles qui se rencontrent le plus couramment en Gaule. Nous n'en pouvons tirer grand renseignement sur la date de construction de la villa. Elles nous apprennent seulement que la villa subsista jusqu'à l'époque de Constantin. Le caractère du plan et de la décoration intérieure semblent la dater d'au moins cinquante ans auparavant, c'est-à-dire, environ de la première moitié du IIIe siècle. Elle aurait donc traversé les

(1) La raison de cette pauvreté est simplement que M. le Dr Wichmann, souffrant, n'a pu assister personnellement aux fouilles qu'il avait entreprises. La plupart des objets, ou bien n'ont pas été recueillis, ou bien ont disparu.

(2) Cohen, 34.

(3) Ibid., 101.

premières invasions barbares et tous les troubles qui marquèrent en Gaule la fin du IIIe siècle. C'est peut-être des dommages subis à cette époque que la reconstruction des bains et d'une partie de la villa nous conserve la trace.

5° *La Villa de Teting* (5 Kilom. nord-est de Faulquemont). — Les fouilles de la villa de Teting remontent à 1882. Elles ont duré une dizaine d'années, sous la direction de l'architecte Tornow. On en attend toujours la publication (1). Le plan le plus complet a été donné par M. le Dr Wichmann à la suite de la publication de ses fouilles de Saint-Ulrich (2).

Cette villa est une des plus vastes qui aient été découvertes en deçà des Alpes. Les constructions s'étendent sur une longueur de plus de 170 mètres. Elles mesurent plus de 140 mètres de large. Et encore n'a-t-on atteint l'extrémité d'aucun des corps de bâtiment dont elles se composent.

La façade de la villa est tournée vers le Sud-est. En avant s'étend une vaste cour, large de 88 mètres, longue de 60, bordée à l'est et à l'ouest, par deux ailes avançantes. La partie centrale des bâtiments dessine un arc de circonférence concave ; la corde en mesure 44 mètres, exactement la moitié de la largeur totale de la cour. Cette construction demi-circulaire forme une grande galerie, large de 4 mètres environ. De part et d'autre de l'entrée, un second mur double le mur extérieur ; il devait soutenir en avant de la colonnade, une terrasse, large de 2m50 et qui bordait tout le pourtour de la galerie.

A chacune des extrémités de ce double portique s'avancent sur la cour deux salles en demi-cercle, larges res-

(1) Très court compte rendu. *Vierter Jahresbericht des Vereins. f. Erdkunde zu Metz.*, 1882, p. 31. Cf. Prost, *Bulletin Soc. Antiquaires*, 1883, p. 123-125. Abel, *Mém. Soc. Arch. et Hist. Moselle*, XVIII, p. 115. *Correspb. Westd. Zeitsch.*, I, nos 3, 203, 278.

(2) *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1898, Pl. XVI. C'est ce plan que nous reproduisons ici. On trouve un autre plan, plus ancien, et moins complet, F. X. Kraus, *Kunst u. Alterthum in Elsass-Lothringen*, III, Art. *Tetingen*. Il est accompagné de dessins des mosaïques trouvées dans la villa.

pectivement de 10 mètres et de 12 mètres. De petites niches surélevées semblent avoir été ménagées de chaque côté de l'entrée de ces salles. La rotonde située à l'est était en outre chauffée par un hypocauste, situé en arrière de la galerie. Le soleil, à toute heure du jour, et en toute saison, devait éclairer et chauffer, au moins une partie de la galerie, et successivement, chacune des petites constructions qui la terminent. Nous avons là une forme particulière du portique placé en façade des villas trévires.

Comme dans toutes les habitations de luxe romaines et gallo-romaines, que nous avons rencontrées, vis à vis l'entrée, au centre du bâtiment qui forme façade, s'ouvre une grande salle d'apparat. Elle mesure ici 14 mètres de long sur 6 de large. Elle est terminée au nord par une abside demi-circulaire de 4 mètres de diamètre. Deux autres salles de formes et de dimensions très différentes, ouvrent également au nord de la galerie. Quelques petites constructions secondaires, entre autres le praefurnium qui chauffe une des petites rotondes antérieures, sont situées de ce côté. Ce corps de bâtiment n'a pas de profondeur. Il ne formait qu'une façade, et mettait en communication les deux ailes de la villa.

La partie de ces deux ailes qui donne sur la cour est seule symétrique. En arrière de la façade, l'aile orientale, à la différence de l'autre, dépasse vers le nord le bâtiment qui continue la galerie circulaire du milieu. Elle mesure 66 mètres de long sur 40 de large. Un corridor de 3^{m}50 la borde de trois côtés, et devait mettre en communication, les différentes pièces qu'elle comprend. A l'extrémité sud-est du bâtiment se sont retrouvées les fondations du mur extérieur. Il semble former un vaste espace, large de 13 mètres, et absolument séparé du reste des bâtiments. On n'a pu le suivre que sur une partie de sa longueur. Toujours à l'est de l'aile, un mur transversal forme avec un second mur, parallèle à celui dont nous venons de parler, deux vastes espaces, larges environ de 13 mètres, et longs chacun d'à peu près trente. Ce ne pouvaient être que des cours. C'est entre ces cours et le corridor antérieur qui borde cette partie de l'habitation, que sont distribués les différents appartements. Ils ont presque tous la même largeur, 10 mètres. Une cloison en divise quelques-uns en deux

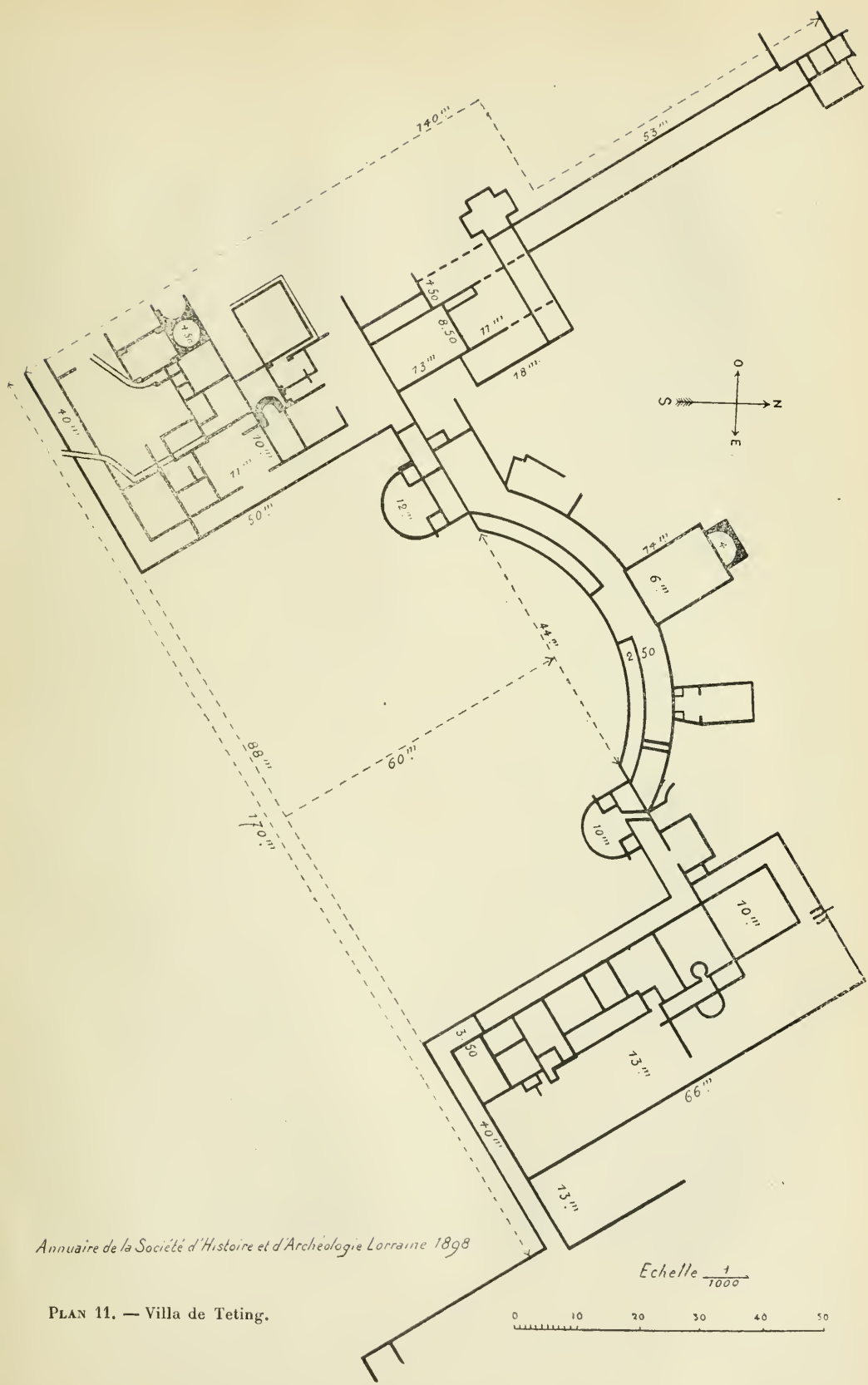

Plan 11. — Villa de Teting.

salles. D'autres pièces sont réunies deux à deux du côté de la cour par un couloir, pris sur leur longueur, ou empiétant sur la cour. Toutes ces salles sont luxueusement aménagées; c'est dans la seconde, à partir de l'extrémité sud-est du bâtiment, que fut trouvée la plus considérable des mosaïques de la villa

Un mur continue cette aile, dans la direction du nord-est. Il semble aboutir, à une distance d'environ 25 mètres, à de nouveaux bâtiments. Cette construction placée à l'écart de la maison d'habitation, mais dans son voisinage immédiat, pouvait être une sorte de ferme, ou peut-être des communs, analogues à ceux qu'on a retrouvés à une petite distance de la villa de Saint-Ulrich.

L'aile occidentale s'arrête au nord à la rencontre du mur qui continue la façade. Comme l'autre aile, elle est bordée de trois côtés par un couloir de $3^{m}50$ qui met les différentes pièces en communication entre elles. Cette partie de l'habitation contenait les bains. On y accédait par une large entrée, ouvrant sur la partie est du couloir. Une première grande salle de 11 mètres sur 10 était suivie de plusieurs autres de dimensions plus restreintes. A l'extrémité de cette enfilade de pièces étaient deux piscines rondes, analogues à celles de Rouhling. Elles sont seulement un peu plus petites, et ne mesurent l'une et l'autre que $4^{m}50$ de diamètre. A côté se trouve une grande salle rectangulaire, dont chaque angle est occupé par un bloc de maçonnerie. Ces blocs étaient sans doute destinés à supporter les niches où venaient s'asseoir les baigneurs fatigués du bain. Deux conduites étaient ménagées pour amener l'eau dans les bains, et en permettre l'écoulement.

Les autres pièces qui occupaient cette aile de bâtiments étaient plus vastes et avaient les dimensions ordinaires des triclinia, ou autres appartements destinés à la vie de société, et aux oisives conversations qui suivaient le moment du bain.

La partie la plus curieuse de la villa est celle qui, dans l'axe de l'aile occidentale, se prolonge vers le nord. Elle semble avoir été séparée des bains, et communiquait directement avec la galerie demi-circulaire centrale. Elle se compose de deux grandes salles, larges l'une et l'autre de $8^{m}50$, longues de 13 mètres et de 11 mètres, qui se suc-

cèdent dans le sens de la longueur. Trois autres salles beaucoup plus étroites, formant fort probablement un portique les entourent de trois côtés. L'un des côtés de ce portique se termine vers l'ouest par une petite construction en forme de croix, tandis qu'un autre se prolonge vers le nord, sur une longueur de 60 mètres, par une longue galerie, isolée au milieu des jardins. Cette construction répond absolument à la description que nous donne Pline du cryptoportique de sa villa de Laurente (1). Comme le cryptoportique de Laurente, il est terminé par un petit pavillon divisé en plusieurs pièces (2).

On n'a pas, il est vrai, atteint l'extrémité des constructions qui ne devaient vraisemblablement pas se prolonger bien loin vers l'ouest.

Cette villa au plan si étendu ne contient pas, on le voit, autant de pièces que celle de Saint-Ulrich. L'installation des bains en semble moins compliquée. La longueur des portiques même, dont le développement est ici si frappant, ne dépasse pas celle des portiques de Saint-Ulrich. Nous y retrouvons les éléments essentiels et caractéristiques d'une villa de luxe. On ne saurait y voir une construction d'un autre caractère. Les ruines de Teting ne sont pas le moins du monde celles de Thermes monumentaux, comme le supposait Tornow, ni les restes d'une installation de bains particulière, mais très développée, suivant la correction incomplète apportée par Kraus.

Architecture de la villa. — L'économie de la villa de Teting, la distingue de celle de Rouhling, tout aussi bien que de celle de Saint-Ulrich.

Elle ne saurait rentrer, comme la première, dans la catégorie des villas à plan allongé. Les bâtiments n'en sont pas resserrés, comme ceux de la seconde, autour d'un péristyle central. Le plan, infiniment plus libre de la villa

(1) Cf. *supra*, p. 154. n. 2.

(2) Pline, *Epist.*, II, 17. In capite xysti deinceps [et] cryptoporticus, horti diaeta est, amores mei, revera amores : ipse posui. In hac heliocaminus quidem, alia xystum, alia mare, utraque solem, cubiculum autem valvis cryptoporticum, fenestra prospicit mare. Contra parietem medium zotheca perquam eleganter recedit; quae specularibus et velis, obductis reductisve, modo adjicitur cubiculo, modo auferitur.... Junctum est cubiculum noctis et somni... etc.

de Teting, est marqué d'un caractère indiscutable de grandeur et d'apparat. L'aspect de la vaste façade en demi-cercle, bordée peut-être, d'une double rangée de colonnes ne pouvait manquer d'être tout à fait monumental. Le portique ainsi ménagé à l'entrée de la villa, et les quelques salles de réception qui en dépendent, sont absolument séparés du reste des bâtiments. Avec le long cryptoportique qui se relie à son extrémité occidentale, il forme un tout complet, qui semble destiné à une vie de représentation ou indique tout au moins des habitudes de luxe grandiose. Une telle architecture marque la limite extrême du faste dans les habitations particulières.

Les bâtiments réservés à la vie intime et les bains, ne communiquent que par d'étroits passages avec cette partie centrale de la villa. Au lieu d'être cachés en partie par le corps de construction centrale, ils occupent les ailes de part et d'autre de la cour d'entrée. L'habitation tout entière se développe ainsi en façade. Cette disposition exagère encore l'effet des dimensions considérables des bâtiments et donne à la villa l'aspect d'un palais, bien plutôt que d'une habitation de plaisance sise en pleine campagne.

Cette conception semble absolument originale dans nos régions. On ne lui trouve pas d'analogue, même dans les plus luxueuses des villas trévires (1). Le plan de la villa de Teting rappellerait plutôt celui des très grandes villas d'Italie, ou de la Gaule méridionale. On trouve notamment un cryptoportique absolument semblable à celui qu'elle possède, et disposé de même dans l'axe du bâtiment des bains, dans une villa des environs d'Arcachon : la villa du Lodo (2). Le rivage parallèle à la direction du portique a malheureusement été entamé par la mer. Avec lui a disparu la majeure partie des ruines de la villa. L'analogie de ce qu'il en reste, avec la partie correspondante de la villa de Teting, est frappante (3).

(1) On rencontre sans doute un cryptoportique à Nennig, mais au milieu des jardins et entièrement séparé de la villa.

(2) Caumont, *Abécédaire d'Archéologie*, p. 385.

(3) Cinquante-cinq monnaies ont été trouvées dans cette villa du Lodo. Elles vont de Valérien (253) à Constance II (361).

C'est donc bien, semble-t-il, par le midi de la Gaule, beaucoup plus que par l'intermédiaire de Trèves, que l'influence romaine s'est exercée sur le plan de la villa de Teting, aussi bien que sur celui de la villa de Saint-Ulrich.

L'architecture en semble cependant plus récente que celle de la villa de Saint-Ulrich.

L'ampleur des bâtiments tient, à Saint-Ulrich, au grand nombre de pièces qu'ils devaient contenir. Le plan en a je ne sais quoi de lourd et d'inexpérimenté. On dirait que l'architecte, étonné des vastes proportions de la demeure qu'il avait à construire, s'est efforcé de resserrer les différents corps de bâtiments. Avec un scrupule, qui semble indiquer la nouveauté de ce genre de constructions dans le pays, il s'est appliqué en outre à n'omettre aucune des parties qu'il savait entrer dans l'économie d'une grande villa de luxe.

Le constructeur de la villa de Teting, en a usé avec beaucoup plus de liberté et de fantaisie. A une habitation de dimensions ordinaires, il a donné une ampleur extraordinaire. L'immensité de semblables maisons de campagnes n'avait donc plus, à ce moment, rien d'exceptionnel.

L'expérience avait en outre montré quelles modifications le climat, ou les conditions particulières du séjour que les riches Médiomatrices faisaient à la campagne, imposaient au plan de la villa italienne. Le cryptoportique a été conservé, mais le péristyle a complètement disparu. Il est remplacé par une galerie disposée en façade, comme celle que l'on trouve dans les villas trévires. Malgré la différence profonde de l'ensemble de l'habitation avec ces villas trévires, il faut reconnaître que la disposition de chacune des ailes en particulier, n'est pas sans analogie avec le plan qui leur est général. L'architecte semble avoir vu, tant en Italie et dans le sud de la Gaule que plus près de lui, de nombreux modèles de grandes villas de luxe, dont il s'est librement inspiré. La villa de Saint-Ulrich, au contraire, a tous les caractères d'un premier essai de ce genre d'habitation tenté dans le pays.

L'ornementation intérieure. Les mosaïques. — Les rares détails que nous connaissons de l'ornementation intérieure

de la villa, nous fournissent également quelque indication sur la date probable de sa construction. Nous savons par l'exemple des villas trévires, que les habitations les plus anciennes se distinguent des plus récentes par la rareté du marbre et des fragments de verre. L'abondance des marbres précieux, employés au dallage des salles et au revêtement des parois, prouve pour les villas une date assez avancée. Nous n'avons trouvé de débris de marbre, et encore de simple marbre blanc, que dans les bains de la villa de Saint-Ulrich. A Teting, au contraire, se rencontrent en grand nombre, les fragments de porphyre, de syénite, de marbres de toutes couleurs.

Les débris de verre, ayant pu servir de vitres, sont également rares à Saint-Ulrich, et fréquents à Teting (1).

Nous ne possédons aucun renseignement sur la décoration des stucs, qui devaient être associés au marbre pour le revêtement des murs.

Les mosaïques, retrouvées en place, dans deux salles de l'aile orientale de la villa, ont pu être au contraire enlevées et transportées au Musée de Metz.

L'une, formait le sol de la petite abside, qui environ aux deux tiers de la longueur de l'aile, s'avance sur une des cours intérieures. Bordée d'une grecque, elle dessinait de petits carrés noirs et blancs, rayonnant d'une demie rosace centrale de mêmes couleurs, et agrémentée d'ornements verts. La banalité du dessin interdit tout rapprochement.

Plus intéressante est celle qui fut trouvée dans une des salles de l'extrémité méridionale de l'aile.

De chacun des petits côtés de la pièce rectangulaire, court une large bordure, qui réduit le reste du sol à un carré parfait. Ces deux bordures sont encadrées elles-mêmes d'une petite dentelure noire et blanche et de plu-

(1) Le verre à vitre semble avoir été couramment employé dans les grandes villas de l'est de la Gaule. On en voit au Musée de Trèves (salle 20, vitrine XIX) des fragments encore enchassés dans le plomb qui les maintenait. Le verre n'en constituait pas moins un certain luxe, surtout au début de la construction des grandes villas, et ne devait jamais garnir que d'assez petites ouvertures. L'éclairage des différentes salles d'une villa est une question pour laquelle les ruines, telles que nous les retrouvons, ne nous donnent aucune indication.

sieurs séries de lignes de mêmes couleurs. Le champ en est occupé par un motif très fréquent à l'époque romaine. Wilmowsky et Hettner (1) lui donnent le nom de bouclier asiatique, ou bouclier d'amazone. Ce sont des demies circonférences, à l'intérieur desquelles, deux autres demies circonférences, de diamètre moitié moindre, forment deux petits arceaux. Ces figures sont opposées deux à deux, alternativement dans le sens de la hauteur et de la largeur. L'ensemble dessine une sorte d'arabesque simple et très décorative. Le dessin est noir, simplement doublé de rouge, sur fond blanc.

Le milieu de la salle entre ces deux bordures est traité comme une nouvelle mosaïque indépendante. Il est entouré d'un large encadrement, formé de lignes, de dentelures opposées, et d'une épaisse torsade où s'allient le blanc, le noir, le jaune et le rouge. La même torsade dessine au centre du carré un cercle, dont le motif intérieur, une rosace, sans aucun doute, n'a pas été conservé.

Différents dessins forment le corps de la mosaïque, entre ce cercle intérieur et l'encadrement du carré. Chaque côté en est divisé en trois parties par de nouvelles lignes noires et blanches, doublées d'une petite dentelure. On obtient ainsi huit compartiments, dessinant à l'intérieur du carré une sorte de croix dont la rosace occupe le milieu.

La circonférence empiète légèrement sur les quatre compartiments qui forment les bras de la croix, et les réduit à des rectangles. Au milieu d'ornements variés, un losange contenant lui-même une rosace y est inscrit.

Les compartiments qui occupent les angles du grand carré sont ornés de motifs différents. Les deux carrés de droite contiennent des rosaces très simples, dessinées en noir, rouge, jaune sur fond blanc. Il s'y ajoute même quelques blocs bleus ou verts. Ceux de gauche sont simplement garnis de petits triangles, alternativement noirs et blancs, inscrits dans des carrés.

Chacun des motifs particuliers qui entrent dans la composition de cette mosaïque, sont peu caractéristiques.

(1) Wilmowsky, Hettner, *Römische Mosaïken aus Trier. u. dessen Umgebung*. Trèves, 1888. Atlas de 9 planches et texte.

Sauf de petits dessins filiformes qui font transition entre les courbes du cercle central et les grandes lignes droites du reste de la mosaïque, ils sont tous extrêmement simples. Ils appartiennent au genre le plus élémentaire de décoration géométrique.

Les mêmes dessins : torsades, dentelures, triangles, carrés, losanges et petites rosaces; les mêmes couleurs : noir, blanc, jaune et rouge, apparaissent en Italie et dans le sud de la Gaule dès le Ier siècle (1).

A Trèves même, ce même style géométrique se rencontre vers le milieu du IIIe siècle. Nous en trouvons un exemple, tout à fait analogue aux plus simples mosaïques de Pompeï, exactement daté par l'inscription qui l'accompagne (2). Il formait le pavage de la maison de M. Piaonius Victorinus, tribun de Postumus. De grandes lignes droites divisent la mosaïque en carrés et rectangles, groupés autour d'un octogone central, ornés chacun et entourés de petits losanges diversement associés. Les mosaïques que l'on trouve dans un grand nombre de villas reproduisent également des motifs qui pourraient dater en Italie de un ou deux siècles auparavant. Il semble que le goût accuse, dans cette partie de la Gaule, un retard considérable, ou plutôt un retour archaïsant, au style de décoration, en usage dans la Rome impériale du Ier siècle (3).

Le motif, plus compliqué, aux lignes exclusivement courbes du bouclier asiatique est également ancien en Italie et dans la Gaule méridionale. Agrémenté d'une légère ornementation florale stylisée, il décore plusieurs

(1) Cf. F. Artaud, *Histoire abrégée de la peinture en mosaïques, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du midi de la France.* Lyon, 1835. Voir surtout. Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* s. v. *Musivum*, le remarquable article de M. Gauckler, dont nous n'avons pu malheureusement profiter pour cette étude.

(2) M. PIAONIVS VICTO|RINVS. TRIBVNVS P|RETO [*ria*] NORVM| P... [*r*] ESTITVIT. Associé plus tard à l'Empire par Posthumus, en 264. Un des trente tyrans, massacré à Cologne en 268. Cf. *la maison du tribun M. Piaonius Victorinus. Jahresberichte d. Gesellsch. f. nütz. Forsch.* 1861-62, p. 2, sqq.

(3) Comparer notamment les mosaïques de la villa de Fliessem. C. W. Schmidt, *Baudenkmale d. röm. Periode in Trier u. Umgebung* (planches coloriées), et celles de la pl. LII de Artaud.

des mosaïques trouvées à Oberweiss (1) près de Trèves, dans les bâtiments datant de la seconde période de la villa, c'est-à-dire selon toute vraisemblance, au plus tôt de la fin du IIIe siècle. Plus fréquemment encore, il se trouvait, ainsi qu'à Teting, employé comme bordure. Aucune des mosaïques qu'il encadrait ne semble être très ancienne. A Wiltingen (2), il entoure une décoration composée de lignes courbes compliquées et de fleurs stylisées, disposées autour d'une grande rosace, aux couleurs violettes, vertes et rouges, finement nuancées. L'emploi de ces marbres multicolores aussi bien que l'enchevêtrement des lignes, indique une époque assez tardive. Plus récente encore semble être la mosaïque que l'on trouve à Weingarten (3), dans cet encadrement de boucliers asiatiques. Elle garnit le sol des bâtiments datant de la seconde période de construction de la villa. Le genre composite de la mosaïque où les lignes courbes alternent avec des losanges ornés de croix byzantines, la date très nettement du cours du IVe siècle. Un autre indice nous permet de fixer à peu près la même date à la mosaïque d'Euren (4), toujours encadrée du même motif. C'est la présence de petits blocs de verre de nuance bleue et verte. Cet emploi du verre dans la composition des mosaïques n'apparaît en effet que très tard.

De ces quelques exemples, nous pouvons conclure que ce motif du bouclier asiatique s'est répandu dans le pays trévire, surtout à la fin du IIIe et du IVe siècle ; et qu'en tout cas il ne saurait être antérieur à la période de grande splendeur de la région trévire.

La réunion de tous les motifs différents que nous trouvons associés dans la mosaïque de Teting, nous fournit une indication encore plus précise. C'est en effet la com-

(1) Le plan de la villa est au Musée de Trèves, à côté de nombreux fragments des mosaïques. Hettner. *Illustrierter Führer durch das Provinzial Museum*, p. 83. Sur la villa, très courts renseignements : *Bonn. Jahrb.*, XLII, p. 105 ; XLIV, p. 185. Sur les mosaïques, Wilmowsky, Hettner, *Rom. Mosaïken*. Introduction et texte *passim*, pl. VII.

(2) *Jahresb. d. Gesellsch. f. nütz. Forsch.*, 1856, p. 61, sqq.

(3) Clemen. *Kunstdenkmäler d. Rheinprovinz*, IV, p. 187.

(4) *Jahresb. d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1864, p. 55, sqq ; 1872-73, p. 37.

binaison de dessins très différents et de date et de style, qui forme le trait caractéristique de sa composition. C'est là un signe non équivoque, qui nous avertit de ne la placer qu'à une époque assez tardive.

Une étude simultanée des mosaïques du sud de la Gaule, et du pays trévire, a en effet conduit Hettner à cette conclusion, parfaitement conforme d'ailleurs à ce que nous savons de l'évolution générale des styles et des motifs artistiques. Les mosaïques, d'après leurs caractères généraux peuvent être rangées en deux classes. Celles de la première classe présentent un motif généralement simple, constamment répété sur toute la surface du sol. La composition de la mosaïque est indépendante de la forme et des dimensions de la salle. Seule une bordure, plus ou moins compliquée, généralement rectiligne, encadre le tout. L'impression produite est celle de la simplicité et du repos.

La seconde manière est caractérisée au contraire par la complexité de sa composition. Les motifs varient à l'infini et s'associent diversement. Les couleurs se multiplient et sont délicatement nuancées (1). Hettner ne parle pas naturellement de la période de décadence de l'art de la mosaïque. Les œuvres en sont facilement reconnaissables à la mauvaise exécution du travail.

La mosaïque de Teting est sans doute assez soignée. Les couleurs qui dominent sont peu nombreuses. Au blanc et au noir s'ajoutent seulement en de notables proportions, le rouge et le jaune. Il s'y mêle, il est vrai, mais seulement par exception, quelques touches de vert et de bleu. Elle ne peut donc être reportée très loin dans le IVe siècle. Mais il est bien évident qu'elle doit être rangée parmi les mosaïques de la seconde catégorie.

Cette distinction de genre correspond à une différence de date. La mosaïque datée de la maison de Victorinus montre très nettement tous les traits qui caractérisent les mosaïques de la première période. C'est donc vers la fin du IIIe siècle, au plus tôt, qu'il nous faut reporter le développement de la seconde manière. Selon toutes les vraisemblances, cette date est celle qu'il faut assigner à la

(1) Wilmowsky, Hettner, *Röm. Mosaïken. Introd.* de Hettner, passim.

mosaïque de Teting, et probablement aussi à la construction de la villa elle-même.

Nous ne pouvons confirmer cette opinion par le témoignage des monnaies qui furent trouvées lors des fouilles. Nous savons qu'il en fut trouvé un certain nombre. M. Tornow dans son court compte-rendu a négligé d'indiquer lesquelles. Nous n'avons pu recueillir à ce sujet aucun renseignement certain.

Le caractère de l'architecture de la villa de Teting, aussi bien que le détail de sa décoration intérieure, semblent donc la reporter à une date moins ancienne que la villa de Saint-Ulrich. La construction peut s'en placer, croyons-nous, à peu près à la même époque qui vit les remaniements de la villa de Saint-Ulrich et la construction de la villa de Rouhling, c'est-à-dire à une date assez voisine de la fin du IIIe siècle.

Quoiqu'il en soit, une remarque s'impose à la suite de cette étude détaillée des trois grandes villas médiomatrices dont le plan nous a été conservé. Tandis que les villas rustiques sont construites sur un modèle qui pour toutes est sensiblement le même, les villas de luxe présentent entre elles de profondes différences. Chacune a son caractère propre. Les divergences du plan des villas correspondent aux fantaisies du goût des propriétaires qui les élevèrent, à leur richesse plus ou moins développée, et surtout, aux besoins différents des domaines.

La villa de Rouhling, la plus petite, montre sans doute, dans ses parties réservées à l'habitation et dans ses bains le même luxe et la même recherche que les deux autres. Mais les bâtiments d'exploitation agricole plus amples et plus voisins de l'habitation qu'ils entourent, semblent assigner à la villa un but plus essentiellement pratique. Elle semblerait appartenir — si nous osions émettre quelque conjecture — à un grand propriétaire demeuré agriculteur. Nous y retrouvons avec des proportions beaucoup plus vastes et avec plus de luxe, les parties essentielles, et presque la disposition des villas rustiques.

Tout autre est le caractère de la villa de Saint-Ulrich. L'habitation du maître est absolument dégagée des bâtiments réservés au travail des colons. La villa urbana

forme un tout distinct de la villa rustica. La situation à proximité de la ville, le nombre considérable de pièces qu'elle contient (1), semblent en faire le séjour permanent de quelque citadin trop à l'étroit dans une petite cité d'une province écartée.

Ce ne sont plus seulement les constructions de la ferme, qui se trouvent à Teting reléguées à l'écart. Les appartements d'habitation même et les bains sont rejetés sur le côté. Le centre de la villa est tout entier réservé à la parade ; il étale largement une architecture qui donne haute idée du luxe auquel devait être habitué le propriétaire d'une semblable demeure. Au milieu de la campagne nous trouvons un palais, bien plutôt qu'une habitation de plaisance.

Cette diversité, l'espèce de progression qu'elle comporte, nous est l'indice d'un développement régulier. Nous pouvons essayer de nous représenter l'histoire de ce genre de constructions dans le pays des Médiomatrices. Les modèles nous en sont connus. Ils sont en Italie et dans le sud de la Gaule. Quelque haut fonctionnaire romain, ou quelque riche citadin, de culture absolument latine, aura le premier voulu se bâtir dans les campagnes médiomatrices, une villa semblable à celles d'Italie. Cette première copie, comme la villa de Saint-Ulrich, aura été faite aussi exacte et complète que possible, et son plan témoigne par sa lourdeur, de la servilité de l'imitation. L'éclat de pareilles maisons de campagnes, la floraison de villas qui couvre vers la fin du IIIe siècle le pays trévire tout voisin, suggère ensuite aux grands propriétaires ruraux, de conformer à ce modèle, le plan de leurs exploitations jusque-là plus modestes. Par leur caractère, comme par leur date, les villas de Rouhling et de Mackwiller semblent dues à ce mouvement.

L'influence trévire ne paraît pas toutefois avoir exercé sur l'architecture des villas médiomatrices une action bien profonde. C'est le Rhin et les grandes villes fondées sur ses bords qui attirèrent surtout l'attention et l'activité des empereurs résidant à Trèves. C'est de ce côté que

(1) Sur la multiplicité des pièces que contiennent les villas romaines. cf. Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 262 sqq.

se rencontrent des villas analogues à celles des environs de Trèves. Les très riches Médiomatrices, au contraire, continuent à chercher le modèle de leurs villas en Italie et dans la Gaule méridionale. C'est ainsi que la villa de Teting, contemporaine de celles qui s'élèvent de toutes parts dans la basse vallée de la Moselle et les plateaux voisins, ne leur ressemble que fort peu.

Moins soudain et moins brillant peut-être que dans le pays trévire, le triomphe de l'architecture latine, a dans la cité des Médiomatrices des racines plus profondes. Il n'y est pas causé par un évènement accidentel et en somme fortuit : l'établissement dans la capitale, de la cour impériale. Il se rattache au contraire à la lente évolution qui a substitué peu à peu la technique romaine aux procédés de construction gaulois, les petites villas rustiques aux aedificia, enfin la villa palais, à la villa centre de l'exploitation agricole d'un domaine plus ou moins étendu.

CHAPITRE VI

Répartition des Villas urbaines

1° Les ruines de villas urbaines trouvées dans les différentes régions de la cité des Médiomatrices.
2° Date des villas urbaines. Les grandes villas et les latifundia.
3° Survivance de la villa gallo-romaine au Moyen âge: l'abbaye et la commune rurale.

Répartition des villas urbaines dans la cité des Médiomatrices. — Les grands établissements analogues à ceux de Rouhling, de Mackwiller, de Saint-Ulrich et de Teting ne semblent pas avoir constitué des exceptions dans le pays des Médiomatrices. Un certain nombre des ruines gallo-romaines qui y ont été relevées, à en juger par la vaste superficie qu'elles couvrent, sont celles de villas de luxe. Il est sans doute assez difficile, lorsque aucune fouille n'a eu lieu, de se prononcer avec certitude sur le caractère des villas dont quelques débris seulement nous conservent la trace. Nous avons mentionné, lorsque nous avons étudié la répartition des villas rustiques, tous les restes de constructions qu'aucun indice certain ne nous forçait à exclure de la liste des petites villas. Nous nous bornerons à citer ici, ceux que leurs dimensions ou la nature des débris qui s'y rencontrent, nous désignent clairement comme ayant appartenu à de grandes villas urbaines.

Les substructions de cette nature sont fort rares dans toute la vallée de la Moselle, dans la basse vallée de la Seille et dans toute la région qui avoisine Metz. On n'a signalé qu'à *Montoy,* petit village situé à 7 km. au nord-est

de la ville, sur la grande voie qui conduisait à Trèves, les restes d'un hypocauste (1).

De l'habitation même aucune partie n'a pu être dégagée. Les ruines de villas rustiques sont d'ailleurs également rares dans cette partie de la cité. Nous avons exposé les raisons de cette pauvreté archéologique.

Les vestiges d'habitations gallo-romaines se multiplient aux abords de la forêt de Caldenhoven. Nous avons indiqué que ceux que l'on rencontre entre *Launsdorf* et *Flatten*, pouvaient appartenir à une grande villa, aussi bien qu'à un groupe d'établissements plus petits. Peut-être en était-il de même de la villa située au-dessus de *Laumesfeld* (2). Nous n'osons arguer de la présence de mosaïques dans quelques-unes des villas riveraines de la Nied, à *Gerstling*, à *Niedaltdorf*, pour y reconnaître des villas de luxe (3).

Quant à celles des nombreuses villas de la région des salines qui semblent différer des villas rustiques, les renseignements que nous possédons sur elles sont trop vagues pour nous permettre d'en préciser le caractère (4).

Nous pouvons, au contraire, indiquer avec certitude l'existence d'une grande villa de luxe auprès de *Sentry*, sur la pente des hauteurs que couronne la forêt de Rémilly. On n'en a cependant retrouvé, avec des débris indistincts, qu'un chapiteau gigantesque, de $1^{m}15$ de diamètre (5). Il ne pouvait appartenir qu'à une colonne d'environ 20 mètres de hauteur. Aucune circonstance ne saurait expliquer en cet endroit la présence d'un temple d'une architecture aussi colossale.

Nous devons également admettre la présence d'une villa de luxe, sur la rive gauche de la Nied allemande, à *Edeling*, non loin de Teting. Les ruines s'étendent sur une surface de près de 200 mètres de long, sur 80 de large. Seule, une petite salle de $2^{m}55$ de long, sur $2^{m}10$ de large,

(1) *Mém. Soc. Arch. et Hist. Mos.*, XVII, 115. Cf. *Austrasie*, 1839, p. 385. Pierres tumulaires trouvées à proximité de l'endroit où s'est rencontré l'hypocauste.

(2) Cf. *supra*, p. 96, 97.

(3) Cf. *supra*, p. 98.

(4) Cf. *supra*, p. 105, 106.

(5) *Austrasie*, VIII (1860), p. 510. Prost, *Rev. Arch.*, 1879, I, fig. 7.

faisant partie probablement des bains de la villa, en a été dégagée. Parmi les tessons de vases et les morceaux de briques, se sont retrouvés de nombreux fragments de marbre (1).

Non loin du Héraple (2), oppidum fortifié, dominant à la fois la vallée de la Rosselle à l'ouest et le plateau accidenté qui s'étend vers l'est jusqu'à la Sarre, nous rencontrons d'autres ruines qui n'ont pu appartenir qu'à une villa de luxe. Elles sont situées sur le ban de l'ancien village de *Guirling* (3), près du village actuel de Théding. Elles ne sont distantes que d'une dizaine de kilomètres de celles de la villa de Rouhling. Les moellons, débris de tuiles, mêlés de fûts de colonnes et de plaques de marbre ayant servi de revêtement, couvrent une superficie d'environ 100 mètres de long, sur 50 de large. Les fouilles à peine ébauchées, ont dégagé les aires bétonnées de deux salles appartenant probablement aux bains de la villa. Une conduite d'eau, taillée dans des blocs de grès longe ces salles. Elle mesure environ 40 mètres de long, et amenait l'eau d'une source située à proximité.

Ces cinq villas de *Sentry*, d'*Edeling*, de *Teting*, de *Guirling* et de *Rouhling*, semblent avoir été disposées le long d'une même route qui, de Metz aurait gagné Mayence, par la vallée de la Blies. Le Héraple était certainement une station de cette voie. Des chemins nombreux se ramifient autour de lui dans tout le quadrilatère formé par la Rosselle et la boucle de la Sarre. Cet oppidum, dont les fouilles en cours font reconnaître de plus en plus l'importance, semble avoir été le centre religieux, commercial et militaire de toute la région nord-ouest du pays médioma-

(1) Kraus, *Die Kunstdenkmäler des Reichslands Elsass-Lothringen*, T. III.

(2) Les fouilles entreprises au Héraple, depuis 1881 par M. Huber (de Sarreguemines) y ont fait découvrir une sorte de petit Mont-Beuvray. Un temple occupait le centre de ce plateau escarpé et isolé. De nombreuses habitations se groupaient tout autour. Une enceinte fortifiée enserrait le tout. Cf. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1894, p. 296 sqq; 1899, p. 314 sqq; 1902, p. 319-340. *Mém. Soc. Antiq. de France*, LIII (1894).

(3) Le village de Guirling, situé jadis au nord-est des ruines de la villa a disparu à la suite de la guerre de Trente ans. Cf. *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1902, p. 328, note 1.

trice. Il devait être également en communication directe, par la vallée de l'Eichel, affluent de droite de la Sarre, avec la contrée où se rencontrent les ruines de la villa de Mackwiller, et à peu de distance de cette dernière, au *Hemst*, près de Bouquenom, les restes d'une autre villa du même genre (1). Toute la vallée de la Sarre, avec Sarrebourg, Lorquin, les nombreuses villas situées dans ces parages et en particulier la grande villa de Saint-Ulrich, se trouvait en relations faciles avec ce centre naturel. Il était pour toute cette partie du pays, la clef des communications avec Trèves et Mayence.

Nous pouvons remarquer que les ruines des établissements qui furent à coup sûr de grandes villas urbaines ne sont pas, tant s'en faut, situées dans les régions les plus riches du pays. Les abords de la forêt de Rémilly et de la Sarre où elles se rencontrent, ne sauraient compter parmi les plus favorisées.

Peut être, un certain isolement semblait-il, aux riches propriétaires capables de se bâtir de ces somptueuses habitations de plaisance, nécessaire au charme de leurs villégiatures. Ou plutôt n'était-ce pas surtout dans les régions les plus écartées de la capitale de la cité, et les moins peuplées, que pouvaient se constituer le plus facilement les très grands domaines, condition nécessaire à l'existence de très grandes villas ?

On ne saurait cependant affirmer que les villas urbaines aient été exactement localisées dans les parties de la cité des Médiomatrices où nous en rencontrons aujourd'hui les ruines ? Se trouvaient-elles, au contraire, comme les villas rustiques, réparties à peu près également sur tous les points du territoire. Il nous est impossible d'en décider. Les exemples bien caractérisés de ce genre de villas, n'ont pu être que trop rarement reconnus pour permettre quelque affirmation.

(1) *Bullet. Soc. Arch. et Hist. Mos.*, III (1860), p. 191. Simple note signalant au Hemst la découverte des fondations d'une villa romaine assez étendue et comprenant des bains.

*
* *

Date des villas urbaines. Les latifundia dans la cité des Médiomatrices. — Tandis qu'il nous a été impossible de fixer l'époque à laquelle a commencé dans la cité des Médiomatrices, la construction des villas rustiques, les indices fournis par le plan et le style des décorations des villas de luxe, nous ont permis d'assigner à la plus ancienne d'entre elles, une date qui ne remonte pas au-delà du IIIe siècle. Seule entre toutes, cette villa de Saint-Ulrich, semble avoir traversé la crise de 275. Aucune autre ne porte comme elle la trace de restaurations, et ne paraît par conséquent antérieure à l'invasion. Toutes les particularités des villas urbaines concordent au contraire pour indiquer comme date de leur construction la renaissance brillante de la Gaule, sous Constance Chlore et Constantin. Elles ne s'élèvent dans les campagnes, qu'au moment où l'on y rebâtit quelques-unes des petites villas. Le genre d'établissements auquel appartiennent les villas urbaines, semble donc d'une façon générale postérieur aux petites villas rustiques. A en juger par les exemplaires actuellement connus, il n'apparaît dans le pays que dans le cours du IIIe siècle. Il ne devient courant qu'à la fin de ce même siècle, et au début du IVe siècle.

Les monnaies qui ont été trouvées dans les ruines des villas urbaines, s'arrêtent, la plupart du temps, comme d'ailleurs à Cheminot et à Betting, à la première moitié du IVe siècle. Les grandes villas, pas plus que les petites n'ont pu échapper aux désastres de l'invasion de 350. Tous les monuments de la civilisation latine, ont péri à cette époque, d'une catastrophe commune, avec la chute de la puissance romaine dans la cité des Médiomatrices. Une monnaie de Gratien s'est cependant rencontrée à Rouhling. Une autre du même empereur avait été trouvée à Sorbey. Elles se rapportent sans doute, l'une et l'autre, aux efforts éphémères de reprise de l'exploitation rurale, qui durent suivre le triomphe des armes de Julien. C'est d'une tentative de ce genre que la restauration d'une partie des bâtiments de la villa de Rouhling, semble nous avoir conservé la trace. La rareté de ces monnaies, le caractère absolument

exceptionnel des travaux de reconstruction dont nous trouvons un exemple à Rouhling, indiquent bien, que le pays épuisé ne parvint pas à se relever des ruines accumulées en 350.

Les deux invasions de 275 et de 350, marquent donc le commencement et la fin de l'existence des villas urbaines dans la cité des Médiomatrices. La coïncidence qui date de la même période de troubles, la disparition d'un bon nombre de petites villas et l'extension des grandes, nous semble tout particulièrement intéressante à constater. Les très grands domaines et le régime de la grande propriété dont les villas urbaines sont l'expression, n'ont pu se constituer, en effet, que par la ruine des exploitations agricoles de moindres proportions qui les avaient précédées. Les raisons politiques et économiques qui ont contribué à cette transformation sont communes à tout l'empire romain. Elles ont été fréquemment étudiées (1). Il ne nous appartient donc pas d'y revenir ici. Qu'il nous suffise de remarquer l'influence considérable exercée dans la cité des Médiomatrices par les premières invasions barbares. C'est elles qui y hâtèrent le développement de la grande propriété et la propagation du mouvement social qui en fut la conséquence.

De tout temps, le pays messin a souffert particulièrement du voisinage des nations germaniques. Il semble avoir très vivement ressenti les effets de l'interruption violente de toutes les conditions de l'existence normale que subit la Gaule entre les années 275 et 286. Chaque nouvelle bande germaine devait recommencer dans cette Marche frontière le pillage des ruines laissées par celles qui l'avaient précédée. Tandis que les avant-gardes poussaient leurs incursions jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, l'éclipse de la puissance romaine laissait au gros des envahisseurs, le loisir de s'établir à demeure dans les pays conquis. Ces essais de colonisation devaient être encore plus funestes pour les campagnes, que la guerre et le passage d'armées

(1) Fustel de Coulanges, *Le colonat romain* dans les *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*. D'Arbois de Jubainville. *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et les noms de lieux habités en France*. J. Flach. *Les origines de l'ancienne France*, T. 1, où la question est particulièrement étudiée au point de vue juridique et administratif.

d'invasion. Au bout de dix ans de ce régime, il ne devait plus rien rester des établissements fondés dans le pays par la civilisation latine.

Comme après l'invasion des troupes suédoises, pendant la guerre de Trente ans, la population indigène devait se trouver décimée. Bien des fugitifs ne rentrèrent jamais sans doute dans les villas qu'ils avaient abandonnées. Leurs biens tombèrent en deshérence. Plus rares encore furent les propriétaires, à qui leurs ressources permirent de rebâtir leurs habitations incendiées, et de recommencer sur de nouveaux frais l'exploitation de leurs domaines. Ceux qui parmi eux, avaient pu d'une façon ou d'une autre soustraire leur fortune aux déprédations barbares, devenaient tout naturellement, suivant l'usage de cette époque, les protecteurs et les patrons des moins fortunés qu'eux. Le retour victorieux des armées romaines, le rétablissement de l'administration impériale, surtout le voisinage de la cour de Trèves, dut en outre amener dans le pays médiomatrice, un certain nombre de nouveaux venus. La rapide et brillante renaissance du IVe siècle, ne saurait s'expliquer que par un afflux d'éléments étrangers, venant vivifier le pays épuisé par la guerre. La richesse intacte de cette aristocratie nouvelle lui rendait facile, au milieu de la ruine générale, la prise de possession de la meilleure partie du sol. Entre ses mains, les domaines devinrent de véritables royaumes (1). Le gouvernement impérial qui trouvait son appui dans cette classe, lui transmit toute la puissance administrative et fiscale. Réduits à recourir à la recommandation et au précaire, les possesseurs des petites et des moyennes exploitations de jadis, se trouvèrent transformés en colons. Ils cultivèrent, dès lors, pour le compte de grands propriétaires fonciers les « *fundi* » qu'ils possédaient à titre indépendant avant l'invasion. C'était une nouvelle forme de colonisation. Favorisée par les empereurs, elle apportait à l'exploitation de la terre, la meilleure partie des ressources économiques de l'Empire. Les effets heureux s'en firent sentir les premiers. Le mouvement qui créa les grandes villas fut l'origine du renouveau de force et de richesse

(1) L'expression est d'Ausone. *Epist.*, XXIII.

qui signala, le dernier siècle de la domination romaine en Gaule. Ce fut comme une floraison d'automne, extrêmement brillante, mais qui épuise hâtivement la plante qui la produit. Par la loi naturelle des choses, les grandes fortunes augmentant sans cesse au détriment des petites, finirent à bref délai par absorber toute la richesse du pays. La prospérité économique de la fin de l'empire consomma la ruine de la classe moyenne qui, la première avait adopté en Gaule les méthodes de colonisation latine, et avait assuré pendant deux siècles la grandeur romaine.

C'est encore à la même époque, après les invasions, que se produisit l'abandon des villes par l'aristocratie gallo-romaine, en faveur des campagnes. Tout porte à croire que les centres urbains étaient demeurés sans aucune défense, jusqu'à ce que l'expérience des horreurs de l'invasion ait fait sentir la nécessité de fortifications. Les murailles dont nous retrouvons la trace aujourd'hui autour de Metz et de Tarquimpol, datent sans doute de la même époque que celles de la plupart des autres cités de Gaule, c'est-à-dire de la fin du IIIe siècle. Une première fois pillées de fond en comble, les villes s'entourèrent d'une étroite ceinture de fortifications. Les édifices qui en faisaient l'ornement et le charme : palais, thermes monumentaux, amphithéâtres, ne purent être relevés faute de ressources et de place. Les cités étaient devenues tristes et resserrées (1). Les nobles allèrent chercher à la campagne, dans leurs domaines, un séjour plus agréable. Les modestes appartements d'habitations accolés aux villas rustiques, ne pouvaient suffire aux goûts grandioses des riches propriétaires. Ceux-ci voulaient retrouver dans leurs maisons de campagne le luxe auquel ils étaient accoutumés. C'est ainsi que nous voyons s'élever dans les campagnes médiomatrices des villas du genre de celles de Rouhling, de Saint-Ulrich et de Teting.

Ce développement des grandes fortunes en Gaule, joint

(1) Les enceintes gallo-romaines de Metz et de Tarquimpol (Decem-Pagi), montrent un rétrécissement considérable du périmètre primitif des cités. Cf. pour Metz, *Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1897, p. 124 sqq. Pour Tarquimpol, *ibid*, 1891, p. 412 ; 1892, p. 116 ; 1895, p. 173 sqq.

A Metz les ruines de l'ancien amphithéâtre sont laissées en dehors des fortifications, *ibid*, 1902, p. 341.

au séjour presque constant des empereurs d'Occident et de leur cour, y détermine une sorte de dernière renaissance de l'art et des lettres classiques. De la culture littéraire de l'aristocratie médiomatrice, nous ne possédons aucun monument. Les débris et les ruines des villas qu'ils se construisaient, nous sont garants de leurs goûts artistiques. Ils nous autorisent à supposer au IVe siècle, le développement d'une civilisation assez brillante, dans la cité qui nous occupe.

Nous avons été frappés, en effet, en étudiant l'architecture des villas, du caractère absolument conforme aux traditions classiques, que montre le plan tout entier, aussi bien que chacune des parties de l'habitation. Les motifs qui décorent les revêtements des parois et le style des mosaïques rappellent, nous l'avons vu, l'art italien du Ier siècle de l'Empire.

Les architectes s'efforçaient d'élever des villas dignes de celles de Tusculum, de Tibur, de Laurente et de Toscane, de même qu'Ausone et Symmaque s'ingéniaient à imiter le style épistolaire de Cicéron et de Pline le Jeune, ou à prononcer des panégyriques rappelant le Panégyrique de Trajan. Les grandes villas que nous venons d'étudier sont une tardive manifestation de l'architecture classique, au même titre que les Idylles et le poème de la Moselle d'Ausone, représentent une sorte de renaissance de la littérature classique.

C'est précisément à cette production littéraire contemporaine des villas de luxe, que nous devons de connaître exactement la vie des riches propriétaires qui les habitaient. Sous les portiques de la villa, comme dans l'atrium des maisons urbaines, se presse la foule des serviteurs et des clients. Le propriétaire, seul maître, administre son domaine comme il l'entend. Ce facile exercice du pouvoir tient lieu chez les riches provinciaux des ambitions politiques des grands seigneurs romains.

Dans ces vastes demeures, tous les délices de la vie se trouvent réunis (1), la campagne offre ce qu'elle a de plus charmant, uni à tout le confort luxueux d'une habitation grandiose. Par un dilettantisme raffiné, le maître aime à

(1) Paulin de Pella, *Eucharisticon*, V, 205-211.

diriger parfois lui-même, les travaux agricoles. Le poète Syagrius, dans sa villa, coupe les foins et fait la vendange (1). Consentius conduit la charrue (2); la chasse et la pêche surtout, occupent les loisirs des riches gallo-romains (3). La grande renommée d'un Ausone au IVe siècle, les honneurs attribués à Symmaque, montrent que cette société de propriétaires ruraux était également accessible au charme des lettres (4).

A proximité de l'habitation du maître, les bâtiments d'exploitation agricole et les demeures des colons couvrent la pente du coteau. Là, sont installées les dépendances de toute sorte : granges, forges, tissanderies, teintureries, poteries, tuileries, etc., en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie d'une nombreuse population. Les instruments et ustensiles les plus variés se trouvent en effet dans le voisinage des villas : enclumes, marteaux, outils extrêmement nombreux et divers, pierres à aiguiser, moulins de toutes dimensions, fers à cheval, etc., la villa se suffit à elle-même. On y fabrique et on y répare tout ce dont il peut être fait usage dans une vaste exploitation agricole. L'industrie même y est exercée ; témoin les tuileries établies auprès de la villa de Mackwiller. Dans les ruines d'une villa trévire, à Eiks, s'est trouvé un moule destiné à la fabrication des vases de terre sigillée (5).

Les colons qui dépendent de la villa exercent tous ces métiers. Les uns sont logés sans doute dans les vastes bâtiments, situés comme à Rouhling, derrière la villa urbaine. D'autres peuvent être installés plus loin, et en différents endroits du fundus.

La condition des travailleurs qui exploitent un grand

(1) Sidoine-Apollin., *Epist.*, VIII, 14 et sq.

(2) *Ibid.*, VIII, 4.

(3) Symmaque, *Epist.* I, 63, IV, 18 ; VII, 18.

(4) Jullian, *La vie d'un gallo-romain à la fin du IVe siècle. Rev. Hist.*, 47 (1891), p. 241 sqq. Glover, *Life and Letters in the fourth century.* Cambridge, 1901.

(5) *Bonn. Jahrb.* 107, p. 241. Ce fragment de moule représente : *registre inférieur* : une tête de taureau, *registre supérieur* : un lièvre poursuivi par un chien ; par devant est encore le train de derrière d'un animal. Le moule porte une légende explicative : ... lep[*us*]... ursus. Toute la représentation était entourée d'une inscription dont on lit encore [*conten*] dit turba fer [*arum*].

domaine, et la manière dont ils sont logés peut varier, en effet, comme varient avec chaque fundus, les redevances et les obligations auxquelles sont astreints les colons.

Quoi qu'il en soit, nous constatons autour des grandes villas un véritable groupement de la population rurale. L'habitation du maître forme avec les demeures des colons un tout complet. Elle n'a pu s'élever et ne subsiste que par le travail de toute cette population qui l'entoure ; les colons de leur côté profitent de la protection du riche propriétaire, des avantages de la vaste association créée par lui sur son domaine. Ils vivent de ce que veut bien leur abandonner le maître sur les bénéfices de la grande culture. La villa, représente une forme particulière de l'organisation du travail, forme qui prévaut absolument vers la fin du IIIe siècle, dans tout l'empire romain.

C'est vers cette époque, que nous la constatons dans le pays médiomatrice. Elle ne dut pas y dépasser le milieu du IVe siècle. Toutes les ruines de villas, que nous avons étudiées, portent des traces évidentes d'incendie et durent périr lors des nouvelles invasions barbares qui s'abattirent en ce moment sur le pays.

*
* *

Survivance de la villa gallo-romaine au Moyen âge. — Ni le système d'architecture qui fut celui des villas romaines, ni le mode de colonisation, lié avec ce genre d'habitations par les traditions latines, ne disparurent en même temps que la domination de Rome. Le plan général des grandes villas se retrouve avec toutes ses parties essentielles dans celui des abbayes. C'est des agglomérations constituées autour des villas que sont issues la plupart des communes rurales encore actuellement existantes.

Que l'on compare par exemple une villa telle que celle de Saint-Ulrich, au type général des abbayes du Moyen âge. L'analogie du plan est d'autant plus frappante que la destination des édifices est plus différente. Les bâtiments sont toujours bordés de ces longues galeries sur lesquelles ouvrent les différents appartements. Au centre de la façade, à la place de l'atrium de la villa, s'élève la cha-

pelle de l'abbaye. Des passages ménagés de part et d'autre conduisent à l'intérieur du monastère, comme ils donnaient accès aux différentes parties de la villa, la cour intérieure, péristyle entouré d'une colonnade, n'est-elle pas le modèle direct du cloître? Derrière le cloître comme derrière le péristyle, les jardins s'étendent à perte de vue. Dernière analogie : à l'abbaye est toujours jointe dans les temps primitifs une exploitation agricole, une véritable *villa rustica*.

L'abbaye procède en effet directement de la villa. Les faits nous permettent parfois de constater cette filiation et l'histoire de très anciens couvents nous les montre s'établissant dans les bâtiments mêmes des grandes villas de luxe. Les vies de saints nous relatent assez fréquemment l'abandon d'une villa fait par un riche converti à l'apôtre d'une région (1). Nous trouvons également aux portes de Trèves, à Saint-Matthias, un exemple caractéristique d'une abbaye construite sur les substructions d'une villa romaine (2). Des traditions non interrompues, reportent les origines de cette abbaye au début même de l'Eglise trévire. Les restes de petites salles d'habitation, avec leur pavage en ciment et leurs décorations murales ont été retrouvées sous l'église. Des ruines plus nombreuses ont été retrouvées dans le jardin de l'abbaye, transformé en cimetière (3). Au XVIe siècle, des voyageurs nous décrivent encore dans ces jardins des restes de statues antiques (4). Sans suivre Wilmowski dans toute la précision

(1) Cf. notamment vie de saint Maur. Lorsque saint Maur arriva en Anjou, un noble du nom de Florus, lui donna la terre de Glanfeuil où était bâtie une superbe villa. Une abbaye s'élève actuellement à Saint-Maur-de-Glanfeuil. Des fouilles, entreprises sur les indications données par la vie de saint Maur, ont fait découvrir dans le voisinage de l'abbaye moderne, les ruines de l'ancienne villa, qui avait servi d'abbaye primitive. *L'ami des Monuments*. T. XIII, n° 73, et P. de la Croix, *Fouilles arch. de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil*. Paris, 1900, in-4°.

(2) Wilmowski, *Römische Villen zwichen Trier u. Nennig*, Trèves, 1878.

(3) *Das Coemeterium Sancti Eucharii, Jahresb. d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1881.

(4) Ortelius et Vivianus, *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes*. Anvers, 1580, p. 59. « Est in eodem coemeterio, statua mulieris jacentis ut fluminum Nymphae fingi solebant... ea marmore candidissimo ».

des détails qu'il croit pouvoir tirer des traditions anciennes de l'Église trévire (1), on peut admettre que l'abbaye de Saint-Matthias doit son origine à quelque très ancienne communauté chrétienne, établie dans la villa même, ou dans les ruines restaurées et seulement très légèrement modifiées de la villa antique.

Les couvents ainsi constitués servirent de modèle à ceux qui s'élevèrent plus tard. Les traditions chrétiennes, en s'emparant du plan de la villa romaine, le généralisèrent pour toutes les constructions monastiques. Elles en assurèrent ainsi jusqu'à nos jours la persistance au moins dans ses parties essentielles (2).

La villa mérovingienne, telle que nous la décrit Fortunat, n'est également qu'une imitation de la villa gallo-romaine. Pauvres imitations, il est vrai, et dont les plus splendides n'approchent pas des grandioses constructions que nous avons rencontrées dans le pays messin. Elles n'en ont pas moins la prétention d'être construites à la manière romaine, sur un plan romain, décorées de portiques, de stucs peints et de sculptures à la manière romaine. La villa royale de Braines, résidence habituelle de Clotaire I, fils de Clovis, n'est guère qu'une villa rustique. Mais l'organisation du domaine au milieu duquel elle s'élève est restée celle de la grande propriété gallo-romaine. A l'habitation du maître sont accolés les bâtiments d'exploitation agricole et ateliers de toute sorte qui servent aux besoins généraux de la culture. A proximité enfin, se trouvent les demeures des colons et petits tenanciers, attachés à la terre qu'ils cultivent (3). « Ces constructions étagées sur les collines, dit Fustel de Coulanges, c'étaient déjà le village et le château des époques suivantes (4). »

(1) La villa aurait été donnée par Albana, veuve d'un sénateur à saint Euchaire, premier apôtre de Trèves. Rasée lors des persécutions de la fin du IIIe siècle, elle aurait été rebâtie à peu près sur le même plan, dès le début du IVe siècle. *Gesta Treverorum*, I, chap. XX, XXI, XXVI, XXXV. Rolland. *Acta Sanctorum*, II, p. 920.

(2) Caumont, *Abécédaire d'Archéologie*, p. 19, note l'emploi d'hypocaustes dans certains couvents du IXe siècle.

(3) On trouvera un excellent tableau d'ensemble de la villa mérovingienne, accompagné d'une reconstitution due à M. Garnier. Ammann et Garnier, *Histoire de l'habitation humaine*, p. 590 sqq.

(4) *L'alleu et le domaine rural*, ad fin.

C'est jusqu'à la villa gallo-romaine, que remonte en effet, par l'intermédiaire de la villa mérovingienne, la constitution de la grande propriété féodale et la fondation de nos villages modernes. Les noms de lieux en portent la preuve évidente pour le pays messin, tout particulièrement. Ils sont terminés pour la plupart, soit par la forme *y* qui remonte au suffixe « *acum* » soit par la forme germanique *ing* ou *ingen* (1). L'usage du suffixe *acum* en Gaule est bien connu (2). Ajouté au nom du propriétaire du domaine, ou du fondateur de la villa, il servait à désigner le fundus et les bâtiments qui s'y élevaient. Le suffixe *ingen* semble avoir joué le même rôle à l'époque mérovingienne, tandis que le suffixe *villare* (devenu viller et weiler), daterait surtout de l'époque carolingienne.

La forme particulière de chaque nom de lieu, ne prouve rien, d'ailleurs, touchant la date de la constitution du domaine, auquel correspond le village. Le suffixe de forme latine, *acum*, se trouve en effet ajouté à des noms propres de forme purement germanique (3). D'autre part, des noms nouveaux, terminés en *ingen*, en *viller*, ou de quelque autre façon ont pu, bien souvent, être donnés par des propriétaires nouveaux, à des domaines très anciennement constitués. Dans un rayon de 20 km. autour de Metz, nous rencontrons près de 100 noms terminés ainsi par le suffixe *y*. Cette forme est également extrêmement fréquente dans la région de Château-Salins, tandis que partout ailleurs la forme *ingen* l'emporte. Cette répartition si nette montre uniquement la persistance de la langue latine dans certaines régions, tandis que l'influence germanique devenait prépondérante dans le reste du pays.

Mais la formation même des noms de lieux, au moyen d'un suffixe quelconque ajouté au nom propre d'un propriétaire, prouve la persistance des habitudes latines. Si la plupart des villages modernes portent aussi le nom

(1) Adolphe Schiber, *Die Ortsnamen des Metzer Landes. Ann. Soc. Hist. et Arch. Lorr.*, 1897, 1.

(2) D'Arbois de Jubainville, *Les noms de lieux et l'orig. de la prop. foncière en Gaule.*

(3) Ennery, Hunneriaca villa (*Docum. de 898*), formé probablement du nom propre Hunnerich. Marly, Miriliacum (*Docum. de 745*) formé du nom propre Maro, Marilo. Cf. Marlenheim (Haute-Alsace), etc.

d'un domaine ancien, c'est qu'ils remontent à un groupement de colons, constitué autour de quelque villa. Que cette villa ait été construite à l'époque romaine, ou qu'elle soit de date postérieure, il est impossible de le déterminer. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'organisation même du système de colonisation, auquel les villages actuels doivent leur origine, remonte bien à l'époque gallo-romaine. L'étude des grandes villas de Rouhling, de Saint-Ulrich, de Teting, de Mackviller, nous a fait apercevoir en effet, dès la fin du IIIe siècle de notre ère, tous les éléments qui ont donné naissance aux formes postérieures de la colonisation rurale.

CONCLUSION

Les fouilles exécutées, sur le territoire de l'ancienne cité des Médiomatrices, nous font connaître trois genres différents d'habitations : des huttes de forme gauloise, des villas rustiques et des villas urbaines. Nous avons vu que le mode de construction de ces demeures dépendait en partie de la nature du sol sur lequel elles s'élevaient et des matériaux fournis par le pays; que leurs dimensions et leur économie intérieure, étaient commandées par la situation économique et sociale des populations qui les habitaient. Toutes ces conditions ont pu varier à l'infini, même dans un territoire aussi restreint que celui d'une cité, et durant une période d'histoire d'un développement aussi continu que les quatre siècles de la domination romaine en Gaule

Les types d'habitation que nous avons pu étudier ne nous représentent donc que quelques spécimens particuliers, parmi tous ceux qui ont pu être en usage. Ils sont trop rares encore, pour que nous puissions espérer nous faire d'après eux une idée complète des différentes formes de l'architecture domestique dans les campagnes médiomatrices. Il ne nous a été possible d'en dégager que les grandes lignes. Nous ne nous rendons que trop compte des lacunes que laisse subsister l'insuffisance de nos renseignements.

Nous avons pu constater en particulier, que les huttes de branchages et d'argile, dont nous retrouvons les restes au fond des mardelles, n'avaient pas été les seules habitations construites par les populations gauloises. Nous avons reconnu en certaines régions des vestiges de

demeures tout différentes, bâties en pierres sèches, sans que d'ailleurs, les traces insignifiantes qui en subsistent, nous permissent de préciser ni les détails, ni l'extension de ce genre de constructions. Il eût été cependant tout particulièrement intéressant, de trouver dans les perfectionnements successifs apportés à ces maisons de pierre une transition naturelle entre l'architecture indigène et les premières applications de l'art de bâtir romain. Ces demeures naturellement peu solides et presque sans fondations, ont-elles laissé quelque part dans le pays des restes suffisants pour permettre un jour de constater cette continuité ? Aux fouilles ultérieures de l'établir.

Ce premier genre d'habitations se rattache par ses origines à la période qui précéda la conquête romaine. Il put se prolonger assez tardivement, mais en demeurant hors du courant de la civilisation gallo-romaine, auquel il dut céder de bonne heure les parties les plus fertiles du pays. Dès le premier siècle de notre ère et au plus tard, au début du second, des habitations de technique et de plan latins ne purent manquer de s'élever dans les campagnes médiomatrices. Les quelques villas rustiques que nous avons étudiées, nous ont semblé au contraire dater d'une époque avancée de la domination romaine. Nous avons trouvé la preuve de leur existence au IVe et IIIe siècles et peut-être dans la seconde moitié du IIe siècle, sans pouvoir déterminer la date de leur construction. Les fouilles n'ont fourni jusqu'ici aucun document sur les débuts de la colonisation de forme latine dans le pays messin. Nous souhaitons qu'elles comblent promptement cette lacune (1).

Quant aux villas de luxe, la plus ancienne, celle de Saint-Ulrich, nous a semblé dater du début du IIIe siècle. Les autres sont postérieures à l'invasion de 275-286. Nous croyons que ces dates marquent réellement l'origine des

(1) Sous une villa de Laneuveville-les-Lorquin datant du IIIe ou du IVe siècle, M. Welter a retrouvé les fondations d'un établissement plus ancien (cf. chap. IV, p. 107). Le même archéologue a bien voulu me communiquer les plans de deux villas qu'il vient de retrouver dans les localités voisines d'Urville et de Frécourt (20 km nord-est de Metz). Ils rappellent de très près les plans des villas du Limes et sont encore plus simples que celui de la villa de Cheminot. Il serait prématuré avant la publication des fouilles, de vouloir deviner la date de ces villas.

établissements de ce genre dans le pays messin. On ne saurait faire remonter plus haut le mouvement économique et social auquel ils se rattachent. Mais nous avons eu soin de noter qu'entre la villa rustique proprement dite et les très grandes villas urbaines, la transition était formée par une série nombreuse et continue d'habitations rurales dont le plan participe de l'une et de l'autre. Les villas de Cheminot, de Sorbey et de Betting montrent très nettement ce double caractère. Un élément de luxe, indice d'un certain raffinement de la civilisation gallo-romaine, y modifie la construction simplement utilitaire de l'exploitation agricole latine. L'asymétrie des bâtiments nous a permis de supposer que les parties réservées à l'habitation du maître pouvaient être d'une époque postérieure à l'ensemble. On ne saurait cependant, jusqu'à présent, déterminer le moment auquel s'accomplit cette transformation du plan primitif de la villa rustique, et marquer ainsi, la première origine des grandes villas urbaines.

L'analogie des petits établissements que nous rencontrons dans la cité des Médiomatrices, avec les villas rustiques décrites par Caton, Varron et Vitruve, nous semble d'autant plus frappante qu'elles en sont séparées par un intervalle de temps considérable. Les villas de luxe de l'époque de Constantin, reproduisent également dans le pays messin, celles du 1er siècle de l'empire en Italie.

La colonisation et l'architecture latine, ont produit en Gaule, à près de trois siècles de distance, les mêmes types d'habitation qu'en Italie. Nous sommes donc en quelque sorte autorisés, en l'absence de renseignements précis, à nous représenter l'histoire des habitations et de la propriété rurale dans la cité des Médiomatrices, sur le modèle de l'histoire des exploitations agricoles italiennes.

Dès le début de la civilisation romaine dans le pays messin, on aurait commencé d'y bâtir suivant une technique et un plan latins, de petites fermes, moins développées que les villas rustiques d'époque tardive que nous y avons rencontrées. Elles auraient été l'habitation du propriétaire lui-même, cultivant avec l'aide de sa famille et de quelques esclaves, le fundus qui lui appartenait en

propre. Cette forme de colonisation patriarcale devait convenir tout particulièrement aux nobles gaulois, habitués au séjour de la campagne, bien plutôt qu'à celui de leurs tristes « oppida ». Elle aida et accéléra la propagation des mœurs latines, et des procédés de culture latins, jusque dans les régions les plus écartées du centre de la cité.

Mais bientôt, le siège de l'administration dans les villes, et le développement de la richesse grâce au commerce, dut attirer l'aristocratie gallo-romaine dans les centres urbains agrandis, et embellis. Les propriétaires ne firent plus que de brèves visites à leurs villas. Ils confièrent la culture de leurs domaines à des « *villici* » chargés de diriger une « *familia* » de condition servile. C'est de ce mode d'exploitation des campagnes que les plans de villas de Cheminot, de Betting, etc..., nous conservent la trace. Malgré la date postérieure de ces exemples particuliers, nous pouvons placer cette période de développement de la moyenne propriété dans les campagnes, au second et au IIIe siècle.

Les dix années de troubles qui, vers la fin du IIIe siècle, bouleversent la cité des Médiomatrices, mettent violemment fin à ce genre de colonisation, et ruinent les villas rustiques. Elles font éclore la grande propriété. Un certain nombre de moyennes exploitations peuvent sans doute subsister. Mais les grandes villas de luxe qui s'élèvent à ce moment dans le pays, montrent qu'un état économique tout différent et de nouvelles relations sociales ont remplacé les conditions anciennes de l'existence. De nouveau, la civilisation latine passe des villas aux campagnes. Le caractère grandiose des habitations dont ce mouvement amène la construction, permet de juger de la prospérité de cette nouvelle forme d'exploitation agricole. Cette dernière période de la colonisation dans la cité des Médiomatrices, est de toutes la plus brillante. Le terme prématuré qu'y apportent les nouvelles invasions du IVe siècle, n'étouffe pas les germes qu'elle contenait. Elle est l'origine des modes de colonisation en usage jusque dans les temps modernes.

L'insuffisance des faits mis en lumière par les fouilles nous oblige donc à recourir à l'hypothèse pour nous re-

présenter d'une façon complète l'histoire des habitations rurales et du travail agricole, dans la cité des Médiomatrices. Les données de l'archéologie locale sont assez claires néanmoins et assez nombreuses, pour nous permettre de constater que la forme de ces habitations fut exclusivement romaine, et que sous l'influence des méthodes latines, le travail agricole atteignit une intensité remarquable.

La supériorité des procédés de l'architecture romaine, lui assura dans toutes les régions du pays une victoire incontestée. La répartition seule des huttes de forme gauloise suffit à nous indiquer, qu'elles avaient cessé d'être à l'époque gallo-romaine, un mode d'habitation régulier. Elles doivent rester en marge, pour ainsi dire, de l'histoire des habitations gallo-romaines dans la cité des Médiomatrices. Nous constatons, en effet, que la technique de leur construction n'a exercé aucune influence sur celle des villas. L'emploi du bois dont nous rencontrons parfois la trace ne saurait être attribué à une survivance de l'architecture gauloise. Pour le plan, comme pour les détails de la construction et le style des décorations, villas rustiques comme villas urbaines sont absolument latines.

Les temples, les débris d'édifices publics, et les vestiges de fortifications, nous permettaient déjà de constater dans les villes, cette imitation constante des dispositions et des formes de l'architecture romaine. Les simples exploitations agricoles, du caractère le plus utilitaire et le plus modeste, les habitations de luxe où la fantaisie des riches propriétaires s'est donnée libre cours, ne présentent pas plus d'originalité. L'extension des villas dans tout le pays médiomatrice, nous permet d'y suivre de la vallée de la Moselle, jusqu'au pied des Vosges, la pénétration d'un art de construire purement latin, et par suite d'une civilisation complètement latine. Le nombre et le caractère des ruines, qui se sont conservées jusqu'à nos jours, nous indiquent la prospérité que cette introduction de la civilisation latine développa dans le pays. Aucune de ses ressources ne demeura sans être exploitée.

L'industrie contribua sans doute pour sa part à la richesse du pays. Les restes de briquetage du pays des Salines en apportent la preuve. Mais l'agriculture surtout

semble avoir sollicité les efforts des Médiomatrices latinisés. Les villas campées au flanc des coteaux, tantôt isolées, tantôt réunies en groupes plus ou moins compacts nous conservent la trace d'une mise en valeur régulière et méthodique de toute la contrée. Le cultivateur médiomatrice semble s'être complètement assimilé le génie pratique et l'intelligence appliquée au travail du paysan latin. Plus tard, l'aristocratie foncière établie dans la cité Médiomatrice, a adopté, avec le faste des grands seigneurs italiens, leur habileté à organiser autour des habitations de luxe, l'exploitation de leurs immenses domaines.

Les populations ne pouvaient manquer de se rendre compte, de l'immense avantage que constituaient pour elles, la paix et les traditions romaines. Ce sentiment suffit à expliquer l'attachement dont elles firent toujours preuve envers l'Empire. Les séditions militaires, les compétitions personnelles des candidats successifs au pouvoir impérial, semblent les avoir toujours laissées profondément indifférentes. Sans doute le « paganus » gaulois ne se doutait-il des vicissitudes du gouvernement impérial que par le changement du type des monnaies qu'il recevait. Jamais en tout cas, même au moment où sous le gouvernement des empereurs Gaulois, la Gaule était devenue indépendante de fait, les populations laborieuses, ne semblent avoir songé à secouer le joug de la métropole. La civilisation latine les avait entièrement conquises à la domination romaine.

C'est de cet obscur travail de la terre que l'Empire reçut sa force. Pendant près de quatre siècles, il tira des provinces, et de la Gaule tout particulièrement, les ressources qui lui permirent de résister à la fois aux troubles intérieurs et aux attaques du dehors. Une histoire complète de cette colonisation des campagnes, de son organisation sous l'influence de la civilisation latine, des différentes formes qu'elle a successivement revêtues, et de ses essais de reconstitution, après chaque invasion barbare, apporterait, nous semble-t-il, une contribution importante à l'histoire de notre pays, durant la période de la domination romaine.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 9 15

CHAPITRE PREMIER

Le Pays des Médiomatrices et les Médiomatrices 17 22
1° Description géographique. 17
Les limites de la cité des Médiomatrices 18
2° Le peuple des Médiomatrices. 19
Son histoire. 19 20
La civilisation romaine et les traditions indigènes. 21

CHAPITRE II

Les Huttes gauloises à l'époque gallo-romaine 23 53
1° Textes et monuments figurés relatifs aux habitations gauloises. 23
2° Les mardelles dans le pays des Médiomatrices. 28
3° Partie souterraine des habitations gauloises. 31
4° La construction recouvrant la mardelle. 36
5° Date des mardelles 43
6° Répartition des mardelles dans le Pays des Médiomatrices. 48

CHAPITRE III

Villae rusticae. 54 92
1° Historique de l'étude des villas dans le Pays messin. . . . 54
2° Définition de la villa. 56
3° La villa rustica d'après les écrivains latins. 58
4° Villas de la forêt de Cheminot. 64
5° Villa de Sorbey. 70
6° Villa de Betting. 79
7° Caractère général des villas rustiques médiomatrices. . . . 87

CHAPITRE IV

Répartition des villas rustiques dans la cité des Médiomatrices. 91 121
1° Villas situées à proximité de la voie Metz, Verdun, Reims. . . 94
2° Voies de Metz à Arlon et à Trèves et région de la rive gauche de la Moselle. 95

Pages.
3° Voie de Metz à Trèves et région nord-est. 96
4° Voie de Metz à Toul vers Naix et Reims et vallée de la Moselle entre Metz et Scarpone. 98
5° Voies de Metz à Strasbourg. 99
6° Région est du Pays Médiomatrice. 110
7° Vue d'ensemble de la répartition des villas rustiques. . . . 111
Groupement des villas. 112
Le vicus rural. 113
8° Date des villas rustiques. 116

CHAPITRE V

Villae urbanae 122 174
1° La villa urbana. 122
2° La villa de Rouhling. 123
Bâtiments d'habitation. 124
Les bains de la villa. 127
Bâtiments d'exploitation agricole et dépendances de la villa. 132
Caractère et date approximative de la villa. 136
3° La villa de Mackwiller. 138
Ornementation et date approximative de la villa. 143
4° La villa de Saint-Ulrich. 145
Les bains. 150
Les dépendances de la villa. 151
Architecture et décoration intérieure de la villa. 152
Trouvailles particulières et date approximative de la villa. 158
5° La villa de Teting. 159
Architecture de la villa. 164
L'ornementation intérieure. Les mosaïques. 166
Caractères généraux des villas urbaines. 172

CHAPITRE VI

Répartition des villas urbaines. 175 189
1° Les ruines des villas urbaines trouvées dans les différentes régions de la cité des Médiomatrices. 175
2° Date des villas urbaines. 179
Les latifundia dans la cité des Médiomatrices. 181
3° Survivance de la villa gallo-romaine au Moyen age :
L'abbaye 185
La villa mérovingienne. 185
La commune rurale. 187

Conclusion 191 196

TABLE DES FIGURES ET DES PLANS

		Pages
Fig. 1.	— Tombes en forme de huttes trouvées dans les Vosges	26
Plan 1.	— La villa rustica latine d'après Vitruve	61
Plan 2.	— La villa de Marly-aux-Bois	67
Plan 3.	— La villa de Sorbey	73
Plan 4.	— La villa de Betting	81
Plan 5.	— Les bains de la villa de Brucourt	101
Plan 6.	— La villa de Rouhling et ses dépendances	125
Plan 7.	— La villa de Rouhling	129
Plan 8.	— Bains de la villa de Mackwiller	141
Plan 9.	— Situation et emplacement de la villa de Mackwiller	141
Plan 10.	— La villa de Saint-Ulrich	147
Plan 11.	— La villa de Teting	161
Planche hors texte : Carte de la Cité des Médiomatrices.		

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer, 12, place des Jacobins. — 1906.

AS
162
B6
fasc.157

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY